

# COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

## COMMUNE DE BRUXELLES VILLE

### VOLET LOCAL COHESION SOCIALE

2024-2028

### RAPPORT ANNUEL DE LA COORDINATION LOCALE

ANNEE 2024<sup>1</sup>

**Adresse (siège social) : Jeunesse à Bruxelles asbl**

**Avenue de l'Héliport 56**

**1000 Bruxelles**

**Personnes de contact : BOUHOUT Karim/BEN AMAR Basma**

**Avant-propos** : le rapport annuel 2024 entérine la mise en œuvre des projets de Cohésion sociale dans leur version agréée. Dans le cadre de ce rapportage, l'administration de la Cocof a choisi de collationner les données quantitatives pour l'ensemble des Coordinations locales en vue de standardiser les analyses chiffrées. Dans les pages qui suivent, les données quantitatives attendant aux projets P1, P2, P4A, P4B ont été traitées par Mme Ben Yaacoub, les données attendant au cadastre du personnel ont été traitées par Mr Tonon. Pour ce dernier, la Coordination locale a extrait des données les projets non intégrés dans le volet local du dispositif de Cohésion sociale, a retraité les graphiques en conséquence. L'analyse des projets Impulsion a été rédigée par Mme Ben Amar.

Nous remercions le soutien de nos partenaires directs qui ont contribué à la rédaction de ce rapport : Madame Faouzia Hariche, Échevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse, des Ressources humaines et de la Petite enfance de la Ville de Bruxelles, le Cabinet de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et des Ressources humaines de la Ville de Bruxelles, l'A.S.B.L Jeunesse à Bruxelles, l'Administration de la CocoF, le CrACS, le Credaf, le CRÉDASC et nos partenaires associatifs.

---

<sup>1</sup> Rédacteur : Karim Bouhout

## TABLE DES MATIERES

|                                                                                                       |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1- PROGRAMME COHESION SOCIALE ET ROLE DE LA COORDINATION LOCALE</b>                                | <b>4</b>  |
| <b>2- VOLET LOCAL DU PROGRAMME DE COHESION SOCIALE</b>                                                | <b>5</b>  |
| 2-1 Les priorités régionales en matière de cohésion sociale (2016-2024)                               | 5         |
| 2-2 Les priorités communales en matière de cohésion sociale                                           | 5         |
| 2-3 Suivi de la bonne exécution du programme de Cohésion sociale et Impulsion (volet local)           | 6         |
| 2-4 Suivi administratif et financier des projets de Cohésion sociale                                  | 6         |
| 2-5 Suivi administratif et financier des projets Impulsion (volet local)                              | 6         |
| 2-6 Concertations locales                                                                             | 7         |
| 2-6-1 Membres de la concertation locale                                                               | 7         |
| 2-6-2 Concertations locales organisées en 2024                                                        | 8         |
| 2-6-3 Concertation intercommunale                                                                     | 8         |
| 2-7 Réunions entrant dans le cadre des missions de la Coordination locale                             | 8         |
| 2-8 Réunions intersectorielles                                                                        | 8         |
| 2-9 Problématiques dépassant le champ d'action de la Cohésion sociale                                 | 9         |
| <b>3- LE BUDGET</b>                                                                                   | <b>11</b> |
| 3-1 Projets agréés en Cohésion sociale (volet local)                                                  | 11        |
| 3-2 Projets Impulsion 2024 (volet local)                                                              | 13        |
| <b>4- OFFRE SOCIALE LOCALE</b>                                                                        | <b>15</b> |
| 4-1 Services chargés de la mise à jour de l'offre sociale au niveau local                             | 11        |
| 4-2 Actions entreprises pour informer les acteurs de cohésion sociale sur l'offre de formation        | 13        |
| <b>5- ANALYSE DES PROBLEMES ET BESOINS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL</b>                                 | <b>19</b> |
| 5-1 Problématiques rencontrées par les publics des opérateurs agréés (rapports de visite)             | 19        |
| 5-2 Problématiques signalées dans le Diagnostic local des besoins communaux                           | 20        |
| 5-3 Problématiques signalées dans les rapports d'activités 2024                                       | 22        |
| 5-4 Autres enjeux relatifs aux publics                                                                | 25        |
| 5-5 Difficultés identifiées dans la mise en œuvre des actions                                         | 26        |
| 5-6 Faits d'actualité qui ont exercé une influence sur l'action des associations                      | 31        |
| 5-7 Conséquences de la transition vers l'agrément                                                     | 34        |
| 5-8 Remarques, commentaires, suggestions à communiquer à la Cocof                                     | 37        |
| <b>6- ETAT DES LIEUX DES ACTIONS DES OPERATEURS AGREES</b>                                            | <b>39</b> |
| 6-1 Distribution géographique de l'offre associative en 2024                                          | 39        |
| 6-2 Caractéristiques de l'offre associative                                                           | 40        |
| 6-3 Axe prioritaire 1 : l'accompagnement à la scolarité et à la citoyenneté des enfants et des jeunes | 41        |
| 6-3-1 Points saillants et objectifs des activités de cohésion sociale (projets P1)                    | 41        |
| 6-3 Données quantitatives                                                                             | 46        |
| 6-3-1 Inscriptions                                                                                    | 46        |
| 6-3-2 Répartition des publics par degré d'enseignement (nombre absolu/%)                              | 46        |
| 6-3-3 Répartition des publics selon le genre (nombre absolu/%)                                        | 47        |
| 6-3-4 Volume public relevant d'un profil spécifique (nombre absolu)                                   | 47        |

|                                                                                               |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 6-3-5 Fréquentation et volume d'action-----                                                   | 48        |
| 6-3-6 Activités saisonnières-----                                                             | 48        |
| 6-3-7 Répartition des activités saisonnières sur l'année-----                                 | 48        |
| 6-4 Axe prioritaire 2 : l'apprentissage du français et l'alphabétisation-----                 | 49        |
| 6-4-1 Points saillants et objectifs des activités de cohésion sociale (projet P2)-----        | 49        |
| 6-5 Données quantitatives (P2)-----                                                           | 52        |
| 6-5-1 Public accueilli et volume d'heures d'activité-----                                     | 52        |
| 6-5-3 Répartition des modules par type d'apprentissage (juillet-décembre)-----                | 53        |
| 6-5-4 Répartition des modules de jour et en horaire décalé-----                               | 53        |
| 6-5-5 Répartition des apprenants inscrits par tranches d'âge-----                             | 54        |
| 6-5-6 : Répartition des apprenants inscrits par genre-----                                    | 54        |
| 6-5-7 Répartition des apprenants inscrits par type d'apprentissage-----                       | 55        |
| 6-5-8 Répartition des heures par type d'apprentissage-----                                    | 55        |
| 6-6 Axe prioritaire 4 : Vivre et faire ensemble-----                                          | 56        |
| 6-6-1 Axe P4A : « la production et la diffusion d'activités à vocation socioculturelle »----- | 56        |
| 6-6-2 Points saillants des activités associatives (projets P4A)-----                          | 56        |
| 6-6-3 Public accueilli, nombre de participants et nombre de séances de diffusion (P4A)-----   | 58        |
| 6-6-4 Répartition des participants réguliers par tranches d'âge-----                          | 58        |
| 6-6-5 Répartition des participants régulier par genre-----                                    | 59        |
| 6-7 Axe P4B : « la diffusion d'outils visant la sensibilisation à l'interculturalité »-----   | 60        |
| 6-7-1 Points saillants des activités associatives (projets P4B)-----                          | 60        |
| 6-7-2 Nombre de participants et nombre total d'ateliers organisés-----                        | 60        |
| 6-8 Cadastre du personnel affecté au projets de Cohésion sociale (agréés)-----                | 61        |
| 6-8-1 Personnel affecté aux projets de cohésion sociale-----                                  | 61        |
| 6-8-2 Nombre d'ETP affectés aux projets de cohésion sociale-----                              | 61        |
| 6-9 Orientations spécifiques-----                                                             | 62        |
| 6-10 État des lieux des projets sélectionnés en Impulsion volet local-----                    | 67        |
| 6-10-1 Aperçu rapide des 17 projets financés-----                                             | 67        |
| 6-10-2 Volumes publics inscrits aux activités des asbl sélectionnées en 2024-----             | 69        |
| <br>7- SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS-----                                                       | <br>70-76 |

## 1- PROGRAMME COHESION SOCIALE & ROLE DE LA COORDINATION LOCALE

Décret cohésion sociale de 2004 : *« Par Cohésion sociale, on entend l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, quelle que soit leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu. Ces processus visent en particulier la lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion sociale par le développement de politiques d'intégration sociale, d'interculturalité, de diversité socioculturelle et de cohabitation des différentes communautés locales. »*

En pratique, la politique de Cohésion sociale de la CoCoF consiste à subventionner des initiatives en faveur des processus garantissant l'exercice de la citoyenneté active, du vivre et faire ensemble des populations précaires en partenariat avec les communes et les associations locales actives dans les quartiers fragilisés de Bruxelles. La sélection des projets et la répartition budgétaire font l'objet d'une concertation entre autorité communale, opérateurs associatifs et pouvoir subsidiant. Depuis 2024, les opérateurs ayant introduit une candidature pour intégrer le volet local - Cohésion sociale bénéficient d'un agrément pour l'un des quatre axes prioritaires définis dans décret du 22 novembre 2018 relatif à la Cohésion sociale. L'octroi de l'agrément est désormais une prérogative de la Cocof qui l'attribue en concertation avec les autorités communales compétentes en matière de cohésion et les membres-opérateurs agréés du volet local - Cohésion sociale. Les opérateurs ayant introduits une candidature pour intégrer le volet local Impulsion bénéficient d'un financement annuel (1 an) ou trisannuel (3 ans).

Le décret institue les coordinations locales : *« Afin de garantir la bonne exécution des contrats communaux de cohésion sociale, le Collège finance une coordination locale par commune éligible, selon les modalités qu'il détermine. La coordination locale est chargée de sélectionner les projets de cohésion sociale après appel public à projets, d'en organiser la coordination, de les accompagner au niveau administratif et de les évaluer. Elle est le relais entre le Collège, la commune et les associations. »*

Une coordination locale est dès lors mise en place dans chaque commune éligible pour veiller au bon développement du programme communal Impulsion/Cohésion sociale (volet local). Cette coordination locale est chargée d'assurer la préparation et le suivi de l'exécution des contrats communaux de cohésion sociale, en veillant d'une part, à la bonne coordination des projets, à leur accompagnement administratif et pédagogique, à leur évaluation ; d'autre part à leur adéquation aux dispositifs et politiques des communes.

À la Ville de Bruxelles, la coordination locale dépend du Service de la Jeunesse qui a confié cette mission par convention à l'asbl *Jeunesse à Bruxelles*. La coordination locale assume la coordination du programme « cohésion sociale » et également celle du fonds Impulsion dont l'objectif est d'impulser des nouvelles actions, des projets favorisant l'intégration sociale des Bruxellois, la prévention des discriminations et le dialogue interculturel.

Elle organise les appels à projets, analyse les projets rentrés et fait une proposition de répartition des moyens alloués. Elle assure également le suivi administratif, pédagogique et financier de ces projets ainsi que leur évaluation. Elle est aussi le relais nécessaire vers les autorités compétentes, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets.

## 2- VOLET LOCAL DU PROGRAMME DE COHESION SOCIALE

### 2-1 LES PRIORITES REGIONALES EN MATIERE DE COHESION SOCIALE (QUINQUENNAT 2024-2028)

La reconduction des priorités régionales de cohésion sociale a fait l'objet d'un élargissement (retour de l'axe prioritaire « vivre-ensemble »). Concrètement, le Collège de la Cocof a défini 4 thématiques prioritaires ainsi que les modalités minimales de mise en œuvre des actions qui les sous-tendent pour le quinquennat 2016-2020 prolongé jusqu'en décembre 2023 :

**PRIORITE 1 :** le soutien et l'accompagnement à la scolarité

**PRIORITE 2 :** l'apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif

**PRIORITE 3 :** la citoyenneté interculturelle. Elle se décline en 2 types d'action :

A. les permanences socio-juridiques

B. les modules d'initiation à la vie citoyenne

**PRIORITE 4 :** le « vivre-ensemble ». Elle se décline en 2 types d'action :

A. la production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle ;

B. la diffusion et sensibilisation à l'interculturalité

### 2-2 LES PRIORITES COMMUNALES EN MATIERE DE COHESION SOCIALE (QUINQUENNAT 2024-2028).

En plus des priorités fixées par la Région, la ville portera une attention particulière aux projets qui visent :

- **la lutte contre le décrochage scolaire par la participation et l'implication de tous les acteurs de l'éducation (familles, écoles, associations) et par l'emploi d'un personnel qualifié.** À cet effet, la commune privilégiera les actions de soutien scolaire proposant :
  - o un projet pédagogique formalisé à la disposition de la coordination locale et des autres autorités compétentes en matière de cohésion sociale ;
  - o une fiche personnelle de progression proposant l'évaluation et l'évolution individuelles des usagers de l'action du soutien scolaire ;
  - o l'emploi d'au moins un travailleur disposant des qualifications pédagogiques nécessaires au soutien scolaire (permanent ou vacataire) ;
  - o des dynamiques privilégiant les contacts réguliers entre parents, établissements scolaires et responsables associatifs...
- **La mixité de genre dans les publics accueillis et les activités organisées ainsi que l'égalité homme/femme et la lutte contre les stéréotypes ...**
- **La responsabilisation, l'émancipation et l'autonomie des publics privilégiant les dynamiques de citoyenneté active des habitants.**
- **La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.** La mise en œuvre de projets qui développent, l'esprit critique des enfants et des jeunes, le libre examen ainsi que l'éducation aux médias.
- **L'emploi le plus cohérent et le plus efficient du subside de cohésion sociale mis à la disposition de l'association** (ventilation proportionnée du subside sur l'ensemble des postes de dépenses, dépenses utiles...).
- **Obligations :**
  - o Les projets retenus doivent être mis en œuvre par des associations dont le siège d'activités est établi sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

- Le projet introduit doit prévoir des activités hebdomadaires de minimum 12 heures par semaine et l'ouverture de l'association au public est assurée durant au moins 3 demi-journées par semaine.
- Les projets à caractère international ou des actions prévoyant des dépenses afin de couvrir des rencontres internationales seront écartés du programme.
- Les projets conçus sous forme de sous-traitance seront rejetés.

## **2-3 SUIVI DE LA BONNE EXECUTION DU PROGRAMME LOCAL DE COHESION SOCIALE ET IMPULSION (VOLET LOCAL)**

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le Volet Local Impulsion. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractants.

Entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024, la Coordination locale a effectué 45 visites de terrain ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : 8 visites des projets de Cohésion sociale (axes prioritaires), 11 visites des projets de cohésion sociale (orientation spécifique), 8 visites des projets de cohésion sociale (candidature agrément 2025), 5 visites de projets de cohésion sociale (supervision, fêtes de fin d'année) et 13 visites de projets Impulsion, nouvelles demandes comprises).

## **2-4 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS DE COHESION SOCIALE**

- En 2024, à côté des visites des projets de cohésion sociale bénéficiant d'un agrément local (premier train), la coordination locale a concentré ses efforts sur les nouvelles candidatures d'agrément en cohésion sociale (volet local/2025) et les projets bénéficiant d'un financement pour une orientation spécifique.
- Réunions conjointes avec l'administration de la Cocof (évaluation rétrospective, prospective des projets de cohésion sociale (contrat communal), délibération des candidatures d'agrément (4 projets/agrément 2025)
- Bilan des activités des associations pour l'année 2023 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.
- Rédaction du rapport annuel 2023 des projets de cohésion sociale : rapport exhaustif (offre sociale, relevé des besoins communaux, état des lieux des actions associatives)
- Supervision des membres-opérateurs rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de leur projet de cohésion sociale (actions ou rapport financier).
- Rencontres des opérateurs dotés d'une nouvelle coordination

## **2-5 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS IMPULSION VOLET LOCAL (2022 et 2023) + appel à projet « Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2024 » (ancien FIPI).**

- Impulsion Volet local 2023 : évaluation et suivi administratif du FIPI communal 2023 en collaboration avec la Cocof et les autorités communales de la Ville de Bruxelles. Clôture de la réception des évaluations du Volet Local Impulsion Fipi 2023, traitement des données et remise de l'évaluation du programme communal 2023 de la Ville de Bruxelles le 28/02/2024 auprès de la Cocof.
- Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2024 : suivi administratif, rédaction des conventions spécifiques des 17 projets sélectionnés ; Parmi ceux-ci 12 ont pu demander et obtenir un financement pluriannuel pour 2024, 2025 et 2026 ; 5 ont bénéficié d'un financement annuel.
- Appel à projet « Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2025 » (ancien FIPI) : gestion de l'appel à projet du contrat communal et suivi administratif, accompagnement des nouvelles initiatives, rédaction des fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière ainsi qu'à destination de la concertation locale.

La coordination a traité l'appel dès réception des 7 demandes transmises par la Cocof (complets et éligibles); l'appel ayant été clôturé sur le site de la Cocof le 3 octobre 2024. La coordination a analysé les 7 dossiers.

3 ont été sélectionnés dans le cadre du portefeuille attribué à la Ville de Bruxelles dont le montant disponible pour 2025 est de 47.603,-euros.

Parmi ceux-ci, trois projets ont introduit et obtenu une demande annuelle.

La sélection a été validée par la concertation locale le 29 novembre 2024.

## **2-6 CONCERTATIONS LOCALES**

La Coordination locale est tenue par voie décrétable d'organiser idéalement trois concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des opérateurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

### **2-6-1 MEMBRES DE LA CONCERTATION LOCALE**

L'article 3 du Règlement d'ordre intérieur de la Concertation locale précise la composition de cette assemblée :

§ 1. La concertation locale est composée de membres avec voix délibératives et des membres avec voix consultatives.

§ 2. Les membres avec voix délibérative sont :

1° L'échevin(e) ayant la cohésion sociale dans ses attributions ;

2° Les opérateurs agréés portant au moins une action prioritaire de type local sur le territoire de la commune concernée<sup>2</sup> ;

3° Les opérateurs agréés portant au moins une action prioritaire de type régional dont une part significative de leur action se déroule sur le territoire de la commune concernée. (Art.126 §2 3° de l'Arrêté d'Exécution). La concertation locale définit que 80 % des activités qui se déroulent sur le territoire représente la « part significative de leur action ».

L'opérateur agréé de type régional peut introduire une candidature motivée auprès de la coordination locale en précisant : le(s) siège(s) d'activité de l'opérateur ; la part de ses actions se déroulant sur le territoire de la commune ; les partenariats avec les acteurs publics et associatifs situés sur le territoire de la commune. Le candidat se présentera en concertation locale et la candidature sera soumise au vote.

L'opérateur portant une action prioritaire de type régional, membre avec voix délibérative accepte la supervision de la coordination locale au même titre que les opérateurs portant une action de type local.

§ 3. Les membres avec voix consultative sont notamment :

1° Le Membre du Collège de la Cocof ayant la cohésion sociale dans ses attributions ou son représentant ;

2° Les services du Collège de la Cocof ;

3° Le CRACS ;

4° Le CREDAF ;

5° Le CREDASC ;

6° Les associations sans but lucratif subventionnées en vertu du Décret et n'étant pas membres avec voix délibérative ;

7° Le fonctionnaire de prévention de la commune concernée ou son représentant ;

8° La coordination accueil-temps-libre (ATL) de la commune concernée (une voix) ;

9° Les bureaux d'accueil

---

<sup>2</sup> Les pages 10 et 11 reprennent la liste des projets agréés en cohésion sociale en 2024, disposant d'une voix délibérative

## **2-6-2 CONCERTATIONS LOCALES ORGANISEES EN 2024**

- La concertation locale du 19 mars 2024 : après approbation du PV du 15/12/2023, la matinée est organisée en deux temps : 1/ Présentation de l'étude « Les invisibilisés et le Covid » démontrant le creusement des inégalités sociales en temps de crise socio-sanitaire suivie de quelques exemples d'innovations ayant émergé pour répondre à cette crise ; 2/ Travail en atelier autour de trois grandes thématiques (l'offre sociale en présentiel, l'outreach, la coopération intersectorielle).

- La concertation locale du 30 septembre 2024 : après approbation du PV du 19/03/2024, présentation et demande d'avis de la concertation locale sur la proposition communale des projets cohésion sociale ayant introduit une demande d'agrément 2025-2029 (volet local).

- La concertation locale du 29 novembre 2024 : après approbation du PV du 30/09/2024, présentation de la proposition communale des projets Impulsion Volet Local 2025. Les membres-opérateurs sont ensuite invités à donner un avis sur la sélection des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet « impulsion 2025-Ville de Bruxelles (volet local) » avant de passer au vote.

## **2-6-3 CONCERTATION INTERCOMMUNALE**

La coordination locale n'a pas organisé de concertation intercommunale en 2024. Les politiques publiques démultipliées au niveau local, la couverture d'un vaste territoire (maillage associatif en cohésion sociale articulant sept quartiers prioritaires, parfois très excentrés les uns des autres : jusqu'à 7 km de distance) complexifie une coopération intersectorielle confrontée à des réalités anthropologiques distinguant certains quartiers. Il est donc difficile de rassembler les acteurs du terrain et institutionnels sur des objectifs communs en concertation locale. En vue de surmonter ce type de difficulté, chaque année la Coordination locale essaye d'organiser au moins une concertation locale dédiée à un travail réflexif (travail en atelier). Les thématiques sont définies à partir des constats émis dans les rapports d'activités, les visites de terrain, elles dépassent souvent le champ d'action de la cohésion sociale. Ces ateliers réflexifs visent également à renforcer les synergies locales, entre des acteurs provenant de différents secteurs du champ politique et du travail social.

## **2-7 REUNIONS ENTRANT DANS LE CADRE DES MISSIONS DE LA COORDINATION LOCALE**

- Participation à des événements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décréteil des missions de la Coordination locale.

- Participation aux réunions organisées par la chambre des coordinations (le secrétariat est assuré par la Coordination locale de Jette en 2024)

- Participation aux réunions organisées par l'administration de la Cocof ayant trait à la procédure d'agrément (évaluation procédure d'agrément, analyse des candidatures d'agrément)

## **2-8 REUNIONS INTERSECTORIELLES**

- Participation à des réunions intersectorielles diligentées par la cellule Prévention du CPAS de la Ville de Bruxelles. Ces réunions visent à stimuler un échange d'expertises entre différentes coordinations des politiques publiques en vue de préparer un Diagnostic institutionnel de la Ville de Bruxelles.

- Participation aux réunions organisées par les coordinations sociales des quartiers

## **2-9 PROBLEMATIQUES DEPASSANT LE CHAMP D'ACTION DE LA COHESION SOCIALE**

La crise sanitaire qui a suivi la pandémie a vu émerger des problématiques dépassant le champ d'action de la cohésion sociale, en direction notamment des publics invisibilisés errant dans l'espace public et ayant besoin d'un suivi urgent.

Le projet de recherche « Les invisibilisé.e.s et le COVID-19 » avait : « *pour objectif d'établir les impacts sociaux de la crise sanitaire pour six groupes sociaux précarisés (les sans-abri ; les exilé.e.s et les personnes sans statut de séjour régulier ; les jeunes en situation de marginalisation ; les familles monoparentales ; les usager.ère.s de drogues et les personnes souffrant d'assuétudes ; les travailleur.euse.s du sexe précarisés)* »<sup>3</sup>.

La crise sanitaire est aujourd'hui passée. Nombreux opérateurs continuaient cependant à alerter les pouvoirs publics sur la difficulté d'assurer le suivi et la prise en charge des publics « invisibilisés »<sup>4</sup>. Les rapportages (2022) et le Diagnostic local des besoins communaux (2021) soulignent particulièrement le cas des sans-papier, des Mineurs Etrangers non accompagnés, des apprenants en attente de régularisation, des jeunes en décrochage scolaire, en rupture de ban. A côté des recommandations émises dans la somme des six rapports rédigés Mme Fortunier et Mr Réa, une réflexion a été menée en concertation locale. Trois thématiques ont été abordées.

- A) À défaut d'une action publique ciblée, sur quelles expertises peuvent s'appuyer les opérateurs de projets de cohésion sociale accueillant des publics invisibilisés ? (mise en place d'une politique publique spécifique, synergies locales, outreach, savoir de terrain...)
- B) A l'échelle des quartiers, comment répertorier, accueillir et accompagner efficacement les publics invisibilisés ? (Mena, sans papier, personnes sans statut de séjour régulier, jeunesse désœuvrée...)
- C) Quelles initiatives peuvent renforcer la confiance, la participation et la citoyenneté active des jeunes en situation de marginalisation ?

En plus de la problématique des publics invisibilisés, les problématiques signalées dans les rapports annuels (2022-2023) et le Diagnostic local des besoins communaux sont encore d'actualité

- Besoin d'accompagner les difficultés scolaires de certains jeunes par un appui individuel multidisciplinaire (psychologue, logopède, sophrologue, troubles « dys- »...). Les opérateurs de projets sont souvent confrontés à des difficultés nécessitant un travail spécialisé avec un professionnel. Une collaboration accrue entre l'aide à la Jeunesse, les centres PMS, les écoles et le secteur associatif pourrait apporter une réponse adaptée à ces familles.

- Meilleure transition du public Alpha/Fle vers le champ de l'insertion socioprofessionnelle. Nombreux responsables associatifs voient leurs apprenants répéter des modules de formation dans leurs locaux parce qu'ils n'ont pu bénéficier d'une orientation effective, n'ont pu transiter vers la formation qualifiante. Le confort qu'offre une situation où l'apprenant se replie sur la communauté de pairs entraîne des trajectoires de formation en boucle (jusqu'à 10 ans de présence dans l'association pour certains apprenants). Des rencontres entre professionnels des secteurs Cohésion sociale et Insertion socioprofessionnelle auraient du sens à l'endroit notamment d'une institutionnalisation des mesures de transition vers le qualifiant en matière d'alphabétisation.

- Le recours au bénévolat se présente comme la seule alternative offerte à de nombreux opérateurs de projets manquant de personnel et de moyens financiers. Tant pour ceux qui desservent du soutien scolaire, des actions de vivre ensemble ou des modules d'alphabétisation. Nombreux responsables associatifs bricolent quotidiennement pour recruter des bénévoles qualifiés à défaut de pouvoir s'appuyer sur du personnel stable, doivent concilier des horaires de travail, intégrer cette force mobile dans le projet pédagogique de l'association ou veiller à ce que cette ressource humaine, assez précaire, ne dépasse pas le plafond annuel de défraiment (1.626,77 euros). Beaucoup de responsables associatifs sont en attente d'un rehaussement significatif du forfait annuel bénévole tandis que le « contrat associatif », écarté du dispositif de Cohésion sociale en 2021, n'offrait déjà que de maigres possibilités (recrutement de bénévoles pensionnés ou actifs sur le marché du travail). La Cocof n'étant pas compétente en

---

<sup>3</sup> Fortunier, C., & Réa, A. (2021). Les «invisibilisé·e·s» et la Covid-19. Bruxelles et crise sociosanitaire. Somme des six rapports, Germe et Ville de Bruxelles.

<sup>4</sup> En référence à la recherche menée par Fortunier et Réa

cette matière, des rencontres intersectorielles auraient du sens en vue notamment de rehausser le forfait annuel bénévole, ce qui contribuerait à stabiliser cette force de travail dans le secteur.

- Les associations desservant du soutien scolaire sont de plus en plus confrontées à des jeunes primo-arrivants privés de classe DASPA dans l'enseignement ordinaire, noyés dans des difficultés d'apprentissage et de compréhension de la langue. Si ces jeunes font preuve d'une indéniable force de volonté devant leur parcours scolaire, leur prise en charge nécessite des méthodes et approches spécifiques manquant cruellement dans le secteur. Un partenariat intersectoriel dans ce domaine serait le bienvenu, notamment à l'endroit de la mise sur pied d'une formation qualifiante permettant aux encadrants d'assurer un suivi effectif du primo-arrivant intégré bon gré, mal gré, dans l'enseignement ordinaire.

- Les mesures de proactivité contraignent les opérateurs Alpha/Fle à accueillir des primo-arrivants justiciables d'une trajectoire d'insertion contractualisée par les C.P.A.S. Une exigence de 20 heures de formation hebdomadaire est exigée de l'apprenant, ce qui précipite la chasse aux heures de cours, il n'est pas rare que l'apprenant s'inscrive dans deux ou trois associations pour arriver au quota d'heures requis. Cette logique d'activation installe les responsables associatifs dans un climat de contrôle, les forçant à délivrer des attestations, à gérer la pression psychologique exercée sur des apprenants tétanisés à l'idée d'être coupés de leur revenu d'intégration. Les valeurs d'émancipation étant au centre du décret de Cohésion sociale, des rencontres intersectorielles entre acteurs des politiques d'activation et opérateurs Alpha permettraient d'établir un diagnostic précis de cette situation, de réduire les tensions conséquentes de la percussio

### 3- BUDGET

**3-1 Projets agréés en cohésion sociale (volet local) :** 32 projets coordonnés par la Ville de Bruxelles, subsidiés pour un montant total de 2.413.560,54 euros.

| ASSOCIATION                                                            | PRIORITE | QUARTIER          | ORIENTATION SPECIFIQUE | INDEX 2024 |
|------------------------------------------------------------------------|----------|-------------------|------------------------|------------|
| ACCUEIL, DE RECHERCHE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION (CENTRE D')        | P1-P2    | MAROLLES          | -                      | 60.000     |
| AMO DE NOH SERVICE D'AIDE AUX JEUNES ET AUX FAMILLES                   | P1       | NOH               | -                      | 60.000     |
| AMORCE (L')                                                            | P1       | LAECEN            | -                      | 50.000     |
| ARTHIS- LA MAISON CULTURELLE BELGO-ROUMAINE                            | P1-P2    | SENNE             | OS3                    | 90.000     |
| ATELIERS DU SOLEIL                                                     | P1-P2    | NORD              | -                      | 70.000     |
| ATELIERS POPULAIRES (LES )                                             | P1       | MAROLLES          | OS6                    | 60.000     |
| BRUEGEL CENTRE CULTUREL                                                | P1       | MAROLLES          | OS2                    | 50.000     |
| BRUXELLES ENSEIGNEMENT                                                 | P1       | NORD              | OS1-3-6-7-9            | 120.000    |
| BRUXELLES NORD – MAISON DE LA CREATION (CENTRE CULTUREL )              | P4       | LAECEN            | OS6-OS COMMUNAL        | 35.000     |
| CENTRE SOCIAL DU BEGUINAGE                                             | P2       | DIXMUDE-BEGUINAGE | -                      | 90.000     |
| CHÔM'HIER- AID (LA) ASBL                                               | P1-P2    | LAECEN            | OS COMMUNAL            | 85.000     |
| CLUB DE JEUNESSE, ACTION ÉDUCATIVE ASBL                                | P1       | MAROLLES          | OS12                   | 60.000     |
| COLOMBIER - CENTRE D'ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE ET D'ACCOMPAGNEMENT FAMIL. | P1       | LAECEN            | -                      | 55.000     |
| CULTURES ET SANTÉ                                                      | P2       | SENNE             | -                      | 30.000     |
| DON BOSCO – TÉLÉ SERVICE                                               | P1       | SENNE             | OS3                    | 65.000     |
| DOUBLE SENS                                                            | P1       | DIXMUDE-BEGUINAGE | OS3-4                  | 65.000     |
| ENTR'AIDE                                                              | P1       | SENNE             | -                      | 35.000     |
| ENTR'AIDE DES MAROLLES                                                 | P2       | MAROLLES          | -                      | 72.500     |
| ENTRAIDE BRUXELLES                                                     | P1-P2    | LAECEN            | -                      | 75.000     |
| EUREKA ! AIDE ET SOUTIEN                                               | P1       | DIXMUDE-BEGUINAGE | -                      | 30.000     |
| FORMOSA                                                                | P2       | SENNE             | -                      | 80.000     |
| FOYER DES JEUNES DES MAROLLES (LE)                                     | P1       | MAROLLES          | -                      | 50.000     |

|                                                |       |                   |                            |                       |
|------------------------------------------------|-------|-------------------|----------------------------|-----------------------|
| GROUPE D'ENTRAIDE SCOLAIRE DE LAEKEN           | P1    | LAEKEN            | -                          | 65.000                |
| INTERPOLE                                      | P1-P4 | SENNE             | -                          | 125.000               |
| JEUNESSE À BRUXELLES COORDINATION              | -     | -                 | -                          | 108.560               |
| JEUNESSE À BRUXELLES                           | -     | -                 | -                          | 20.000                |
| JOSEPH SWINNEN                                 | P1-P2 | NORD              | -                          | 75.000                |
| MAISON DES JEUNES NEDER-OVER-HEEMBEEK          | P1    | NOH               | OS4-12-14- OS COMMUNAL     | 85.000                |
| MINI-ANNEESSENS                                | P1-P4 | SENNE             | -                          | 75.000                |
| PREVENTION JEUNES BRUXELLES                    | P1    | NORD              | -                          | 50.000                |
| QUATRE VINGT-HUIT ASBL (LE)                    | P1-P4 | MAROLLES          | OS COMMUNAL                | 80.000                |
| SPORTIVE ET EDUCATIVE ANNEESSENS (ASSOCIATION) | P1-P2 | SENNE             | -                          | 130.000               |
| TEFO (CENTRE)                                  | P1-P2 | DIXMUDE-BEGUINAGE | OS COMMUNAL                | 117.500               |
| TROISIEME ŒIL (LE)                             | P2    | CONGRES           | -                          | 95.000                |
| <b>TOTAL</b>                                   |       |                   | <b>210.000 € (21 O.S.)</b> | <b>2.413.560,54 €</b> |

**3-2 Projets Impulsion 2024 (volet local) : 17 projets pour un total de 234.138 euros (5 projets annuels + 12 projets trisannuels)**

| Nom de l'asbl      | Action subsidiable                                                                                                                                                                                                               | Durée du contrat projet | Quartier(s) prioritaire(s) en lien avec le pacte local de la commune et le(s) siège(s) d'activité(s) de l'asbl | Montant octroyé en 2024 |
|--------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| GESL               | A9. La production et diffusion d'outils luttant contre les préjugés et les stéréotypes                                                                                                                                           | 1 an                    | Vieux Laeken Ouest                                                                                             | 10.000                  |
| ATELIERS DU SOLEIL | A11. L'appropriation de l'espace public comme lieu de débat interculturel et d'expression de messages d'ouverture                                                                                                                | 1 an                    | Le quartier des Squares                                                                                        | 10.000                  |
| ENTRAIDE BRUXELLES | A.4. L'enseignement du français pour les jeunes (en dehors du temps réservé à l'obligation scolaire) et les adultes (tables de conversation et mise à niveau des connaissances en alphabétisation et français langue étrangère). | 3 ans                   | Vieux Laeken Est                                                                                               | 30.000                  |
| ARTHIS             | A12. Le développement d'actions communautaires collectives avec les habitants d'un quartier pour favoriser le vivre ensemble                                                                                                     | 3 ans                   | Senne                                                                                                          | 9.000                   |
| OBJECTIF MED       | A.4. L'enseignement du français pour les jeunes (en dehors du temps réservé à l'obligation scolaire) et les adultes (tables de conversation et mise à niveau des connaissances en alphabétisation et français langue étrangère). | 1 an                    | Senne                                                                                                          | 12.500                  |
| INTERPOLE          | A12. Le développement d'actions communautaires collectives avec les habitants d'un quartier pour favoriser le vivre ensemble                                                                                                     | 3 ans                   | Senne                                                                                                          | 19.000                  |
| DOUBLE SENS        | A10. L'accueil et l'accompagnement des nouvelles migrations (demandeurs d'asile, réfugié) et la mise en relation avec les communautés locales.                                                                                   | 3 ans                   | Dixmude Béguinage                                                                                              | 20.000                  |

|                                       |                                                                                                                                                  |       |                         |        |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------------------------|--------|
| CENTRE TEFO                           | A5. L'amélioration des opportunités de formation des personnes d'origine étrangère                                                               | 3 ans | Dixmude Béguinage       | 19.500 |
| CC BRUXEL NORD                        | A9. La production et diffusion d'outils luttant contre les préjugés et les stéréotypes                                                           | 3 ans | NOH, Laken Est et Ouest | 16.000 |
| MINI-ANNESENS                         | A.1. La promotion de la réussite scolaire (mise à niveau, orientation, prévention du décrochage et de l'absentéisme) et l'accueil extrascolaire. | 3 ans | Senne                   | 18.000 |
| ESPACE SOCIA TELE SERVICE             | A12. Le développement d'actions communautaires collectives avec les habitants d'un quartier pour favoriser le vivre ensemble                     | 3 ans | Senne                   | 10.000 |
| Le 3 <sup>e</sup> Œil                 | A11. L'appropriation de l'espace public comme lieu de débat interculturel et d'expression de messages d'ouverture                                | 1 an  | Notre Dames aux neiges  | 10.000 |
| EDUC & FORM                           | A6. Le Développement des compétences numériques dans les formations alpha et fle pour adultes                                                    | 3 ans | Dixmude Béguinage       | 19.500 |
| Jeunesse Valeur Loyauté et Motivation | A.1. La promotion de la réussite scolaire (mise à niveau, orientation, prévention du décrochage et de l'absentéisme) et l'accueil extrascolaire. | 3 ans | NOH                     | 10.000 |
| EPEE                                  | A2. Le développement des compétences numériques pour les enfants et les jeunes dans le cadre du soutien et de l'accompagnement à la scolarité    | 1 an  | Marolles                | 4.923  |
| Espace Culture et Développement       | A2. Le développement des compétences numériques pour les enfants et les jeunes dans le cadre du soutien et de l'accompagnement à la scolarité    | 3 ans | Notre dame aux neiges   | 9.615  |
| Chicago Back                          | A.1. La promotion de la réussite scolaire (mise à niveau, orientation, prévention du décrochage et de l'absentéisme) et l'accueil extrascolaire. | 3 ans | Dixmude Béguinage       | 6.100  |

## 4- OFFRE SOCIALE LOCALE

### 4-1 Services communaux chargés de la mise à jour de l'offre sociale au niveau local

La Ville de Bruxelles est un vaste territoire abritant un maillage important d'associations et de services publics. Pas facile dans ces conditions de restituer une vue d'ensemble actualisée de l'offre sociale tant la mobilité, la création et la dissolution de structures participent de la reconversion journalière de l'offre sociale locale.

Certains organismes actifs sur le territoire communal tiennent cependant à jour l'offre sociale communale consultable en ligne. C'est le cas du Centre de Documentation et de Coordination Sociales (CDCS-CMDC) missionné par la Cocom pour réaliser une : « carte bilingue de l'offre sociale-santé en Région Bruxelles-Capitale » répertoriant sur une carte interactive : « les organisations et services, francophones, néerlandophones et bilingues, actifs dans le domaine social-santé, au profit des personnes habitant la Région de Bruxelles-Capitale ». Le Diagnostic local des besoins communaux et les rapportages de la Coordination locale renvoient régulièrement les membres-opérateurs vers cette source d'information consultable via ce lien virtuel :

<https://social.brussels/search>

En 2016, en collaboration avec les Coordinations locales communales, le Bureau bruxellois de la planification a réalisé un « Monitoring des équipements culturels » reprenant l'annuaire bruxellois des salles et scènes culturelles : « Pour les acteurs culturels et socioculturels, artistes, opérateurs dans le domaine de la jeunesse et de la cohésion sociale, ce projet inclut la possibilité de faire connaître leurs salles sur le site *spots.brussels*. Par le biais de son moteur de recherche, ces acteurs peuvent y trouver une information précise sur les lieux où sont organisées les activités de création, de diffusion, d'animation et de formation ».<sup>5</sup>

Cette source d'information est consultable en ligne :

<https://spots.brussels/fr/>

La Ville de Bruxelles s'est récemment dotée d'outils cartographiques diffusant des informations attenantes à la mobilité, aux projets urbains, aux équipements et services de proximité.

La version « Bêta » des projets urbains : « planifiés, en chantier, inaugurés ou à l'étude » sur le territoire communal est consultable via ce lien : [https://bxlgis.bruxelles.be/#/context/urban\\_projects](https://bxlgis.bruxelles.be/#/context/urban_projects)

L'application « La Ville à 10 minutes » permet à chaque habitant d'accéder aux équipements et service à proximité de chez lui (10 minutes de distance) : « En tant qu'outil cartographique dynamique, la Ville de Bruxelles a développé, en partenariat avec un consortium académique belge, une application informatique qui intègre et géolocalise 72 variétés d'équipements et services réparties en quatre thématiques : vivre ensemble, environnement & cadre de vie, mobilité, et économie résidentielle. Ces variables couvrent 15 sous-thématiques, notamment la jeunesse, les espaces verts, la santé et les transports en commun. Cet outil interactif, mis à jour régulièrement, permet de visualiser l'offre de services et d'équipements sur l'ensemble de Bruxelles et des communes voisines. Il prend en compte non seulement la présence des équipements mais aussi leur accessibilité en termes de temps de déplacement à pied »<sup>6</sup>.

[https://bxlgis.bruxelles.be/#/context/urban\\_projects](https://bxlgis.bruxelles.be/#/context/urban_projects)

<sup>5</sup> <https://perspective.brussels/fr/enjeux-urbains/culture/spotsbrussels>

<sup>6</sup> <https://geoportail.bruxelles.be/actualites/lapplication-ville-10-minutes-est-en-ligne>

Les habitants de la Ville de Bruxelles sont des citoyens invités à participer à la vie politique de leur commune. Ils peuvent suivre en direct ou en rediffusé le Conseil communal via ce lien :

<https://www.bruxelles.be/conseil-live>

Ils peuvent participer aux Conseils de quartier via ce lien : <https://fairebruxellessamen.be/assemblees>

Les associations et habitants de la commune pourront trouver une aide ou des actions de bénévolat via ce lien : <https://www.giveaday.be/fr-be/brussel>

Les postes disponibles dans les différents services de la Ville de Bruxelles et leurs partenaires sont consultables via ces deux liens : <https://www.bruxelles.be/offres-emploi>; <https://www.bruxelles.be/offres-partenaires>

L'asbl Bravvo a réalisé des brochures permettant de visualiser l'offre de service dans les quartiers. Elles sont consultables via ce lien : <https://bravvo.bruxelles.be/les-services-par-quartier>

Les primo-arrivants peuvent bénéficier d'un parcours d'accueil, d'un accompagnement juridique, social, psychologique en recourant aux services de Bapa BXL : <https://bapabxl.be/fr/accueil>

Le CPAS de la Ville de Bruxelles met à la disposition des habitants de la commune une série de dépliants informant de leurs services. Ils sont consultables via ce lien : <https://cpasbxl.brussels/?p=52>

Les Coordinations sociales des quartiers disposent également d'un répertoire à jour de l'offre sociale consultable en ligne. Cette source d'information est importante au regard notamment du ciblage des périmètres communaux prioritaires par ces coordinations. Citons :

- La Coordination Sociale des Marolles offrant un répertoire de l'offre associative locale par thématique : <https://lesmarolles.be/assosciations/>
- La Coordination Sociale de Laeken offrant un guide social limité « aux associations membres de la Coordination sociale de Laeken » : <https://www.picol.be/-Guide-Social-de-Laeken->
- La Coordination Sociale Quartier Neder-Over-Heembeek offrant un répertoire à jour de l'offre sociale consultable en ligne. Les associations y sont regroupées par champ social d'intervention : <https://quartier-noh.be/assoces/>
- Les Coordinations Sociale de la Senne ne dispose pas d'un site reprenant l'offre exhaustive sur la commune cependant qu'une page Facebook existe : <https://www.facebook.com/groups/796112385605218/>
- La Coordination sociale du Quartier Nord tient un répertoire à jour de l'offre sociale consultable via ce lien : <https://infoquartiernord.be/>
- La Coordination locale des projets de Cohésion sociale de la Ville de Bruxelles dispose d'un fichier Excel thématique répertoriant plus 400 structures actives sur le territoire communal.

Enfin, les Coordinations sociales des quartiers, certaines associations, reprennent sur leur site une offre actualisée des événements organisés sur leur territoire. Les riverains peuvent accéder à ces informations en ligne :

Coordination sociale des Marolles (Marolles) : <https://lesmarolles.be/evenements/>

Centre Culturel Bruxelles Nord Maison de la création (Laeken, Noh) : <http://www.maisondelacreation.org/Evenements>

Coordination sociale de Laeken (Laeken) : <https://www.picol.be/-Evenements-culturels->

Coordination sociale de la Senne : <https://www.coordinationsenne.be/fr/activites/programme2025.php>

Coordination sociale de Neder-Over-Heembeek (NOH): <https://quartier-noh.be/prochaines-activites/>

Jeunesse à Bruxelles (Quartier nord) : <https://www.jeunesseabruelles.be/site/evenements-jabr/fete-de-la-jeunesse/>

Centre Bruxellois Action Interculturelle (Senne) : <https://www.cbai.be/agenda/>

Centre Culturel Bruegel (Marolles) : <https://ccbruegel.be/agenda/>

Bravvo Service Prévention de la Ville de Bruxelles : <https://bravvo.bruxelles.be/actualites>

Espace Magh (Senne) : <https://www.espacemagh.be/programme/?fa&post=projects>

Arthis Maison Belgo-Roumaine : <https://www.arthis.org/evenements.html>

Cultures et santé (Senne) : <https://www.cultures-sante.be/accompagnement/agenda-de-l-asbl.html>

Entraide des Marolles : <https://entraide-marolles.be/agenda/>

Le journal de l'alpha : <https://journaldelalpha.be/>

#### **4-2 Actions entreprises pour informer les acteurs de cohésion sociale (activités, appels à projets, offre de formation, activités intersectorielles...).**

La Coordination locale diffuse régulièrement l'offre de formation en lien avec les besoins du secteur. Elle priorise les formations non payantes ou peu onéreuses. Elle diffuse au moins les formations émanant des trois centres d'appui qui sont les partenaires directs de la politique régionale de Cohésion sociale : CRÉDASC, Credaf, Cracs. À certaines occasions, elle diffuse auprès du secteur les formations mises en place par les opérateurs de projets de Cohésion sociale (Leep, Cultures et santé, Bruxelles Laïque...).

En 2024, la Coordination locale continue à diffuser auprès des membres-opérateurs du volet local la liste de formations destinées aux volontaires actifs dans le secteur (réalisée par le Cracs)

<https://view.genial.ly/632c06ce54646d001041a5da/interactive-content-formations-des-volontaires>

Cette publicité de la « formation continue » répondait à l'une des attentes de l'évaluation prospective des dossiers d'agrément. Les membres-opérateurs étaient tenus d'énumérer dans le plan d'action leurs besoins en formation et les formations en perspective. Ce travail a permis à la Coordination locale d'avoir une idée concrète sur les besoins en formation.

Sous l'intitulé : « Information secteur », la Coordination locale diffuse régulièrement par courriel des informations attenantes à la formation continue, les activités du secteur associatif (particulièrement celles organisées par les opérateurs agréés en cohésion sociale : volet local), les demandes de collaboration de différents acteurs du terrain, l'offre de matériel, les appels à projets, les journées pédagogiques, les fêtes de quartier, les enquêtes d'opinion liés aux enjeux du secteur,...

Les concertations locales organisées par la Coordination locale essaient de répondre à des besoins en formation remontés du terrain en offrant des expertises sur des thématiques précises : gestion de la crise pandémique, exposés de médecins, psychologues, recherche sociologique (publics invisibilisés).

En 2025, la forte inquiétude des opérateurs à l'égard de la surconsommation des écrans, l'addiction des jeunes aux jeux vidéo, le peu de formation traitant ces problématiques, a amené la Coordination locale à dédié une journée

de réflexion à cette thématique. Des expertises académiques ont été combinées avec un travail en atelier pour tenter de sensibiliser, d'informer, d'outiller les acteurs de terrain confrontés à ces problématiques.

La Coordination locale diffuse auprès des opérateurs de projets de cohésion sociale des initiatives, animations, formations liées aux engagements de la Ville de Bruxelles en matière de jeunesse et de l'instruction publique (diffusion de spectacles, initiatives citoyennes, inscriptions dans l'enseignement fondamental, primaire et secondaire, spectacles et activités culturelles).

À la demande de certains responsables associatifs, la Coordination locale prospecte l'offre de formations répondant à des attentes plus spécifiques. Enfin, le traitement des rapports annuels d'activités permet à la Coordination locale d'identifier les besoins en formation, notamment ceux liés à des enjeux intersectoriels ou des problématiques émergentes (fracture numérique, adhésion des jeunes au complotisme et fausses croyances, faible littératie des publics en alphabétisation, cas de santé mentale, décrochage scolaire, accompagnement de publics spécifiques : primo-arrivants, Mena, sans papier, communauté Dom et Rom..).

## 5- ANALYSE CONTINUE DES PROBLEMES ET BESOINS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE ELIGIBLE (VILLE DE BRUXELLES)

### 5-1 Problématiques rencontrées par les publics des opérateurs agréés (rapports de visite)

- Public confronté à des bénévoles instables, n'assurant pas de manière régulière les permanences scolaires.
- Maîtrise de la langue trop rudimentaire pour assurer le suivi scolaire des enfants, le public primo-arrivant particulièrement.

Remarque : actuellement seuls deux projets de soutien scolaire offrent une permanence ciblant les publics primo-arrivants. L'étendue du territoire communal, l'attractivité du centre-ville (public primo-arrivants), la concentration de jeunes dans certains quartiers et le volume important de sites de logements sociaux sur la commune appellent un renforcement de ce type d'action.

- Associations de plus en plus confrontées à des publics précaires, manquant de matériel de base (fournitures scolaires, vêtements, local pour effectuer son travail, manger à sa faim...). Certains opérateurs suppléent matériellement à ce manque avec le risque de renforcer le lien de dépendance des parents envers l'association.
- Échecs et difficultés scolaires lancinantes, liées notamment à deux périodes de confinement.
- Publics invisibilisés ou absents des locaux associatifs (jeunesse déambulant sur les sites des logements sociaux, public féminin, Rom, public d'origine subsaharienne invisible dans certaines associations...).
- Indigence culturelle des jeunes résidant dans certains quartiers (Laeken, Marolles, Anneessens).
- Accompagnement des publics MENA (Mineurs Étrangers Non Accompagnés).
- Suivi des jeunes évoluant dans une famille monoparentale.
- Traite des êtres humains : relais et orientation vers des structures spécialisées (cfr public d'origine ukrainienne dans une association).
- Absence et difficulté à mobiliser les papas dans le suivi des enfants.
- Public : nécessité de renforcer l'apprentissage, l'accompagnement social d'un suivi mental.
- Accueil des publics précaires, marginalisés (Dom, Roms, femmes d'origine ukrainienne, Syrie...) livrant les encadrants au stress, la gestion du risque (ex : agressions, postures d'honneur).
- Troubles dys- nécessitant l'intervention d'un logopède ou d'un suivi spécialisé. Les opérateurs accueillent de plus en plus à des jeunes porteurs d'un handicap ou un trouble de l'apprentissage.
- Mamans débordées par l'éducation des enfants (difficulté à les réveiller pour les emmener à l'école, décrochage scolaire), angoissées pour leurs enfants (mort d'un adolescent dans le quartier).
- Gestion des publics adolescents dans certains quartiers (Anneessens, Cité Modèle, Marolles).
- Difficulté pour beaucoup de mamans de rentrer en contact avec l'école, de dialoguer avec les professeurs, absences des professeurs de longue durée, harcèlement.

- Mamans confrontées à un manque d'activités extrascolaires en direction des 3-6 ans. Quelques structures néerlandophones offrent ce type d'activité, une maîtrise minimale du néerlandais est cependant requise.
- Suivi des publics réfugiés (Syriens, Palestiniens).
- Public dépassé par les technologies numériques, nécessité d'action d'éducation aux médias en direction des publics jeunes.
- Irrégularité touchant particulièrement le public primo-arrivant (jusqu'à 2/3 de l'effectif inscrit absent).

## **5-2 Problématiques signalées dans le Diagnostic local des besoins communaux**

Rédigé en 2021, le Diagnostic local des besoins communaux a permis d'identifier les attentes des publics fréquentant les projets de Cohésion sociale via une approche quantitative et qualitative.

L'analyse des variables sociodémographiques donne à voir une dynamique territoriale attirant l'attention sur certains besoins :

- un accroissement de la population résultant de l'exode des petites classes moyennes vers les lotissements pavillonnaires du nord de la commune (quartiers Industrie Nord, Heembeek, Mutsaard, Haren). Ce mouvement de périurbanisation côtoyant une population vieillissante dans ces quartiers (Mutsaard, Coin des cerises, Heembeek) génère des besoins notamment, en termes d'accueil de la petite enfance (Haren), d'activités intergénérationnelles, socioculturelles, de soutien scolaire et de fêtes de quartier (Heembeek, Mutsaard, De Wand).
- les nouveaux habitants de la commune s'installent massivement dans les quartiers centraux (Pentagone Est et Quartier européen) à proximité des fonctions dites spécifiques : institutions européennes et universités. Ces ménages instruits et actifs - le quartier Royal a vu son revenu médian augmenté de plus de 7.000 euros entre 2005 et 2018 - adoptent un usage stratégique du territoire communal, ce qui génère une augmentation du loyer mensuel moyen, reconfigure la praxis locale (commerce de substitution, jeunisme, style de vie global). Les quartiers Stalingrad, Martyrs, Dixmude-Béguinage attirent particulièrement des jeunes ménages isolés, instruits, en provenance de l'Europe des 15. Notre-Dame-aux-Neige, Grand-Place et Dansaert abritent beaucoup d'isolés de plus de 65 ans (+ de 50% des effectifs isolés). L'homogénéité culturelle des quartiers situés dans le Pentagone Est, le quartier Européen, semble plus forte si l'on tient compte du nombre de nationalités pour atteindre 70% de la population du quartier. L'un des enjeux du vivre ensemble relève probablement d'un décloisonnement de ces populations polyglottes, jouissant d'un mode de vie global. Ce qui appelle un renforcement des actions intergénérationnelles, de vivre ensemble, un réinvestissement de l'espace public apte à tisser des liens entre catégories de populations qui se rencontrent peu par-devers le cosmopolitisme de façade.
- le Pentagone Ouest et sa prolongation vers le quartier nord et Laeken concentrent toutes les difficultés : densité importante des sites de logements sociaux (Nord, Heysel, Laeken, Marolles), de populations étrangères (Afrique, Asie, Europe de l'Est et méridionale), ménages inactifs (10.000 unités à Anvers Sud), familles nombreuses (Anneessens, Nord, Laeken Est et Ouest), redoublement scolaire important (Nord, Marolles, Laeken, Houba, Anneessens), concentration de primo-arrivants (plus de 20.000 sur la commune : axe Pentagone-Nord-Laeken) et de la petite enfance (Houba et Laeken), taux de chômage et demandeurs d'emploi inoccupés largement au-dessus de la moyenne régionale (Marolles, Anneessens, Nord, Laeken). Ces quartiers déjà ciblés prioritairement par les autorités communales appellent un renforcement des actions de soutien scolaire, d'alphabétisation, de vivre ensemble, la création de places d'accueil et de gardes d'enfants supplémentaires, particulièrement dans l'axe Laeken-Cité-Modèle concentrant 6 à 7.000 ménages dans certains quartiers, moins présents dans le contrat communal de Cohésion sociale.

Globalement, les sites de logements sociaux (Lacaille, Querelle, Brigittines, Dixmude, Rempart des Moines, Versailles, Square Léopold, Cité modèle) répandus diversement sur l'ensemble du territoire communal, se présentent comme des pôles exponentiels de difficultés quel que soit le niveau de vie de l'environnement local. Les difficultés semblent se cristalliser encore davantage à Cité Modèle et Versailles où la morphologie du quartier coupée du reste de l'environnement local génère un phénomène de contraction de normes doublé d'une forte identité territoriale. Plus qu'ailleurs, des actions de soutien scolaire, de vivre ensemble, de réappropriation de l'espace public sont aujourd'hui nécessaires dans ces périmètres communaux.

La corrélation entre les niveaux supérieurs d'instruction et l'espace résidentiel est significative au niveau communal. C'est elle qui ordonne les disparités territoriales de l'espace communal, ses conséquences en termes d'inégalités sociales au regard notamment de l'autonomie et du capital culturel des ménages instruits, partageant des espaces et modes de vie relativement similaires. Ce qui par conséquent entraîne un rapport différentiel aux institutions, à la littératie, à la maîtrise de la langue, au choix de l'école, au suivi scolaire, à l'accès à la culture et au vivre ensemble.

L'échelle numérique vient globalement conforter les recommandations émises dans le Diagnostic local de sécurité de la Ville de Bruxelles (échelle de 1 à 10). Les cinq recommandations ayant récolté les plus hauts scores sont les suivantes :

- Action permettant aux publics d'accéder à des pratiques culturelles élaborées et d'exposer leurs talents.
- Renforcer la maîtrise de la langue des parents pour améliorer leur communication avec l'école et suivre la scolarité des enfants.
- Les mesures spécifiques destinées à lutter contre le décrochage scolaire des jeunes résidant à proximité des logements sociaux.
- Action garantissant une meilleure compréhension du système scolaire auprès des parents.
- Action visant à réduire la fracture numérique tant au niveau de l'accès que de l'usage des TIC.

### 5-3 Problématiques signalées dans les rapports d'activités 2024

| Catégorie sociologique                                                    | Énoncé                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Fracture numérique et accès aux outils numériques (3 énoncés)</b>      | Absence d'outils informatiques à la maison, difficulté à suivre la scolarité via l'application Smartschool                                                          |
|                                                                           | Public dépassé par la numérisation des services publics                                                                                                             |
|                                                                           | Absence d'outils et d'équipements destinés aux mal-voyants                                                                                                          |
| <b>Soutien familial et parentalité (7 énoncés)</b>                        | Soutien familial limité par le manque de formation des parents                                                                                                      |
|                                                                           | Difficulté d'assurer le suivi des enfants en raison d'une maîtrise insuffisante du français                                                                         |
|                                                                           | Cadre éducatif de l'école non maîtrisé, dualité entre la culture d'accueil et d'origine                                                                             |
|                                                                           | Familles peu informées du fonctionnement du système scolaire                                                                                                        |
|                                                                           | Interaction compliquée avec les établissements scolaires: manque d'information, manque d'accompagnement, angoisse parentale                                         |
|                                                                           | Anxiété parentale, éducation perçue au prisme exclusif des résultats scolaires                                                                                      |
|                                                                           | Difficulté de mobiliser les parents au sein des activités de soutien parental (maîtrise de l'écrit rudimentaire, difficulté économique, manque de temps...)         |
| <b>Conditions de logement et précarité matérielle (6 énoncés)</b>         | Manque d'espace pour étudier (logement exigü, familles nombreuses)                                                                                                  |
|                                                                           | Paupérisation et surpopulation des logements (discriminations liées à l'accès au logement, alimentation fruste et sans qualité)                                     |
|                                                                           | Mal-logement conséquent d'une augmentation des sans-abri                                                                                                            |
|                                                                           | Accès au logement endigué par les problèmes de régularisation du statut de séjour                                                                                   |
|                                                                           | Logement non adapté à des familles nombreuses : les jeunes sont par conséquent livrés à la rue et à ses fléaux destructeurs (drogue, délinquance, troubles mentaux) |
|                                                                           | Difficultés économiques et conditions de logement trop précaires (achat de matériel, participation aux activités, manque d'espace pour étudier)                     |
|                                                                           | Nombre important de familles vivant sous le seuil de la pauvreté                                                                                                    |
| <b>Langue et barrière linguistique (5 énoncés)</b>                        | Maîtrise de la langue française : régression entre la deuxième et la troisième génération des enfants d'immigrés (repli sur sa culture d'appartenance)              |
|                                                                           | Barrière linguistique endiguant l'inclusion des publics primo-arrivants                                                                                             |
|                                                                           | Faible niveau de la langue française en raison d'un manque de pratique de la langue                                                                                 |
|                                                                           | Public maîtrisant peu la langue française, ce qui complique le suivi scolaire, la possibilité d'établir des liens avec les acteurs scolaires                        |
|                                                                           | Expression de soi et des émotions endiguées par la non pratique de la langue française                                                                              |
| <b>Insertion professionnelle compliquée et charge mentale (4 énoncés)</b> | Apprenants désireux de s'intégrer dans le marché du bâtiment mais ne disposant pas d'une maîtrise suffisante de la législation belge                                |
|                                                                           | Apprenantes désireuses d'intégrer le marché du travail et assumant une triple charge : mère, travailleuse, étudiante                                                |
|                                                                           | Apprentissages entravés par les obligations de la vie courante (médecin, AS, commune, CPAS)                                                                         |

|                                                             |                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                             | Surcharge de travail liée à la situation d'aidant proche                                                                                                                                                                         |
|                                                             | Apprenants soumis aux exigences des politiques proactives (CPAS, Actiris) sans que l'offre d'alphabetisation ne rencontre toujours ce type d'exigence (décalage entre les finalités de la cohésion sociale et l'insertion)       |
| <b>Primo-arrivant et vulnérabilité sociale (11 énoncés)</b> | Public primo-arrivant confronté à des inégalités multiples: logement, santé, statut de séjour, travail, échec scolaire, fracture numérique...                                                                                    |
|                                                             | Jeunes primo-arrivants: fort sentiment d'insécurité, manque d'intimité, pression énorme de la part des parents                                                                                                                   |
|                                                             | Irrégularité des apprenants en raison de problèmes de santé, la charge familiale (ménage monoparental), statut de séjour précaire, travail occasionnel...                                                                        |
|                                                             | Crise sanitaire : familles primo-arrivantes confrontées à de nombreuses difficultés (échec scolaire, perte d'emploi, logement...)                                                                                                |
|                                                             | Difficulté d'ordre privée pâtissant sur la trajectoire d'insertion (problème conjugal, familial, santé, logement, scolarité des enfants)                                                                                         |
|                                                             | Changement dans le profil des publics primo-arrivants depuis la crise sanitaire, précarité encore plus grande au sein de ce public (logement, traite des êtres humains, charge mentale)                                          |
|                                                             | Problèmes administratifs dans la gestion des affaires quotidiennes (factures, paiements...)                                                                                                                                      |
|                                                             | Problèmes financiers liés à l'absence de travail et à l'inflation                                                                                                                                                                |
|                                                             | Différences linguistiques et de niveau au sein des groupes et des activités                                                                                                                                                      |
|                                                             | Groupe non mixte : l'ouverture des groupes Fle à la mixité diversifie les profils des apprenants tout en générant d'autres difficultés                                                                                           |
|                                                             | Conservatisme social et représentation traditionnelle des cours : à l'inverse des groupes Fle, les groupes alpha sont moins preneurs des activités complémentaires                                                               |
| <b>Enfance, jeunesse et socialisation (9 énoncés)</b>       | Enfants ayant besoin de s'exprimer mais ne disposant ni d'espace, ni d'outils pour le faire                                                                                                                                      |
|                                                             | Accroissement des jeunes nécessitant un suivi spécifique pour des troubles d'apprentissage (troubles -dys et d'attention)                                                                                                        |
|                                                             | Phénomène de repli sur soi et repli sur les liens communautaristes (jeunes d'origine ukrainienne)                                                                                                                                |
|                                                             | Jeunesse: difficulté d'exprimer les sentiments, de partager les vécus dans les cadres formels (crainte du jugement social)                                                                                                       |
|                                                             | Absence de motivation chez les jeunes fréquentant la première secondaire                                                                                                                                                         |
|                                                             | Adolescence: filles plus impliquées que les garçons en raison d'une différence d'investissement et d'intériorisation des normes scolaires                                                                                        |
|                                                             | Écosystème nocif pour les jeunes : pauvreté, délinquance, concentration urbaine, drogue...                                                                                                                                       |
|                                                             | Cellule familiale anémique : excès de liberté accordée à des enfants livrés aux périls du quartier (Marolles)                                                                                                                    |
| <b>Violences, discriminations et insécurité (4 énoncés)</b> | La présence d'un public gentry dans le quartier Anneessens entraîne les jeunes à externaliser leurs attentes, à multiplier les partenariats pour voir leurs projets exister (besoin de lieux accueillant les jeunes du quartier) |
|                                                             | Inaction des établissements scolaires face aux problèmes de harcèlement sévère, y compris des cas signalés à l'école                                                                                                             |
|                                                             | Harcèlement : enfants repliés sur eux-mêmes, isolés psychologiquement, dépossédés d'espace de parole                                                                                                                             |

|                                                                              |                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                              | Sécurité des jeunes confrontés à un milieu urbain violent (racket, harcèlement), sans que les jeunes puissent recourir à des figures d'autorité (police) |
|                                                                              | Agressions et discriminations touchant les filles voilées (rue, transport en commun), renforçant leur isolement                                          |
|                                                                              | Violences institutionnelles : difficulté à faire valoir ses droits (discriminations, méconnaissance des législations et des acteurs de terrain)          |
| <b>Loisirs, culture et accès aux ressources (5 énoncés)</b>                  | Accès aux activités culturelles et de loisirs (manque de moyens, information, activités extrascolaires...)                                               |
|                                                                              | Recherche d'activité de loisirs et de détente (activités récréatives de socialisation)                                                                   |
|                                                                              | Activités extrascolaires peu présentes dans le quartier, les jeunes comblent ce manque en dehors du quartier (Noh)                                       |
|                                                                              | Activités culturelles pures (ex: musée) moins fréquentées que les activités ludiques                                                                     |
|                                                                              | Manque de perspectives et d'ouverture, avec une faible exposition aux pratiques sportives, artistiques et culturelles                                    |
| <b>Handicap, santé mentale et accès aux services spécialisés (4 énoncés)</b> | Contraintes liées aux handicaps physiques et sensoriels (usage de grands caractères, transcription en braille, transports adaptés, soins...)             |
|                                                                              | Nombre considérable de jeunes atteints par des troubles dys-, d'attention, d'hyperactivité, sans accès à des services spécialisés                        |
|                                                                              | Troubles nécessitant un suivi logopédique                                                                                                                |
|                                                                              | Problèmes de santé, comme le surpoids, souvent liés à un manque d'activité physique                                                                      |

## 5-4 Autres enjeux relatifs aux publics

**Virtualisation des rapports sociaux** : un enjeu d'une importance considérable émerge des rapportages et des visites de terrain : l'usage problématique des écrans et leurs conséquences sur la santé mentale. Un responsable associatif alerte contre cette dérive : « *Au soutien scolaire, de nombreux jeunes manquent de motivation. Les études montrent que l'utilisation des réseaux sociaux active le système de récompense du cerveau en libérant de la dopamine, connue comme « l'hormone du bien-être », liée à des activités agréables telles que manger, rencontrer quelqu'un, jouer à un jeu vidéo ou parier en ligne. Les jeunes deviennent addicts, voire esclaves de cette sensation, et cherchent constamment à obtenir leur dose, qui augmente avec le temps. Ils perdent ainsi toute motivation pour les études ou d'autres activités* »<sup>7</sup>.

Nombreux responsables associatifs partagent ce diagnostic sur lequel ils n'ont aucune prise. Les jeux vidéo, les réseaux sociaux dévorent le temps libre des jeunes évoluant dans les quartiers populaires (jusqu'à 14 heures par jour pour certain). Une telle hégémonie des écrans à la maison laisse penser que la famille est entravée dans sa fonction traditionnelle de sphère de transmission, de socialisation même si, comme le rappelle Mr Pascal Minotte, le rapport social virtualisé ne désincarne pas la réalité, le réel est juste médiatisé par l'écran.

La concertation locale du 11 avril 2025 a été dédiée en partie à la problématique des écrans (experts + travail en atelier). Bien que ces échanges contribuent à sensibiliser le secteur sur cette question, d'éminents spécialistes estiment que la problématique des écrans est un enjeu de santé publique auquel il faut apporter une réponse urgente tant elle cause des ravages dans les familles. La prévention contre l'usage nocif des écrans, l'éducation aux médias, la régulation des technologies numériques se présentent comme trois axes prioritaires qui gagneraient à être confortés sur le terrain via des appels à projets, des expertises locales ou en soutenant financièrement les centres d'appui s'attellant particulièrement à ce chantier.

**Conséquences des accords de majorité (gouvernement Arizona)** : les réformes des régimes de pension et du chômage prévues en 2026 inquiètent un secteur associatif d'ores et déjà confronté aux conséquences d'un accord de gouvernement (la Supernota) tout juste mis en œuvre. Certains responsables associatifs voient des mamans reprendre à la hâte un travail rémunéré en laissant leur progéniture à l'abandon. La limitation des allocations de chômage à deux ans met une bonne partie des ménages vivant des revenus de remplacement face au mur. Faute de qualification et d'une politique d'insertion durable, beaucoup de ménages se précipitent par anticipation sur des opportunités de travail abordables, exigeant moins de compétences (titres services par exemple) et peu valorisées. L'éducation des enfants cède ainsi à la survie financière de la famille ; ce qui alerte un secteur associatif craignant une défection des familles, une augmentation des décrochages scolaires, la recrudescence des incivilités dans les quartiers populaires de la ville de Bruxelles.

**Délinquance et mutation de la déviance urbaine** : les acteurs associatifs travaillant à proximité des sites de logements sociaux (Marolles, Anneessens, Cité Modèle) alertent les pouvoirs publics vis-à-vis de la recrudescence de la délinquance urbaine. Les événements qui se sont déroulés récemment à Anderlecht (guerre de gangs, tir à balles réelles) préfigurent une mutation de la déviance sociale prenant les traits du banditisme international. Certains acteurs associatifs s'inquiètent de l'impact délétère de certains microcosmes urbains : « *Nous notons ces dernières années une grosse recrudescence des faits de délinquance et violence qui touchent les jeunes de plus en plus tôt. Les dynamiques de quartier ont changé et, s'il y a toujours eu des trafics et autres incivilités, ces dernières années nous remarquons qu'ils ont pris de l'ampleur et que, par exemple, les « grands » ne protègent plus les « petits » mais, au contraire, les impliquent directement dans des activités illicites* »<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> Rapport d'activités MJ NOH, 2024 : p. 7

<sup>8</sup> Rapport d'activités MJ Le 88 : p. 6

## 5-5 Difficultés identifiées dans la mise en œuvre des actions

| Énoncé                                                                                                                                                                                              | VOLUME | AXE PRIORITAIRE | Catégorie sociologique                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Public alpha nécessitant une approche plus spécifique: confusion des sons, mémorisation défaillante, repli sur soi                                                                                  | 1      | P2              | <b>Difficultés d'apprentissage et besoin d'une approche spécifique (alpha et soutien scolaire) : 13 énoncés</b> |
| Difficultés d'accueillir des enfants présentant des troubles d'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, dysorthographe, dyspraxie, TDAH, hyperactifs)                                                  | 2      | P1              |                                                                                                                 |
| Taille des groupes limitée par la diversité des handicaps et des besoins spécifiques (adaptation des supports pédagogiques, organisation des tests de positionnement et évaluations trimestrielles) | 1      | P2              |                                                                                                                 |
| Surcharge de devoirs entravant le travail qui doit être mené en alpha et sur les compétences de base                                                                                                | 1      | P1              |                                                                                                                 |
| Difficulté de lire des énoncés complexes et de méthodologie de travail                                                                                                                              | 1      | P1              |                                                                                                                 |
| Hétérogénéité liée au lancement d'un nouveau module en Fle (ajustement du niveau du groupe nécessaire)                                                                                              | 1      | P2              |                                                                                                                 |
| Rythmes d'apprentissages différenciés au sein du groupe: peu de pratique du français dans la sphère privée, difficultés de vie, disponibilité mentale...                                            | 1      | P2              |                                                                                                                 |
| Hétérogénéité des niveaux et des jeunes accueillis (programmes scolaires non synchronisés, grande diversité dans le travail scolaire, performance scolaire variant selon l'école fréquentée)        | 1      | P1              |                                                                                                                 |
| L'association doit remédier à ce qui n'a pas été transmis à l'école                                                                                                                                 | 1      | P1              |                                                                                                                 |
| Décrochage scolaire ( jusqu'à 1/5 de l'effectif) et liste d'attente non résorbée                                                                                                                    | 1      | P1              |                                                                                                                 |
| Manque de confiance en soi et d'autonomie: expression écrite et prise de parole en public compliquées                                                                                               | 1      | P1              |                                                                                                                 |
| Perception de l'école de devoirs comme un espace de détente (espace d'aide scolaire investi comme un lieu convivial, de rencontre entre pairs)                                                      | 1      | P1              |                                                                                                                 |
| Usagers : régularité dans le paiement des frais de participation bien que l'AMO use de tarifs sociaux                                                                                               | 1      | P1              | <b>Financement et contraintes institutionnelles</b>                                                             |
| Activités extérieures: coût des moyens de transport dispendieux, freine certaines activités (visites annulées)                                                                                      | 1      | P1              |                                                                                                                 |
| Difficulté de remplir les groupes en alpha en raison d'une augmentation de l'offre alpha organisée par les opérateurs publics locaux (CPAS)                                                         | 1      | P2              |                                                                                                                 |
| Mode de financement précaire obligeant l'association à innover (appels à projets) au détriment des projets utiles, qui font sens et doivent être mis de côté                                        | 1      | P1              |                                                                                                                 |
| Difficulté à s'adapter aux spécificités du règlement de dépenses Cocof (séjours résidentiels)                                                                                                       | 1      | P1              |                                                                                                                 |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |   |       |                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|-------|----------------------------------------------------|
| Recrutement d'animateurs pour assurer des orientations spécifiques plus cadrés que les programmes des Ateliers d'Aide à la Réussite                                                                                                                                                                         | 1 | P1    | <b>Formation et qualifications</b>                 |
| Manque de moyens et manque de personnel                                                                                                                                                                                                                                                                     | 1 | P2    |                                                    |
| Besoin de formations renforçant la professionnalisation des pratiques d'alphabétisation (Cohésion sociale)                                                                                                                                                                                                  | 1 | P2    |                                                    |
| Peu de temps disponible pour la formation continue et l'acquisition de compétences pédagogiques spécifiques                                                                                                                                                                                                 | 1 | P1    |                                                    |
| Formation des animateurs: manque de disponibilité pour suivre les formations en journée, difficulté de trouver un animateur suppléant durant les formations                                                                                                                                                 | 1 | P1    |                                                    |
| Harmonisation des pratiques mises en œuvre par les volontaires : pratiques pédagogiques différenciées entre animateurs, usage de manuels français déconnectés de la réalité de terrain                                                                                                                      | 1 | P2    |                                                    |
| Absence de vocation pour le travail avec des publics scolaires                                                                                                                                                                                                                                              | 1 | P1    | <b>Fracture numérique</b>                          |
| Vulnérabilité des femmes face aux technologies numériques en raison d'une mentalité conservatrice (femmes roms : époux empêchant l'usage des réseaux sociaux)                                                                                                                                               | 1 | P2    |                                                    |
| Difficultés à faire face à une administration online                                                                                                                                                                                                                                                        | 2 | P2    |                                                    |
| La fermeture des guichets physiques constitue un obstacle pour les publics analphabètes                                                                                                                                                                                                                     | 1 | P2    |                                                    |
| Plateforme numérique scolaire non accessible aux travailleurs associatifs pour des questions de confidentialité (Smartschool)                                                                                                                                                                               | 1 | P1    |                                                    |
| Abandon des supports papiers compliquant le suivi scolaire des jeunes (l'usage du smartphone relève de la vie privée)                                                                                                                                                                                       | 1 | P1    |                                                    |
| Accrochage et fidélisation des parents de jeunes primo-arrivants: barrière linguistique, méconnaissance des dispositifs existants, réticence à s'engager dans des actions collectives                                                                                                                       | 1 | P1    | <b>Inégalités sociales et parcours migratoires</b> |
| Difficulté d'adapter les activités d'expression en raison de l'arrivée d'un public originaire de Syrie (recours au langage gestuel, expression physique pour compenser les difficultés linguistiques)                                                                                                       | 1 | P1    |                                                    |
| Primo-arrivants: parents manquant de compétences et de méthodologie pour suivre les enfants                                                                                                                                                                                                                 | 1 | P1    |                                                    |
| Irrégularité et démotivation du public pour des questions de santé, difficultés familiales (ménages monoparentaux), statut de séjour précaire, obligations scolaires des enfants, horaire de travail fluctuant, contraintes des politiques proactives, manque de disponibilité cognitive, accès au logement | 4 | P1-P2 |                                                    |
| Projet « Exclusif garçon » : participation des femmes migrantes non concrétisée en raison d'expériences de vie traumatiques, une thématique non comprise (notion « d'espace public hostile »)                                                                                                               | 1 | P4    |                                                    |
| L'école délivre des contenus neutres qui ne tiennent pas compte de l'iniquité des positions sociales                                                                                                                                                                                                        | 1 | P1    |                                                    |
| Difficultés spécifiques au public primo-arrivant: accompagnement individuel nécessaire, besoin de compétences spécifiques, parcours scolaire chaotique, classe inadaptée au niveau de l'élève                                                                                                               | 1 | P2    |                                                    |
| Parcours d'intégration : les conditions d'obtention de la nationalité poussent les adultes à s'inscrire vers l'offre d'alphabétisation des structures de promotion sociale habilitées à certifier le niveau de français acquis                                                                              | 1 | P2    |                                                    |
| Besoin d'activités conviviales, sans finalité pédagogique afin d'offrir des espaces d'expression aux jeunes                                                                                                                                                                                                 | 1 | P1    |                                                    |
| Jeunes stressés par l'école, souhaitant rattraper leurs lacunes durant les périodes d'examen                                                                                                                                                                                                                | 1 | P1    | <b>Jeunesse et bien-être</b>                       |
| Recours au « gagnant-gagnant » pour fidéliser des jeunes démotivés et happés par les écrans (ex : sortie récréative contre participation aux activités pédagogiques)                                                                                                                                        | 1 | P1    |                                                    |

|                                                                                                                                                                                                                              |   |       |                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|-------|--------------------------------------------------|
| Manque d'implication chez les jeunes de première secondaire assurés de passer d'office (tronc commun)                                                                                                                        | 1 | P1    |                                                  |
| Difficulté à fidéliser des publics secondaires: augmentation de l'offre d'activités au sein des écoles, engagements sportifs, peu d'intérêt pour le suivi régulier de l'aide scolaire (12-14 ans assurés de passer d'office) | 3 | P1    |                                                  |
| Fidéliser le public à l'aune des activités perçues comme sans importance, réticences en face des horaires d'activités                                                                                                        | 2 | P1-P4 |                                                  |
| Tendance à prendre l'association pour une agence de voyage : parents preneurs d'activités convenant à leurs enfants tout en refusant certaines activités régulières ou qu'ils ne connaissent pas                             | 1 | P1    |                                                  |
| Forte exigence des jeunes en matière de méthodologie de travail                                                                                                                                                              | 1 | P1    |                                                  |
| Jeunesse : perte d'autonomie chez les nouvelles générations, régularité aux activités, peu de spontanéité                                                                                                                    | 1 | P1    |                                                  |
| Désintérêt pour l'école de devoirs (soutien familial inexistant, décrochage scolaire, disparité ou trop de devoirs, addiction aux écrans, difficultés sociales, troubles d'attention et de concentration)                    | 1 | P1    |                                                  |
| Fidélisation des publics endiguée par les contraintes de la vie courante (horaire de travail, garde des enfants), engagement à court terme, barrières linguistiques, manque de confiance en soi                              | 1 | P2    |                                                  |
| Dégâts psychosociaux conséquents de la crise pandémique (2020-2021) : élèves fréquentant une cinquième année sans disposer des acquis de la première                                                                         | 1 | P1    |                                                  |
| Réaménagement des périodes d'inscription en raison des nouveaux calendriers scolaires                                                                                                                                        | 1 | P2    |                                                  |
| Assurer la continuité entre le projet en cours et le projet nouvellement agréé (projet pas encore mis en œuvre en janvier 2024, nouveaux ateliers, recrutement du personnel adéquat)                                         | 1 | P2    |                                                  |
| Redéfinition du champ d'action de l'équipe afin de recentrer les interventions sur les besoins prioritaires des enfants (clarification des rôles, adaptation des pratiques)                                                  | 1 | P1    |                                                  |
| Difficultés à créer des sous-groupes distincts (organisation des modules)                                                                                                                                                    | 1 | P2    |                                                  |
| Nombres d'inscrits insuffisant dans certains groupes                                                                                                                                                                         | 2 | P2    |                                                  |
| Fréquentation fluctuante des activités (période d'examen), ce qui génère des difficultés de planification                                                                                                                    | 1 | P1    |                                                  |
| Absence récurrente nécessitant d'élargir les inscriptions après la rentrée                                                                                                                                                   | 1 | P2    |                                                  |
| Absentéisme des enseignants avec pour conséquence de retards en français, math, néerlandais                                                                                                                                  | 2 | P1    |                                                  |
| Démission du référent scolaire avec pour conséquence d'une réorganisation des activités                                                                                                                                      | 1 | P1    | <b>Participation et mobilisation des publics</b> |
| Turn-over important chez un partenaire ayant entraîné des difficultés d'organisation                                                                                                                                         | 1 | P4    |                                                  |
| Communication avec les parents compliquée (retard dans la transmission des informations, incompréhension...)                                                                                                                 | 1 | P1    |                                                  |
| Difficulté à mobiliser les familles à l'extérieur (communication nécessitant des compétences spécifiques, manque de temps)                                                                                                   | 1 | P4    |                                                  |
| Gestion des contacts avec les parents en situation de précarité                                                                                                                                                              | 1 | P1    |                                                  |
| Projet Art politique : sensibilisation à la thématique compliquée en raison de sa complexité (recherche de supports accessibles, contextualisation des faits)                                                                | 1 | P4    |                                                  |
| Parents non familiarisés avec le monde de la culture, moins prioritaire à leurs yeux                                                                                                                                         | 1 | P4    |                                                  |
| Absentéisme et manque de ponctualité: retard répété, parents dépassés par leurs adolescents                                                                                                                                  | 1 | P1    |                                                  |
| Parents anxieux et focalisés sur l'offre de soutien scolaire (crise sanitaire, décrochage scolaire des enfants)                                                                                                              | 1 | P1    |                                                  |

|                                                                                                                                                                                                                                 |   |    |                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|----|----------------------------------------------------|
| Projet « exclusif garçon » : difficulté à impliquer les adolescentes dans la thématique déjà appropriée par les groupes adultes                                                                                                 | 1 | P4 |                                                    |
| Manque de projets initiés par les jeunes du quartier (soutien financier et institutionnel inexistant, besoin de structurer des activités sur le long terme, posture consumériste chez les jeunes, manque d'espace d'expression) | 1 | P1 |                                                    |
| Rencontres en classe endiguées par la difficulté de joindre le collectif les Immenses (sans-chez-soirisme)                                                                                                                      | 1 | P4 |                                                    |
| Défection d'un groupe de 100 élèves (spectacle joué sur le site Noh)                                                                                                                                                            | 1 | P4 |                                                    |
| Manque d'assiduité aux activités: parents non investis dans le suivi des enfants, offre concurrente, fatigue chez l'enfant, trop longue journée à l'école, addiction aux jeux...)                                               | 1 | P1 |                                                    |
| Fréquentation occasionnelle des activités autres que scolaires                                                                                                                                                                  | 1 | P1 |                                                    |
| Primo-arrivant : la régularité aux ateliers « manga » contraste avec l'atelier « livre illustré » peu fréquenté                                                                                                                 | 1 | P1 |                                                    |
| Parents privilégiant l'offre de soutien scolaire organisé à l'école (par facilité)                                                                                                                                              | 1 | P1 |                                                    |
| Manque d'implication et attitudes inappropriées à l'endroit d'un animateur                                                                                                                                                      | 1 | P1 |                                                    |
| Difficultés d'entrer en contact avec le corps enseignant                                                                                                                                                                        | 1 | P1 | <b>Relations école-association</b>                 |
| Contact compliqué avec les écoles, ce qui entrave la relation école- famille (manque de temps, effectifs chargés de travail, priorités pédagogiques différentes...)                                                             | 1 | P1 |                                                    |
| Collaboration avec les écoles secondaires : concurrence avec des écoles qui offrent leur propre dispositif de soutien scolaire                                                                                                  | 1 | P1 |                                                    |
| Communication avec les écoles : manque de temps, procédures administratives lourdes                                                                                                                                             | 1 | P1 |                                                    |
| Absences et difficultés de remplacement de certains bénévoles                                                                                                                                                                   | 1 | P2 | <b>Ressources humaines et recrutement bénévole</b> |
| Bénévoles non défrayés instables, pas toujours formés, pas toujours impliqués dans le projet de l'association                                                                                                                   | 2 | P1 |                                                    |
| Difficultés à recruter des volontaires compétents pour former des adultes, l'association se rabat sur des stagiaires formés en bureautique et en comptabilité                                                                   | 3 | P2 |                                                    |
| Difficultés de recruter du personnel salarié (et non des bénévoles): formatrice expérimentée et qualifiée pour assurer les exigences en matière de cohésion sociale                                                             | 1 | P1 |                                                    |
| Disponibilité des étudiants recrutés (blocus scolaire, compatibilité des horaires)                                                                                                                                              | 2 | P1 |                                                    |
| Forfait horaire peu attractif pour des artistes assurant les Ateliers d'Aide à la Réussite                                                                                                                                      | 1 | P1 |                                                    |
| Gestion de l'équipe pour renforcer la régularité et la stabilité des bénévoles                                                                                                                                                  | 2 | P1 |                                                    |
| Manque de volontaires pour assurer l'accompagnement scolaire individualisé                                                                                                                                                      | 1 | P1 |                                                    |
| Obligation de refuser des inscriptions en raison des capacités limitées de l'association                                                                                                                                        | 1 | P1 |                                                    |
| Pénurie d'animateurs qualifiés pour assurer le suivi scolaire du public (lacunes scolaires, difficultés psychologiques, linguistiques...)                                                                                       | 1 | P1 |                                                    |
| Perte de l'effectif en soutien scolaire en raison d'une absence de longue durée au sein de l'équipe d'encadrement                                                                                                               | 1 | P1 |                                                    |
| Plafond forfaitaire bénévole imposant une répartition équilibrée des heures de prestations (présence une à deux fois par semaine)                                                                                               | 1 | P1 |                                                    |
| Recherche des bénévoles ayant un minimum d'expérience en animation de groupe d'adultes et enseignement en Alpha particulièrement                                                                                                | 1 | P2 |                                                    |

|                                                                                                                               |   |    |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|----|--|
| Recrutement des intervenants scolaires disposant d'un diplôme de bachelier ou en dernière année d'étude                       | 1 | P1 |  |
| Recrutement d'une personne pour assurer les activités de soutien parental (profil rare à trouver pour une vacance à mi-temps) | 1 | P1 |  |
| Besoin d'un temps de travail dédié au renforcement des liens entre les bénévoles                                              | 1 | P1 |  |

## 5-6 faits d'actualité qui ont exercé une influence sur l'action des associations

| ENONCE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | COMPOSANTE                                   | VOLUME |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------|
| La situation à Gaza et la violation des droits de l'homme ont un impact émotionnel sur les jeunes (sentiment d'impunité et d'impuissance, banalisation des images de crimes, attentes d'explications...)                                                                                                                                | Conflits internationaux                      | 9      |
| Désengagement politique des jeunes parce qu'ils ne comprenant pas la militarisation des conflits internationaux                                                                                                                                                                                                                         |                                              |        |
| Les événements à Gaza affectent les apprenants en provenance de cette région ou vivant à proximité                                                                                                                                                                                                                                      |                                              |        |
| Le conflit israélo-palestinien affecte particulièrement des jeunes en attente d'explications. Poursuite de la réflexion sur ce sujet (atelier « magazine des jeunes »)                                                                                                                                                                  |                                              |        |
| Conflit israélo-palestinien: impact émotionnel sur les familles et les enfants, discussions intenses, sentiment d'impuissance, traitement de l'information, mise en place de temps d'échange, collaboration avec des intervenants spécialisés, éducation aux médias...                                                                  |                                              |        |
| Ateliers d'écriture et d'expression en lien avec les conflits internationaux                                                                                                                                                                                                                                                            |                                              |        |
| La montée de l'extrême droite, les déclarations racistes, islamophobes génèrent une peur du lendemain au sein des publics alpha                                                                                                                                                                                                         |                                              |        |
| Ambiance anxiogène au sein des publics liée aux vécus de certains apprenants ou au contexte actuel : inflation et vie chère, guerre en Syrie, Ukraine, Gaza. Colère présente chez certains enfants qui prennent conscience de ce qui se passe dans leur pays d'origine                                                                  |                                              |        |
| Méfiance croissante à l'égard du monde politique                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Contexte sociopolitique actuel               | 6      |
| Les mesures Arizona et l'absence de gouvernement bruxellois nourrissent de l'inquiétude (bénéficiaires et encadrants)                                                                                                                                                                                                                   |                                              |        |
| Débat sur le programme Evras (Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) dans les écoles : interrogations et inquiétudes des parents, réserve quant au contenu et l'âge des enfants, demande d'explications pour mieux accompagner les enfants                                                                            |                                              |        |
| Climat social tributaire des nouvelles mesures du gouvernement Arizona (inégalités sociales accrues, mixité sociale, limitation des allocations de chômage, durcissement de la politique migratoire, suspicion à l'égard des populations étrangères, augmentation des sans-papiers, ségrégation socio-spatiale accrue, communautarisme) |                                              |        |
| Sentiment d'injustice et de défiance à l'égard des institutions créés par le contexte géopolitique actuel                                                                                                                                                                                                                               |                                              |        |
| Défiance à l'égard du gouvernement liée aux nouvelles mesures (Supernota): rencontres entre parents et personnels politiques, ateliers citoyens                                                                                                                                                                                         |                                              |        |
| Atelier sur le thème de la démocratie, les droits et obligations liés au vote et à l'actualité politique et sociale (partenaire : Inforjeunes Laeken)                                                                                                                                                                                   | Élections, extrême droite et discriminations | 8      |
| Les élections de 2024 ont influencé les contenus des « Mercredi citoyen » (forces politiques, compréhension du système électoral belge...)                                                                                                                                                                                              |                                              |        |
| Questions et réflexions diverses sur les élections du 09 juin (partis francophones, séparation des pouvoirs, vote électronique, mode de scrutin, visite du Parlement fédéral et visionnage du film: <i>Les Suffragettes</i> )                                                                                                           |                                              |        |
| Stigmatisation de la communauté musulmane avec pour conséquence un sentiment d'exclusion et de discrimination (nécessité d'instituer des espaces d'expression et de valorisation des identités culturelles)                                                                                                                             |                                              |        |
| La journée du 08 mars est propice à un travail sur le droit des Femmes dans le monde et en Belgique                                                                                                                                                                                                                                     |                                              |        |
| École à indice faible: reproduction des inégalités sociales au fil des générations                                                                                                                                                                                                                                                      |                                              |        |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                         |   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|---|
| Montée de l'extrême droite et de l'islamophobie stigmatisant les jeunes (racisme décomplexé et médiatisés par des chaînes Bolloré, déclarations populistes de responsables politiques en Belgique)                                                                                                                                                   |                                         |   |
| Polarisation des discours identitaires et politiques renforçant le choc des cultures                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                         |   |
| Politique culturelle se développant sans le consentement des habitants du quartier (prise de parole des jeunes de l'EDD lors de l'évènement Danse avec les foules)                                                                                                                                                                                   | Gentrification et politique de la ville | 2 |
| Aménagement urbain et sentiment d'exclusion (gentrification, augmentation des loyers, multiplication des logements Airbnb)                                                                                                                                                                                                                           | IA et technologies numériques           | 5 |
| Questionnement au sein du public sur l'usage des Intelligences artificielles (Chat Gpt): comment utiliser efficacement ces outils ?                                                                                                                                                                                                                  |                                         |   |
| Influence des réseaux sociaux sur les jeunes contribuant à nourrir des attentes irréalistes, difficulté pour les parents d'encadrer l'usage des outils numériques, diffusion de modèles sociaux désincarnant les valeurs traditionnelles                                                                                                             |                                         |   |
| Submersion des technologies numériques affectant la concentration et le bien-être des jeunes                                                                                                                                                                                                                                                         |                                         |   |
| Numérisation croissante des services publics avec pour conséquence un isolement social et des discriminations (public incapable de contacter le syndicat, CPAS, mutuelle, transformation du service social en service de première ligne, fracture sociale, non-recours aux droits)                                                                   |                                         |   |
| Essor de l'intelligence artificielle: potentialités énormes pouvant mettre en difficulté des jeunes en trajectoire d'apprentissage (paresse, perte d'autonomie face à la machine, productions écrites ne reflétant pas leurs acquis...)                                                                                                              | Inflation                               | 4 |
| Inflation et précarisation des familles (difficultés d'accéder aux biens essentiels, échec scolaire croissant, accès aux loisirs payants)                                                                                                                                                                                                            |                                         |   |
| Augmentation du coût de la vie sur les familles poussant certaines mères à accepter des emplois pénibles, précaires, dans le secteur manuel le plus souvent avec pour conséquence, un abandon des enfants                                                                                                                                            |                                         |   |
| La nécessité de gagner sa vie réduit les priorités éducatives à peu de chagrin (abandon du suivi scolaire, des sorties, déficit éducatif, échec scolaire croissant...)                                                                                                                                                                               | Média et désinformation                 | 3 |
| Médiatisation des conflits internationaux : couverture médiatique jugée partielle par beaucoup de jeunes, comparaison entre l'accueil réservé aux populations ukrainiennes et celui des populations palestiniennes, syriennes, africaines, subsahariennes ; phénomène de méfiance et de défiance à l'égard des institutions                          |                                         |   |
| Défiance à l'égard des médias accusés de diffuser des informations biaisées. Les jeunes se détournent des médias traditionnels et vont chercher l'information dans les réseaux sociaux. Nécessité d'actions d'éducation aux médias                                                                                                                   |                                         |   |
| Fakes news: vidéos promettant de gagner de l'argent (trending, drop shipping) en s'appuyant sur des modèles de réussite économique (mythe de la réussite sans travail). Rôle des influenceurs dans la propagation de fausses informations. Besoin d'actions citoyennes et de solidarité en vue d'ériger un sentiment de fierté ancré dans la réalité |                                         |   |
| Différents échanges liés aux commémorations publiques (première guerre mondiale, Auschwitz-Birkenau)                                                                                                                                                                                                                                                 | Mémoire                                 | 1 |
| Inscription: arrivée récente d'un public valide en complément du public constitué de personnes à besoins spécifiques (malvoyants): la mise en place de l'antenne à Koekelberg contribue probablement à envoyer vers le Troisième œil des publics plus larges                                                                                         | Mutation sociale                        | 2 |
| Mal-être lié à l'accélération sociale (sentiment d'être dépassé par les événements, nouvelles technologies, instantanéité de l'information)                                                                                                                                                                                                          |                                         |   |
| Campagne de sensibilisation aux élections belges et européennes: existence d'une « mentalité de ghetto » au sein d'un public roumanophone fortement influencé par les réseaux sociaux (Tik-Tok). Conséquences : réticence au débat, au dialogue et au multiculturalisme                                                                              | Roumanie                                | 5 |
| Nombre considérable de Roumains embrigadés dans des listes de partis de droite et d'extrême droite en Belgique, particulièrement en Flandre (nouveaux arrivants, personnes peu éduqués, jeunes travaillant dans la construction très vulnérables à la désinformation)                                                                                |                                         |   |
| Image de la Roumanie ternie par les dernières élections. Le pays a été la cible d'une attaque massive de la Russie et de ses alliés générant une campagne de désinformation et des milliers de faux comptes (réseaux sociaux) au profit du candidat d'extrême droite                                                                                 |                                         |   |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                  |   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|---|
| Défiance à l'égard des institutions au sein de la communauté roumaine, opinion de la population roumaine clivée (pro-européens et extrême droite). La diaspora roumaine a voté massivement pour le candidat d'extrême droite à l'inverse d'une diaspora moldave pro-européenne |                                  |   |
| Euroscepticisme dans la diaspora roumaine en conséquence de son maintien en salle d'attente de l'Europe                                                                                                                                                                        |                                  |   |
| Accueil du public ukrainien disposant de la nationalité roumano-ukrainienne dans les associations. Ce public s'intègre relativement bien dans le nouveau pays d'accueil (travail, parcours scolaire des enfants)                                                               |                                  |   |
| Public en mutation dans une association en raison de l'arrivée récente de Syriens (précarité, barrière linguistique, parents jeunes de – de 30 ans). Nécessité d'un suivi personnalisé et d'un accompagnement social des parents                                               | Public syrien                    | 5 |
| Vulnérabilité particulière aux enfants originaires de Syrie (difficulté de s'exprimer, peur de devoir quitter le territoire)                                                                                                                                                   |                                  |   |
| La fin du régime de B. El Assad a eu un impact considérable sur les jeunes en provenance de Syrie (liens familiaux avec les dissidents du régime, perte de nouvelles de certains proches)                                                                                      |                                  |   |
| Augmentation des inscriptions de jeunes en provenance de Syrie et Palestine                                                                                                                                                                                                    | Système d'enseignement           | 3 |
| Réforme de l'enseignement et stress chez les jeunes (augmentation des exigences académiques, nouvelles modalités d'évaluation, tronc commun retardant le choix d'orientation)                                                                                                  |                                  |   |
| Animations et discussions avec les jeunes liées à la grève des enseignants (conditions de travail des enseignants, enjeux sociaux liés à l'école)                                                                                                                              |                                  |   |
| Les maladies hivernales et la grève des enseignants ont eu une influence sur le public (absentéisme, fermeture de l'école, retard scolaire)                                                                                                                                    | Public ukrainien                 | 5 |
| La guerre en Ukraine a précipité ce public aux portes des associations, ce qui a eu un impact sur les modules de formation                                                                                                                                                     |                                  |   |
| Le public ukrainien est souvent constitué de familles monoparentales (mère + enfants): tendance au repli, besoin d'un accompagnement social                                                                                                                                    |                                  |   |
| Cours de Fle: le public ukrainien éprouve des difficultés à suivre les cours (irrégularité, troubles de concentration)                                                                                                                                                         |                                  |   |
| Augmentation des apprenants en provenance d'Ukraine y compris apprenants à besoins spécifiques                                                                                                                                                                                 |                                  |   |
| Croissance des enfants en provenance d'Ukraine fragilisés par la non-maîtrise de la langue et les conditions de leur exil                                                                                                                                                      | Violences urbaines et policières | 5 |
| En 2024, le quartier des Marolles a été le théâtre de nombreux faits de violence conséquents d'une réclusion des enfants à la maison                                                                                                                                           |                                  |   |
| Fusillades récentes dans le quartier des Marolles ayant généré un sentiment d'insécurité au sein des familles et un désengagement des activités collectives (importance de la médiation sociale)                                                                               |                                  |   |
| Thématique des violences policières préoccupant beaucoup de jeunes et abordée dans le cadre du projet « Art et Politique » (décès de Mehdi): échanges nourrissant les projets socio-créatifs réalisés par les jeunes                                                           |                                  |   |
| Violences urbaines et policières (charges mentales tributaires d'expériences de discrimination, rejet des institutions)                                                                                                                                                        |                                  |   |
| Tueries survenues dans le quartier Cureghem nourrissant une peur que des faits similaires se produisent à Anneessens                                                                                                                                                           |                                  |   |

## **5-7 Conséquences de la transition vers l'agrément**

Globalement, la transition vers l'agrément a confronté les responsables associatifs à des changements, des réadaptations de leurs projets et à un renforcement notable de leurs ressources humaines. On peut classer ces différents changements autour des catégories suivantes.

### **a) Elargissement ou ciblage plus spécifique des publics**

- Ciblage plus spécifique des enfants du primaire résidant dans le quartier et élargissement des activités extrascolaires ;
- mise en place d'actions spécifiques pour les - et + de 15 ans (encadrement adapté, choix d'orientation scolaire et professionnel, développement de projets locaux, préparation aux études supérieures) ;
- réponse adaptée aux familles recherchant un accompagnement plus inclusif et soucieux des difficultés des enfants ;
- élargissement public : inscription d'apprenants ne vivant pas dans une situation d'handicap (asbl Troisième œil).

### **b) Contraintes administratives et adaptation aux nouvelles exigences de la Cocof**

- phase de transition permettant une adaptation progressive aux nouvelles exigences de la Cocof ;
- augmentation notable de la charge administrative (suivi du financement, règlement de dépenses) ;
- augmentation des procédures administratives en direction des travailleurs (dossiers, respect du nouveau cadre) ;
- adaptation aux nouvelles exigences administratives et réglementaires (horaires, inscription et révision des critères d'accueil) ;
- obligation de constituer des groupes de 10 jeunes (projet P4) ;
- l'exigence de participation se heurte à l'engagement intermittent des jeunes dans la totalité des projets ;
- augmentation significative de la charge administrative liée à la gestion renforcée de la présence des enfants, la planification des activités socio-créatives et de la logistique ;
- difficulté de recruter du personnel prenant en charge les « orientations spécifiques ».

### **c) Évolution et pérennisation du projet**

- Stabilisation des ressources financières et activités envisagées sur le long terme ;
- réflexion intensive sur le projet d'animation et modification du mode de fonctionnement (activités du mercredi et saisonnières) ;
- intensification des activités culturelles (frais de visite, matériel, partenariat) ;
- investissement augmenté (cours de Fle), achat de matériel de bureau supplémentaire (formations), organisation d'ateliers d'expression et de sorties de qualité ;
- réaménagement des espaces (achat de mobilier destiné à la ludothèque et bibliothèque) ;
- pérennisation du projet dans le quartier et renforcement de la position de l'association dans le secteur (collaboration et partenariat renforcés) ;
- transition vers l'agrément se déroulant en 3 étapes : 1) échange avec la Cocof, 2) rédaction de la candidature d'agrément sous l'impulsion d'un groupe de travail (recrutement d'un chargé de projet à cette fin), 3) mise en place progressive du programme cohésion sociale 2024-2028 ;
- financement permettant la recherche d'un bâtiment plus adapté (structure dédiée aux activités de l'association) ;

- recentrage sur l'épanouissement global de l'enfant (participation plus accrue des enfants aux activités extrascolaires, travail moins centré sur les performances scolaires) ;
- logique de l'agrément globalement bien intégrée par l'équipe d'encadrement (continuité entre le projet historique de l'association et l'agrément).

#### **d) Formalisation, évaluation et formation**

- Plus grande structuration du suivi et des évaluations (notamment les entretiens réguliers avec les jeunes) ;
- mise en place de journées pédagogiques facilitant la cohabitation entre les 6-8 et 9-12 ans ;
- renforcement de l'encadrement artistique tourné davantage vers la qualité des productions ;
- attention plus accrue à la phase d'évaluation du projet ;
- déclinaison des finalités du projet en objectifs clairs et vérifiables (indicateurs, rapports d'activités, statistiques) ;
- réflexion approfondie sur les espaces d'échanges entourant les propositions artistiques.

#### **e) Perte qualitative pour le projet en cours après l'agrément**

- Le détaché Lire et Ecrire n'est plus habilité à animer le groupe cohésion sociale en binôme. Conséquences : diminution du nombre d'inscriptions, charge de travail plus importante pour le formateur, moins de fluidité dans les animations ;
- veiller à ce que l'agrément ne devienne pas un outil technocratique focalisé sur les données quantitatives au détriment du facteur humain.

#### **f) Prestige et plus grande visibilité des actions de cohésion sociale**

- Plus grande crédibilité de la structure aux yeux du public et partenariat facilité avec les écoles ;
- plus grande clarification de l'offre aux familles en conséquence de la formalisation du projet pédagogique ;
- renforcement notable du pôle communication (supports, réseaux sociaux, prospectus, sacs...) ;
- plus grande visibilité du projet auprès du public et des partenaires ;
- renforcement de la confiance du public avec une augmentation notable du nombre de participants ;
- création d'une chaîne YouTube permettant aux apprenants « malades » de suivre les cours en ligne.

#### **g) Réorganisation des horaires, des plannings et des activités**

- Plus grande implication de l'équipe dans la formation et la documentation des pratiques ;
- renforcement du réseau/partenariat et accès à de nouvelles ressources ;
- réaménagement des horaires et nouvelle structuration des cours de Fle et d'alphabétisation ;
- réorganisation générale de l'association: organigramme, rôles, programmes ;
- horaires de travail du personnel engagé à temps partiel réadaptés ;
- réorganisation de certains pôles d'activités (groupe accueil, détaché pédagogique, atelier informatique...) ;
- nouvelle répartition des tâches au sein de l'équipe ;
- réorganisation des activités pour mieux répondre aux exigences administratives ;
- encodage des présences par une personne désignée ;

- planning horaire plus strict avec prise de présence aux ateliers, organisation de sessions doubles, d'activités « bis » lors des stages (élargissement des créneaux horaires) ;
- création de classes supplémentaires, recrutement personnel, évolution du rôle des animateurs, formalisation plus grande des activités (objectifs pédagogiques, parcours d'apprentissage).

#### **e) Ressources humaines supplémentaires**

- Renforcement de l'équipe de formateurs non sans quelques contraintes ;
- renforcement de l'équipe de bénévoles (équipe plus dynamique et plus variée) ;
- financement de plusieurs postes de coordination (gestion et structuration du projet, consolidation de l'équipe, coordination EDD) ;
- recrutement d'un salarié (mi-temps) pour assurer les activités de soutien parental, l'encadrement du personnel, le secrétariat ;
- recrutement de volontaires dédiés plus spécifiquement au suivi des plus petits ;
- recrutement d'une formatrice assurant le suivi des tables de conversation ;
- augmentation du nombre d'heures des salariés ;
- renforcement de l'encadrement scolaire (personnel qualifié, formation de l'équipe pédagogique) ;
- renforcement de l'équipe par des formateurs, bénévoles et stagiaires First (transport des personnes en situation d'handicap).

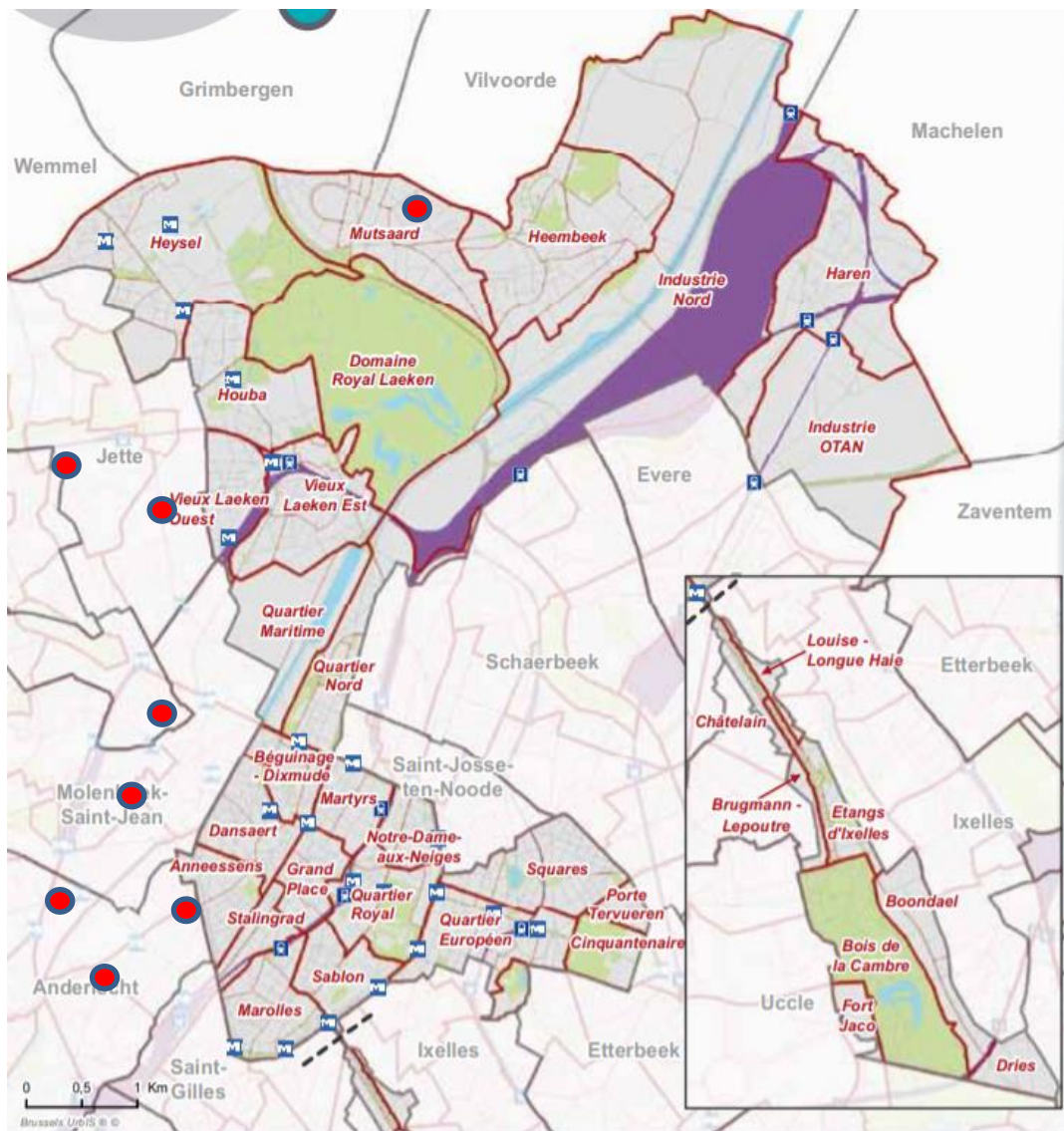
## 5-8 Remarques, commentaires, suggestions à communiquer à la Cocof

| Énoncé                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Catégories                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Besoin de formations en vue de s'adapter aux besoins des publics: troubles de l'apprentissage, encadrement d'enfants en difficulté (colère, stress, frustration), découverte de nouvelles ressources pédagogiques                                                                            | Formations                  |
| Remerciement pour l'organisation de séances d'accompagnement à la rédaction des rapports d'activités (Coordination locale/Cocof)                                                                                                                                                             | Retours positifs du secteur |
| Remerciement pour la qualité de l'accompagnement de la Coordination locale et la Cocof (agrément)                                                                                                                                                                                            |                             |
| La création de Fédération des opérateurs de Cohésion sociale est un plus pour le secteur (échanges et réflexions avec les acteurs du secteur, mutualisation des expériences...)                                                                                                              |                             |
| Association en attente d'une mise en valeur des animateurs-encadrants auprès de différents organismes publics (promotion de l'utilité du secteur associatif, visibilité du travail associatif, site web dédié, impact sur la vie des bénéficiaires, fonction symbolique : mise en confiance) | Enjeu de Reconnaissance     |
| Renforcement de l'impact des EDD: meilleure collaboration avec les écoles, valorisation du rôle des EDD, soutien aux initiatives culturelles locales                                                                                                                                         |                             |
| Nécessité de financer la politique de cohésion sociale par-devers un climat politique encourageant la limitation des dépenses publiques                                                                                                                                                      | Attente du secteur          |
| Nécessité de disposer d'une liste de logopèdes, de centres de logopédies en vue de dépister les troubles dys- (adultes-enfants)                                                                                                                                                              |                             |
| Nécessité de se concerter avec les établissements scolaires, le ministre de l'Enseignement en vue de revoir les manuels scolaires (complexité des exercices, clarté des consignes...)                                                                                                        |                             |
| Promouvoir des journées de rencontre entre formateurs dans le but de se sentir épaulés, soutenus dans le travail quotidien                                                                                                                                                                   |                             |
| Organiser des rencontres entre formateurs, coordinateurs pédagogiques et représentants de la Cocof en vue d'échanger sur les pratiques, s'informer des dernières directives concernant l'accueil des migrants                                                                                |                             |
| Offre d'un accompagnement personnalisé tenant compte de la réalité singulière des associations (formulaires à remplir, clarification des questions, développement de projet)                                                                                                                 |                             |
| Interpellation politique sur la perception des jeunes issus de l'immigration (amalgames, médias, discriminations)                                                                                                                                                                            |                             |
| Prise en compte des effets nocifs de la gentrification (comment maintenir les familles dans le quartier ?)                                                                                                                                                                                   |                             |
| Association en attente d'une simplification des procédures administratives                                                                                                                                                                                                                   | Administration Cocof        |
| Extension des possibilités de financement pour des dépenses alimentaires (collation, alimentation saine)                                                                                                                                                                                     |                             |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Communication plus claire autour de la procédure d'agrément et des reportages                                                                                                                                                                                                                        |                                                       |
| La règle de comptabilisation des activités à partir d'un minimum de 10 participant·es ne correspond pas à la réalité du terrain. L'Administration devrait tenir compte de la difficulté à fidéliser le public en raison de problématiques personnelles                                               |                                                       |
| Demande que la Cocof tienne compte de la réorganisation interne, la redistribution des ressources financières en interne, lors de la demande de financement                                                                                                                                          |                                                       |
| La lourdeur administrative est un frein à la bonne marche des activités: démarches administratives complexes, chronophages, l'investissement de l'équipe dans tâches administratives se fait au détriment de la qualité des activités (heures supplémentaires, prestations bénévoles...)             |                                                       |
| Trouver un équilibre entre la transparence des règles justificatives et l'impact de cette mission légitime sur l'équipe et le fonctionnement quotidien                                                                                                                                               |                                                       |
| Meilleure prise en compte de la difficulté à inscrire le projet dans une définition, un cadre, des limites strictes tandis que la réalité de terrain est fluctuante, sujette à des contingences inattendues                                                                                          |                                                       |
| Rigidité et restrictions croissantes dans les directives des arrêtés impactant directement sur le choix des activités                                                                                                                                                                                |                                                       |
| Charge administrative fortement accrue en raison de la préparation des rapports financiers (multiplication des tâches, mobilisation des travailleurs)                                                                                                                                                |                                                       |
| Les besoins et difficultés des publics précaires nécessitent un temps de travail consommé par les charges administratives (nécessité de travailler bénévolement en dehors des heures de travail, conséquences sur la vie de l'équipe)                                                                |                                                       |
| Lourdeur administrative qui pèse sur le projet (le temps consacré à ces tâches empiète sur le bon déroulement des activités, stress, règles qui changent fréquemment avec une difficulté à planifier à long terme, nécessité de réduire les changements de dernières minutes)                        |                                                       |
| Besoin d'un financement complémentaire pour acheter du matériel et renforcer le personnel d'encadrement                                                                                                                                                                                              |                                                       |
| Impossibilité d'encoder les activités de la première semaine de janvier dans le fichier Excell (volet B – rapport d'activité)                                                                                                                                                                        |                                                       |
| Demande de pouvoir consacrer une part plus importante du subside aux frais de camp résidentiel (pour augmenter l'effectif des jeunes)                                                                                                                                                                | <b>Dysfonctionnement et violence institutionnelle</b> |
| Nombre croissant de jeunes externalisés des structures du quartier (écoles spécialisées, suivi psychologique)                                                                                                                                                                                        |                                                       |
| Gestion quotidienne du subside rendue compliquée par une direction âgée et en mauvaise santé                                                                                                                                                                                                         |                                                       |
| Gentrification : projets culturels initiés par des acteurs externes du quartier, intégrant rarement la population locale                                                                                                                                                                             |                                                       |
| Forte demande d'inscriptions reflétant l'ampleur des difficultés scolaires dans le quartier (réorientation précoce des jeunes, augmentation des activités périscolaires dans les écoles limitant la disponibilité des jeunes, approches pédagogiques pas toujours adaptées aux jeunes en difficulté) |                                                       |

## 6- ETAT DES LIEUX DES ACTIONS DES OPERATEURS AGREES

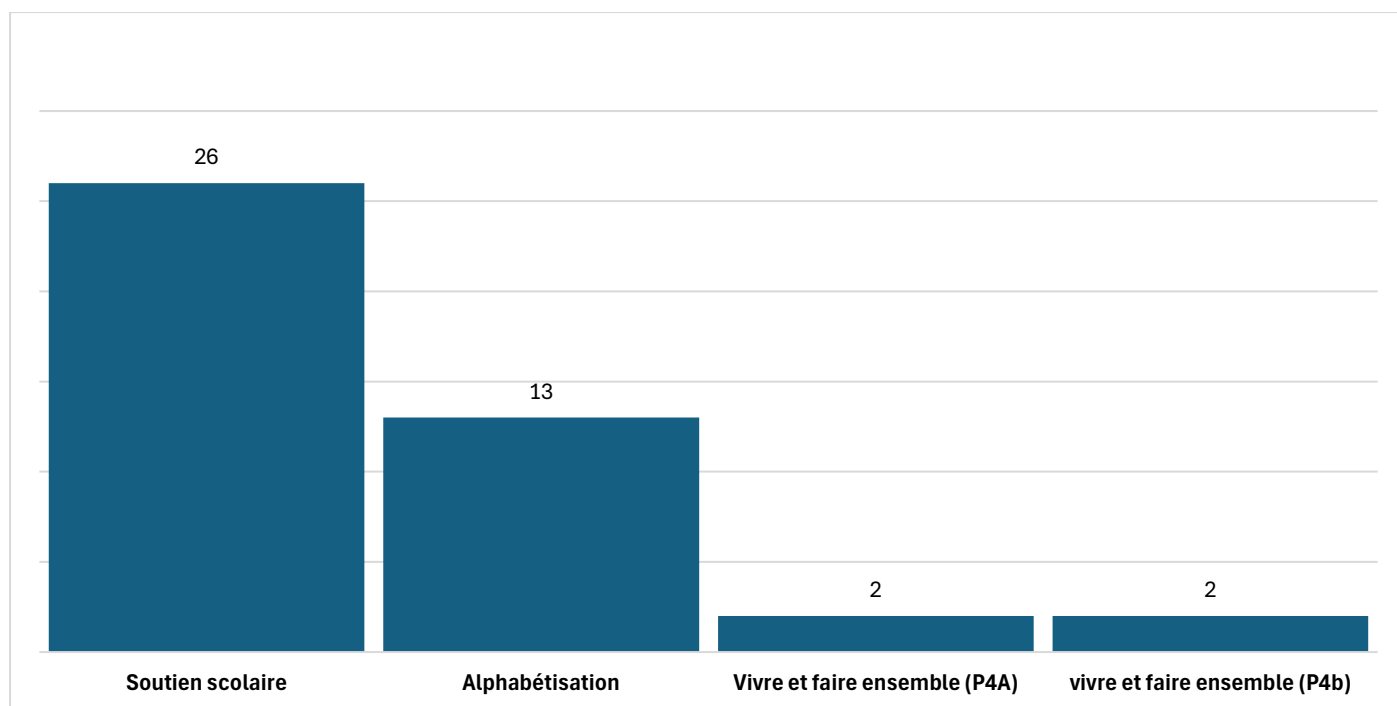
### 6-1 Distribution géographique de l'offre associative en 2024



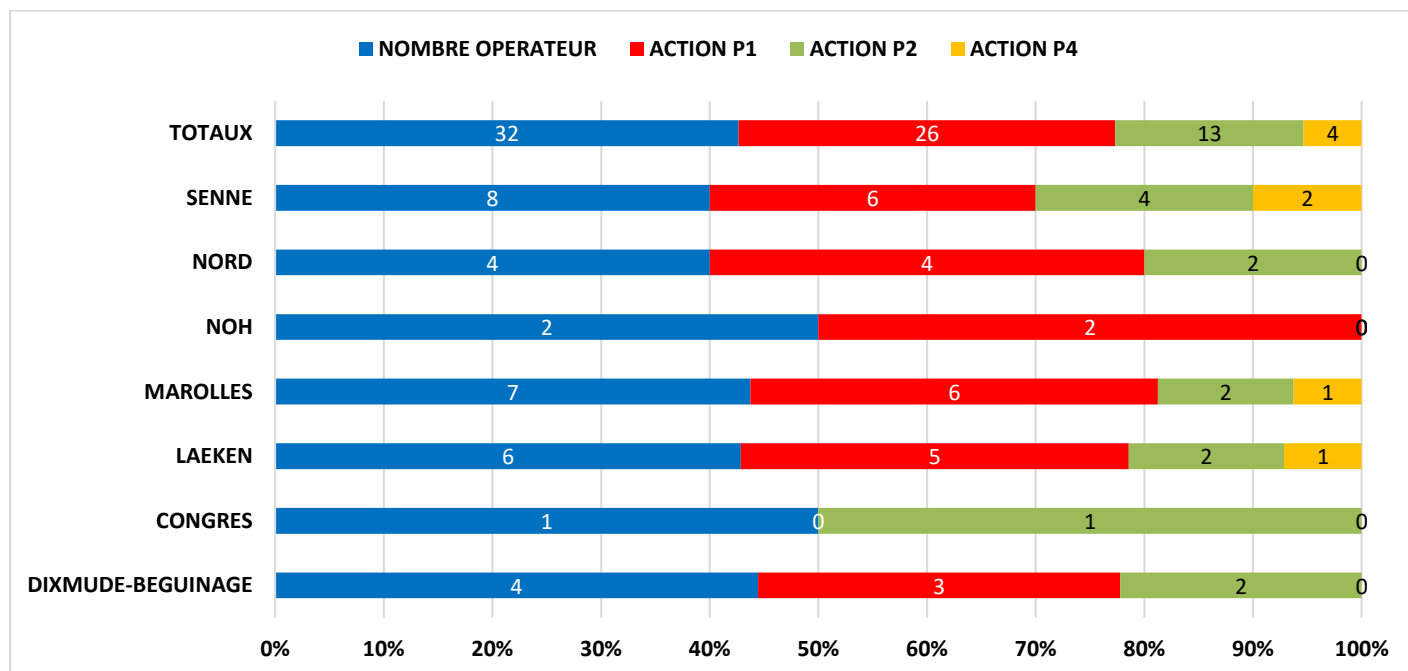
Avec ses 32,6 km<sup>2</sup>, la Ville de Bruxelles est la plus vaste commune de la capitale (20% de surface globale de la RBC). D'après le découpage du monitoring des quartiers, ce territoire abrite 36 quartiers recouvrant 107 secteurs statistiques.

32 projets sont actuellement reconnus et financés par la Cocof dans le cadre du contrat communal de Cohésion sociale. Ces opérateurs desservent leurs actions dans huit quartiers prioritaires : Marolles, Anneessens, Béguinage-Dixmude, Congrès, Quartier Nord, Vieux Laeken Est, Vieux Laeken Ouest et Neder-Over-Heembeek (pastilles rouges).

## 6-2 Caractéristiques de l'offre associative



En 2024, les 32 projets intégrant le volet local - Cohésion sociale desservait un total de 43 actions prioritaires : 26 actions de soutien scolaire (60% des actions globales), 13 actions Alpha/Fle (30% des actions globales), 2 actions de vivre ensemble (outil à vocation socioculturelle) et 2 actions de vivre ensemble (sensibilisation à l'interculturalité).



Avec 26 actions développées, le soutien scolaire recouvre plus de 60% de l'offre communale en Cohésion sociale. Cette offre se distribue de manière relativement équilibrée dans les zones communales prioritaires (5 à 6 actions) à l'exception des quartiers Dixmude-Béguinage, Congrès et Noh moins desservis.

Avec 13 actions développées, l'Alpha/Fle couvre 30 % de l'offre communal en Cohésion sociale. L'offre d'alphabétisation est relativement équilibrée dans les zones prioritaires à l'exception du quartier Heembeek ne disposant pas encore d'un opérateur Alpha reconnu.

Avec 4 actions développées, les projets de vivre ensemble sont moins présents dans le contrat communal. L'intégration tardive de cet axe dans le dispositif (2016) explique la moindre présence de ces activités développées de manière transversale par les membres-opérateurs.

Au regard du Diagnostic local des besoins communaux réalisé en 2021, la distribution géographique de l'offre associative dans la commune reflète relativement bien les besoins du terrain. L'axe Pentagone Ouest-Nord-Laeken cumule toutes les difficultés. L'ensemble des opérateurs reconnus actuellement en Cohésion sociale sont actifs dans ces périmètres d'intervention. Si la dynamique d'ensemble recouvre un état réel des besoins communaux, certains quartiers pas encore reconnus ou reconnus en partie mériteraient d'être renforcés. C'est le cas des quartiers Houba, Heysel, Haren pas encore intégrés dans le dispositif de Cohésion sociale, dont la concentration des difficultés appelle une extension de l'offre (soutien scolaire et de vivre ensemble).

- Les quartiers Heembeek, Cité Modèle, Dixmude-Béguinage, Congrès gagneraient à voir une extension de l'offre scolaire de même qu'un développement des projets de vivre ensemble au regard notamment du climat de défiance entre jeunes du quartier, de méfiance entre habitants et de la particulière réclusion des populations désœuvrées dans des sites de logement sociaux (Versailles, Coin des cerises, Cité Modèle) environnant des lotissements pavillonnaires relativement chics et huppés.

- Les actions de soutien scolaire gagneraient à être soutenues financièrement dans les quartiers Senne et Laeken à l'endroit notamment d'un axe orienté plus spécifiquement sur le soutien scolaire primo-arrivant et d'activités de loisirs destinées aux plus petits.

- L'alphabétisation et le renforcement de la littératie gagneraient à être renforcés dans les quartiers abritant ou voyant circuler régulièrement des primo-arrivants, particulièrement les quartiers Anneessens, Nord et Laeken se présentant comme des zones de transit pour ces populations.

- Le déficit de la langue française des jeunes et adultes nécessite des actions de remédiation et d'apprentissage de la langue reliées si possible à une pédagogie du système scolaire.

- L'axe Yser-Chaussée d'Anvers actuellement peu desservi en projets associatifs, abritant deux sites de logements sociaux, manque indéniablement d'actions ciblant la jeunesse et les seniors.

- Les quartiers confrontés récemment à des mouvements de gentrification gagneraient à voir se développer des projets de reliance sociale, un réinvestissement de l'espace public (fêtes de quartier, brocantes, balades guidées). Particulièrement dans les Marolles et à Anneessens où l'instrumentalisation des habitants par des promoteurs de projets culturels est fortement décriée.

- Les quartiers Martyrs, Congrès récemment intégrés dans le contrat communal, gagneraient à voir se développer des actions intergénérationnelles, de soutien scolaire à proximité notamment des logements sociaux (site Marais-Ommegang).

## 6-3 Axe prioritaire 1 : « l'accompagnement à la scolarité et à la citoyenneté des enfants et des jeunes »

### 6-3-1 Points saillants et objectifs des activités de cohésion sociale (projets P1)

Les 26 opérateurs de projets de soutien scolaire offrent une large palette d'activités régulières, ponctuelles ou saisonnières. Par-delà les exigences décrétales en matière de Cohésion sociale, les fonctions assumées par les opérateurs préfigurent **une sorte de service public de substitution**. Les associations endossent plusieurs fonctions d'intérêt général :

**Filet de sécurité – service de rattrapage social** : enfants, jeunes et familles s'appuient quotidiennement sur les ressources associatives pour combler un retard scolaire, accéder à des loisirs, à des pratiques culturelles, socioartistiques, renforcer des compétences non acquises à l'école, renforcer le lien entre parents, enfants, adultes et l'école si bien que la diversité des activités offertes par ces opérateurs recouvre une fonction de rattrapage social qu'un opérateur résume d'une formule lapidaire : « *Je n'ai jamais vu un jeune sans échec* ».

**Les habitants des quartiers prioritaires bénéficient ainsi de ressources compensatoires pour lutter bon an, mal an, contre les inégalités sociales.** Loin de se contenter de l'aide scolaire, les 6-12 ans, 12-23 ans bénéficient d'une aide aux devoirs quotidienne, de séances de remédiation, d'un appui méthodologique, d'une préparation aux épreuves certificatives (CEB, CE1D), de séances de yoga et de médiation, de théâtre, jeux coopératifs, de sorties culturelles, de camp de résidence, d'un accompagnement numérique, d'une aide pour les travaux en ligne, d'un suivi individuel, d'un accompagnement assorti d'un partenariat ou d'une forme d'expertise (Nota Bene, médiation culturelle au sein des écoles, travail de rue), de cours de néerlandais, d'ateliers méthodologiques de type : « pédagogie ados ». Si ce dynamisme rend la présence des opérateurs de soutien scolaire indispensables dans les quartiers prioritaires du territoire communal, **il montre que les politiques publiques peuvent s'appuyer sur le secteur associatif pour combler l'inégalité d'accès aux ressources éducatives dans les quartiers populaires**<sup>9</sup>.

**Structures de proximité renforçant les liens entre parents, écoles et associations** : participation aux actions menées par la « Coalition des parents de milieux populaires » (mouvement CGé), rencontre avec Mme Hariche, Échevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse, des Ressources Humaines et de la Petite Enfance de la Ville de Bruxelles, Mme Désir Ministre de l'Éducation de la FWB, Mr Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, un Conseil des jeunes et le Comité des parents de l'EDD secondaire (Interpôle) ; organisation de petits-déjeuners, de séances thématiques, projections en présence des parents, débat en présence d'un intervenant externe apportant une expertise sur une thématique prioritaire aux yeux des parents (psychologue, pédopsychiatre...), aide scolaire en collaboration avec les écoles et les parents, médiation scolaire et familiale: réception des parents et jeunes ayant des demandes spécifiques, intervention dans les écoles à la demande des parents, « ateliers immigration » : pour meilleure compréhension de l'expérience migratoire en contexte urbain, Comité de parents dont l'objectif est d'en faire des interlocuteurs légitimes (Laeken), intégration au Conseil de participation de l'école Steyls, atelier parents accompagné d'un interprète français-arabe (Setis)<sup>10</sup>, projet « Place de vos droits » : travailleurs sociaux réunis autour de stands informatifs consultables à la place Émile Bockstael et ouverts aux passants, visite du salon SIEP (orientation scolaire et choix des études), modules de détente/yoga pour les parents, conférences dédiées aux parents (Comment manger sainement ? Rapport entre émotions et envie de manger), rassemblement convivial de mamans autour d'une psychologue délivrant des séances thématiques (relations familiales, comment prendre soin de soi...), petit déjeuner interculturel, permanence sociale accompagnant individuellement les familles, projet radio « Paroles des Marolles »...

<sup>9</sup> Les permanences scolaires accueillent majoritairement des jeunes fréquentant des établissements scolaires à indice socio-économique faible : [https://gallilex.cfwb.be/sites/default/files/imports/52613\\_000.pdf](https://gallilex.cfwb.be/sites/default/files/imports/52613_000.pdf)

<sup>10</sup> La coordination locale a constaté lors d'une visite de terrain que la présence d'un interprète permet à certains parents d'exprimer des préoccupations peu relevées ou mal interprétées par les travailleurs sociaux.

**Inclusion sociale et culturelle** : les constats alertant les pouvoirs publics sur l'intérêt des jeunes pour des pratiques culturelles consuméristes, la fixation des parents sur les tâches scolaires, la désertion des publics lors des sorties externes, sont encore nombreux cette année. À l'opposé de ces constats, les activités d'inclusion sociale et culturelle sont particulièrement denses dans le secteur associatif (P1). Et ce, au moins dans le cadre des activités ponctuelles puisque, hormis quelques opérateurs alternants quotidiennement l'aide scolaire et les activités extrascolaires, les mercredis après-midi souvent dédiées à des activités d'épanouissement, les activités régulières sont généralement centrées sur l'aide aux devoirs, la remédiation scolaire et les modules de méthodologie. Certains opérateurs conditionnent ainsi l'aide scolaire à la participation aux activités extrascolaires, d'autres desservent quotidiennement des ateliers sociocréatifs, d'autres encore, engagent les jeunes dans l'organisation d'activités extrascolaires via le Conseil des jeunes. La qualité des activités desservies est indéniable : poterie, dessin, peinture, macramé, atelier journalisme, préparation à la Zinneke Parade, club d'échec hebdomadaire, création mangas, (élaboration de scénario, technique de dessin, présentation aux parents), création d'un livre illustré, chant, art plastique, sensibilisation au langage et au corps, danse et jeu de coopération, psychomotricité, activités manuelles, exploration du quartier, jardinage (gestion jardin Arakova), roman-photo, psychomotricité-conte, percussions, initiation à la programmation et à la robotique, kiosque à images (kamishibai multilingue offrant des récits racontés en plusieurs langues), atelier alimentation, rencontre avec une comédienne professionnelle, atelier vélo, stylisme, impression et teinture sur tissu, atelier hip-hop, projet photo encadré par une photographe professionnelle, échanges intergénérationnels avec une maison de repos, visite des Serres royales, du Musée du Chocolat, de la Bande dessinée, Maison de l'histoire européenne, Musée Autoworld, Sciences naturelles...

**Citoyenneté active, actions solidaires et empowerment** : les projets de soutien scolaire se distinguent également par une série d'initiatives tendant à renforcer le pouvoir d'agir, les capacitations, la citoyenneté active ou à sensibiliser les jeunes aux formes aiguës de précarité à l'aune d'un investissement de leur énergie créatrice dans des actions solidaires. Ces initiatives prennent la forme de Comités de parents, Conseils de jeunes prenant part au projet pédagogique de l'association, de rencontres avec les figures politiques communales particulièrement sollicitées en 2024 (élections législatives et locales) ou en la forme de revendications de collectifs de jeunes particulièrement politisés.

On peut citer à ce titre le projet « Shoe Box » : boîtes de première nécessité destinées aux sans-abri et distribuées lors d'une maraude, le projet « Soho. Senne » ayant pour finalité de renforcer la solidarité et la citoyenneté des jeunes en situation précaire à l'abord d'une série d'initiatives et d'activités thématiques : théâtre expression, petit-déjeuner interculturel, le théâtre "égalité de genre", le goûter tissant des liens entre adultes, la rencontre entre un Conseil de jeunes et responsables politiques locaux en vue de dénoncer l'échec des projets dits « inclusifs », le sentiment de déportation ou d'instrumentalisation éprouvés par des jeunes « objet » des politiques culturelles loin des préoccupations locales : « *Le Conseil des jeunes EDD a souhaité boycotter les projets qui les maintiennent dans une posture d'objet plutôt que d'acteurs à part entière. Ils revendiquent des initiatives plus citoyennes et inclusives, ancrées dans la réalité de leur quartier, qui puissent s'inscrire dans la durée et contribuer à leur émancipation* » ; les conférences abordant des thèmes tels que « l'exclusion sociale », « la pauvreté », « les conflits internationaux », la publication du « Magazine des jeunes » : publications mensuelles dédiées à l'actualité des sciences, phénomènes de société, technologies, le projet « A films ouverts » : création d'un court-métrage sur le thème du racisme, les collectes de produits de première nécessité destinés aux enfants palestiniens, la campagne « don de sang » inter associative (en collaboration avec la Croix rouge de Belgique), soutien aux enfants hospitalisés atteints d'un cancer, le conte : « Si l'immensité était contée » établissant un lien entre enfants et personnes concernées par le « sans-chez-soirisme », participation aux actions de la « Coalition des parents de milieux populaires » interpellant les partis politiques, atelier Art politique (en collaboration avec Bruno Vranken), création d'un journal encadrée par une journaliste professionnelle, présentation d'exposés citoyens à l'Espace Senghor, spectacle de fin d'année sur le thème de la paix, atelier d'éducation à la citoyenneté confortant la prise de parole en public, sensibilisation à l'implication dans les élections dans plusieurs associations (en collaboration avec le Cabinet d'Instruction publique de la Ville de Bruxelles), atelier

bricolage usant de matériaux recyclés (sensibilisation au développement durable et à l'environnement), atelier « Droits de l'homme », théâtre-forum, création d'un journal télévisé, théâtre centré sur « l'égalité de genre » : stéréotypes de genre déconstruits à partir de l'écriture automatique, atelier « Mères du monde » : débat sur le rapport homme-femme en contexte migratoire, goûter veillant à tisser des liens entre parents et acteurs de la vie citoyenne, débat et réflexions sur la paix à Gaza, activités « Chant de luttés » : production d'un hymne de solidarité à partir de ressources poétiques et musicales, ...

**Care et accompagnement psycho-affectif des publics** : une spécificité ressort particulièrement dans les rapports d'activités 2024, s'agissant des activités orientées sur le soin, la gestion émotionnelle, le stress des publics scolaires. Ce qui en d'autres termes signifie que les associations accueillent un public anxieux, débordé de difficultés (angoisse scolaire, parents stressés, difficulté de concentration, surconsommation des écrans et ses conséquences, perspectives d'avenir...). **La permanence scolaire est plus qu'une aide scolaire. Elle est un refuge où des pratiques sont mises en œuvre pour rassurer les parents et les enfants, les accueillir dans un cadre bienveillant, leur prodiguer des techniques leur permettant de dépasser leur anxiété, stress, la peur du lendemain.** On peut citer à ce titre des initiatives très originales : l'accueil des enfants autour d'un goûter pour prodiguer l'aide scolaire dans un cadre bienveillant, atelier « expression des émotions » centré sur le vocabulaire et l'expression des émotions, initiative associant une diplômée en art plastique, une association et Pel VZW dans une tentative de pousser les enfants à bouger davantage, la réflexion portée sur un cadre scolaire sécurisant et inspiré des travaux de Winnicott, les séances de relaxation et de gestion de stress à partir d'exercices de respiration, les stages créatifs et éducatifs inspirés par des artistes reconnus pour leurs œuvres relaxantes (Kusama/Tauber Arp - images psychédéliques/créations sensorielles), atelier d'emoji, les espaces de détente aménagés dans certaines associations, les formations en gestion mentale, gestion de conflits (Fapeo) suivies par certains encadrants, les méthodes axées sur la pédagogie positive et confiance en soi, les activités sportives destinées à des jeunes disposant de peu d'espace de loisirs, les modules yoga/détente alternés avec le sport/cardio), atelier théâtre sur le thème de « la ressemblance » (points communs et connaissance de soi), l'atelier « un tourbillon de couleurs et d'émotions », les séances de partages de traditions vestimentaires ou culinaires, l'atelier diction confortant les jeunes dans la prise de parole, les activités « Chant de luttés » : réalisation d'un hymne de solidarité à partir de ressources poétiques et musicales, Atelier « Tisser son histoire » : usage simultané de l'écriture, la broderie et un patchwork en vue de tisser un récit personnel, activités artistiques déployées dans l'espace public, les ateliers artisanaux cultivant la lenteur et le recentrage sur soi (poterie, peinture, macramé), les séances de logopédie (troubles de concentration), atelier d'expression corporelle et théâtre d'improvisation, « jeu feelings » centré sur l'expression des émotions...

**Éducation aux médias et lutte contre la fracture numérique** : la toute puissance des écrans et des technologies numériques dans les sphères professionnelle, scolaire et domestique amène les associations à développer des actions renforçant les familles et enfants contre les dérives de ces outils (surconsommation des écrans, médiation de l'interaction sociale par le virtuel, addiction aux jeux, manque de ressources face à l'émergence d'une administration online, fracture de la langue, manque de matériels). A ce titre et bien que l'éducation aux médias fasse partie des « orientations spécifiques » accessoirement financées par la Cocof, la plupart des opérateurs de soutien scolaire ont intégré « l'éducation aux médias et la lutte contre la fracture numérique » à l'égal d'un axe transversal de leur projet. Ce type d'aide peut prendre plusieurs formes : espace numérique disponible pour effectuer des recherches, l'usage régulier d'outils ou de plateformes numériques (Discord, Kahoot, Khan Académie, power-point), activités sportives tendant à réduire l'usage abusif des écrans, séances de soutien parental dédiées aux jeux vidéo, à une meilleure connaissance des réseaux sociaux, ateliers de sensibilisation au harcèlement scolaire, accueil de la pièce de théâtre « Mohaxim » (Compagnie Trou de ver) explorant les thèmes du cyberharcèlement, stéréotypes et préjugés, initiation à la programmation et à la robotique, atelier éducation aux médias, atelier informatique, usage des tablettes lors de l'aide scolaire,...

**Accompagnement scolaire des publics primo-arrivants** : bien que moins nombreuses (deux projets reconnus au niveau du volet local - Cohésion sociale), les initiatives prodiguant une aide scolaire aux primo-arrivants existent

au moins partiellement dans les associations. Certains opérateurs moins préparés pour accueillir ce public assurent un suivi individuel au cas par cas, d'autres sont dotés de moyens plus conséquents, sont reconnus comme opérateur de soutien scolaire primo-arrivant. Ces derniers alternent des ateliers centrés sur l'expression orale, la confiance en soi, des activités sociocréatives combinées à une aide individuelle. Deux opérateurs accueillent des publics mixtes (primo-arrivant et public francophone). La première a constitué un sous-groupe primo-arrivant bénéficiant d'un atelier « savoir parler » encadré par un animateur formé en Fle. La seconde offre un suivi individuel aux primo-arrivants via une sensibilisation à la lecture, des ateliers de création de mangas et d'ouvrages illustrés facilitant l'appropriation de la langue par l'intermédiation des pratiques artistiques (écriture de scénario, dessin, techniques de collage et de croquis).

**Activités saisonnières :** l'exigence des deux semaines d'activités saisonnières est largement rencontrée dans le secteur. Ces activités répondent à un besoin d'activités d'expression, de loisirs, de sorties dans les quartiers populaires et prennent la forme de stages thématiques (science, art, robotique, création sensorielles, jeux vidéo, jeux coopératifs, projets solidaires, projet nature, stage sportif, atelier robotique, atelier Droit de l'homme..), d'activités extérieures de loisirs ou culturelles (sortie Koezio, De Nekker, parc Pairi Daiza, parc Aventure, musées de la Bande dessinée, du Chocolat, des Sciences naturelles, Beaux-Arts, théâtre des Tanneurs, découvertes de la Ville), des modules de remédiation (remise à niveau en math, néerlandais, français, préparation aux examens de seconde session), des camps résidentiels (Chevetogne, camp vélo, camp nature...)

**Illustration : ASBL Le Colombier (fête de fin d'année : 12 juin 2024)**

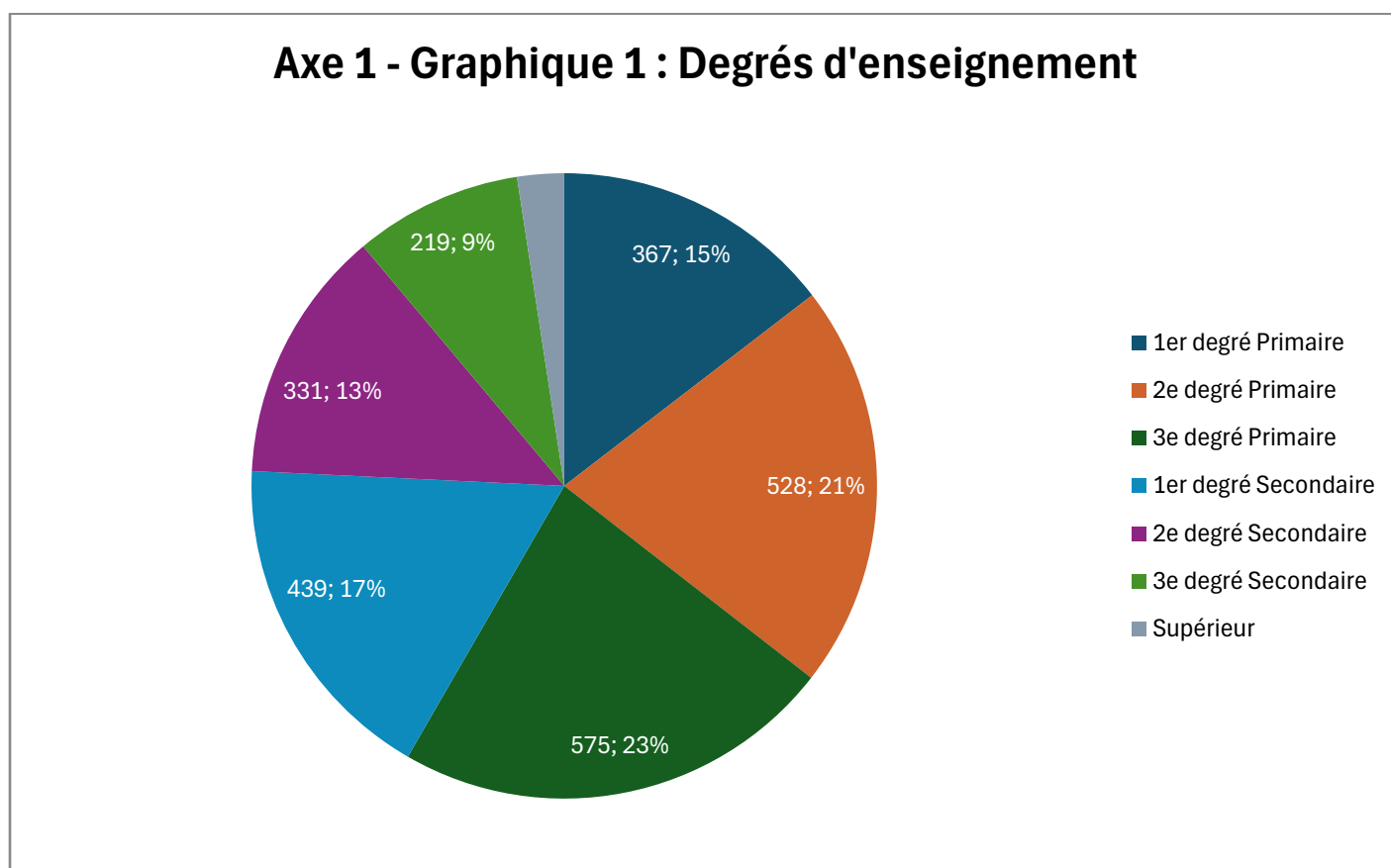


## 6-3 Données quantitatives

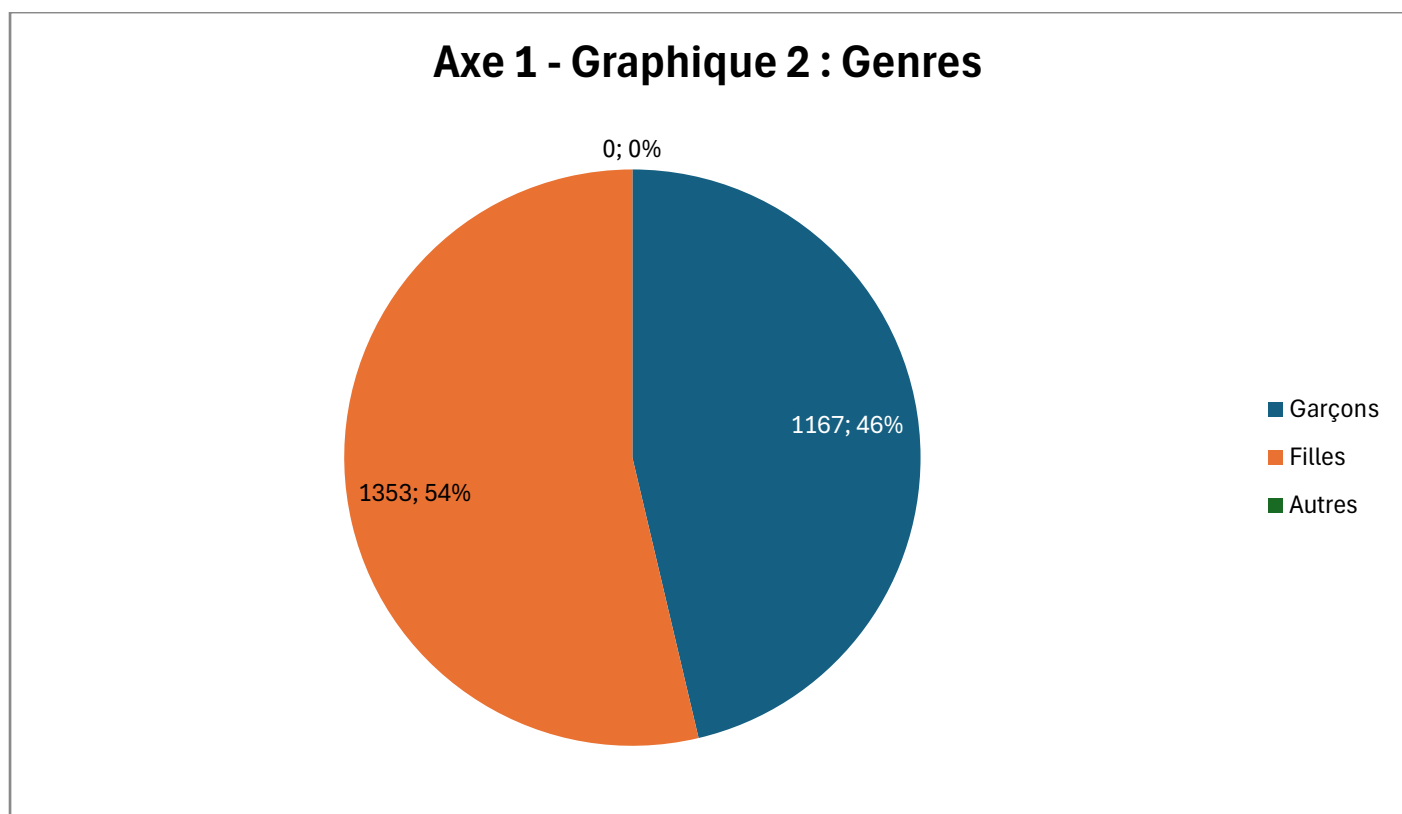
### 6-3-1 Inscriptions

| Axe 1 - Tableau 1 : Total du nombre d'inscrits par degré d'enseignement du 1 septembre au 31 décembre 2024 |             |                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------------|
| Degré d'enseignement                                                                                       | TOTAL       | Moyenne (26 asbl) |
| Du premier degré de l'enseignement primaire                                                                | 367         | 14,12             |
| Du deuxième degré de l'enseignement primaire                                                               | 528         | 20,31             |
| Du troisième degré de l'enseignement primaire                                                              | 575         | 22,12             |
| Du premier degré de l'enseignement secondaire                                                              | 439         | 16,89             |
| Du deuxième degré de l'enseignement secondaire                                                             | 331         | 12,73             |
| Du troisième degré de l'enseignement secondaire                                                            | 219         | 8,42              |
| De l'enseignement supérieur                                                                                | 61          | 2,35              |
| <b>Totaux</b>                                                                                              | <b>2520</b> | <b>97</b>         |

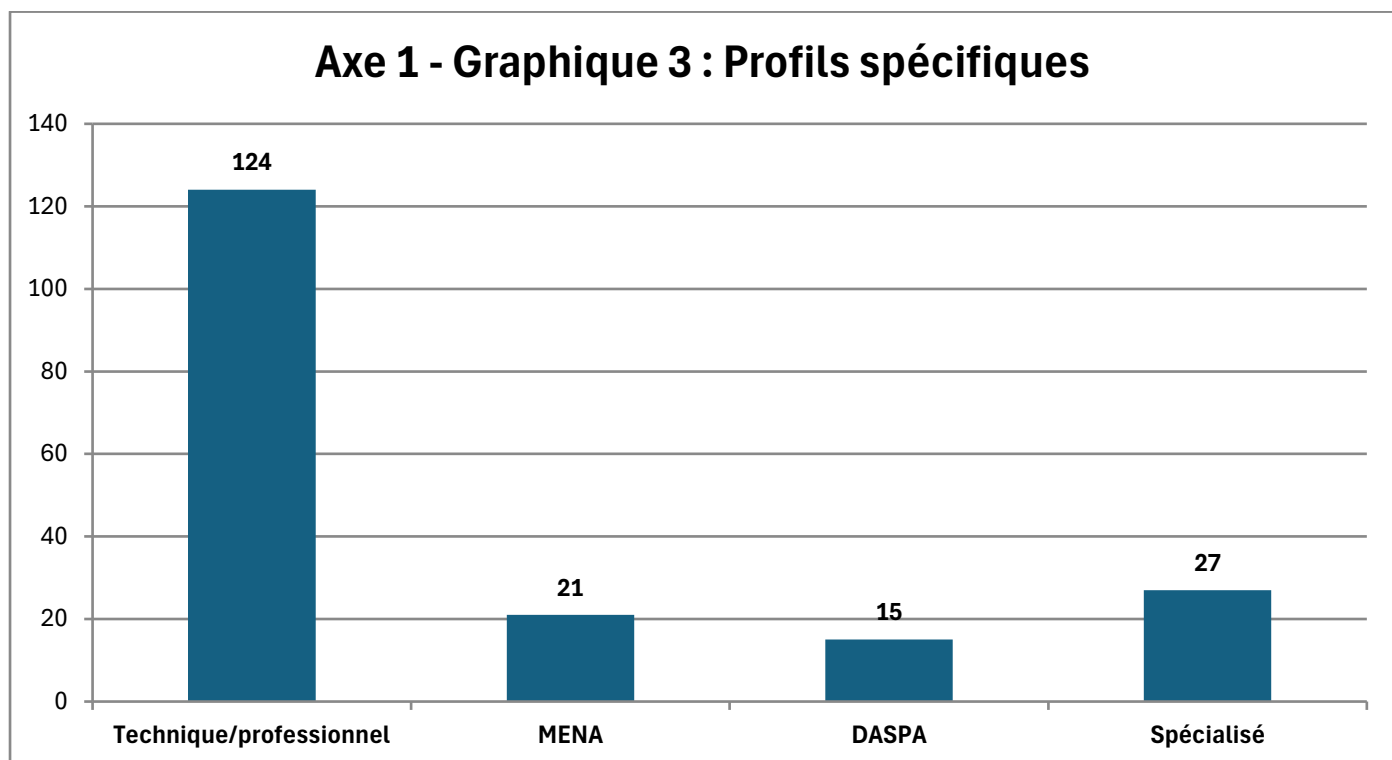
### 6-3-2 Répartition des publics par degré d'enseignement (nombre absolu/%)



### 6-3-3 Répartition des publics selon le genre (nombre absolu/%)



### 6-3-4 Volume public relevant d'un profil spécifique (nombre absolu)



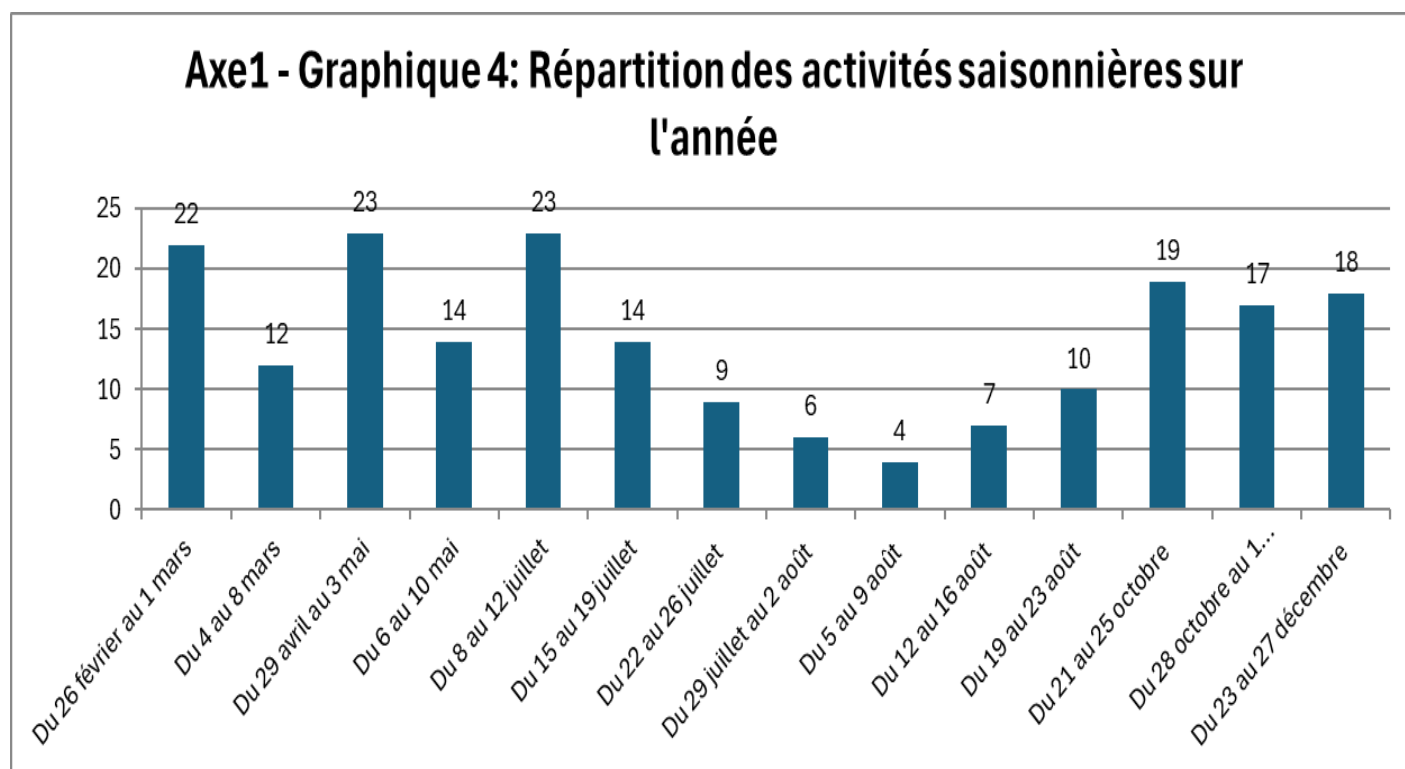
### 6-3-5 Fréquentation et volume d'action

| Axe 1 - Tableau 2 : Fréquentation et volume total d'action                                   |       |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------|
|                                                                                              | Total | Moyenne |
| Heures d'accessibilité par semaine                                                           | 438,8 | 16,88   |
| Nombre d'enfants différents inscrits pour la semaine du 7 au 13 octobre 2024                 | 1.873 | 72      |
| Nombre moyen d'enfants par jour à l'aide aux devoirs pour la semaine du 7 au 13 octobre 2024 | 854   | 33      |

### 6-3-6 Activités saisonnières

| Axe 1 - Tableau 3 : Volume total d'activités saisonnières par tranche d'âge |              |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|
|                                                                             | Nombre total |
| Nombre de semaines pour les 6-12 ans                                        | 111          |
| Nombre de semaines pour les 13 ans et +                                     | 70           |
| Nombre de semaines pour les 6 -18 ans et +                                  | 44           |
| <b>Nombre total de semaines de stage</b>                                    | <b>209</b>   |

### 6-3-7 Répartition des activités saisonnières sur l'année



## 6-4 Axe prioritaire 2 : l'apprentissage du français et l'alphabétisation

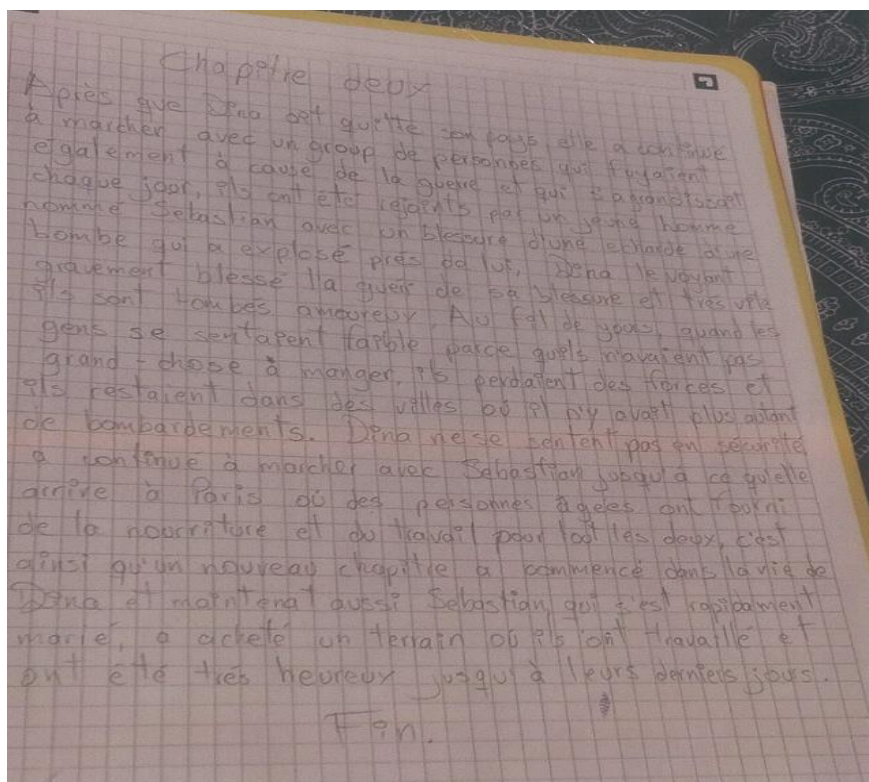
### 6-4-1 Points saillants et objectifs des activités de cohésion sociale (projet P2)

Les 13 opérateurs de projets d'alphabétisation agréés offrent des modules d'apprentissage alliés à une large palette d'activités d'appropriation. Cette offre est assez bien répartie dans les quartiers prioritaires et se distinguent par ces points saillants :

**Grande diversité des activités d'appropriation de la langue française** : par voie décrétable, les opérateurs alpha/Fle sont tenus d'organiser des activités d'appropriation renforçant l'acquisition de la langue française en la forme d'une mise en pratique de la langue. À ce titre, une offre très variée d'activités d'appropriation est desservie aux publics alpha/Fle :

**a) atelier d'expression et inclusion culturelle** : ateliers culinaires (plats marocains), atelier cuisine : « la barrique aux délices », défilé de costumes traditionnels en vue de valoriser la culture d'origine, participation à des événements locaux : Fête des Lumières, Marolles Ma DiverCité, CréaCaria, cours de langue arabe, initiation au théâtre et aux arts plastiques, découvertes culturelles (Belgian chocolate village, Mu Zee), thés poétiques (performance publique avec un violoniste), projet BD avec autrice (alpha 2 et 3), atelier « créer une histoire » (oral et écrit), exercices théâtraux renforçant la confiance en soi et la prise de parole en public, performance culturelles « grands-mères en Lumière », atelier slam (CPAS), théâtre de la parole: travail sur la mémoire orale et collective, chansons de tradition populaire (Izran revisited: chants berbères).

**Illustration : ASE Anneessens (activité d'appropriation : atelier « Créer une histoire »).**



**b) Appropriation de l'espace public** : parcours BD de Laeken, visite Grand-Place, Manneken-Pis, des Galeries Royales, la ferme Nos Pillifs, déplacement régulier en ville, excursion à Dinant, visite Musée Belle vue, exposition Banksy, théâtre balades, visite du Musée Royal d'art et histoire (exposition Joseph Hoffman : « Sous le charme de la beauté »)...

**c) Technologies numériques, de l'information et multimédia** : atelier informatique à la Bibliothèque de Laeken, projet d'initiation radiophonique « radio Marie-Christine », cours informatique (Espace culture et développement), éducation aux médias : initiation au vocabulaire médiatique, déchiffrement de documents authentiques, contenus en ligne, décryptage du vocabulaire politique, radio Arthis et Caria, sensibilisation à la digitalisation des démarches administratives (E-guichet, documents en ligne, sécurité...), ateliers sonores et

numériques en collaboration avec Guillaume Maurel: création de capsules sonores mêlant écriture, oralité et bruitage, atelier NTIC en collaboration avec Lire et Écrire (accompagnement individuel et collectif à l'usage du numérique, mobilité, partage et téléchargement d'application).

**d) Médiation culturelle et gestion de la vie quotidienne :** rencontres avec des élus locaux (sensibilisation aux élections législatives et locales), appui sur le Centre Social Santé pour créer des mises en situation : participation des médecins, diététiciens, psychologues aux séances questions-réponses, journal « Les nouvelles du Caria », atelier « Mix Fle » : table de conversation pour les niveaux A2 avec rencontres intergénérationnelles, transposition de scènes de la vie quotidienne (échanges au restaurant ou sur la profession, demander et trouver son chemin).

**e) Activités de soutien parental :** atelier parentalité (système scolaire, communication avec l'école, soutien éducatif), tables de conversation, cafés-parents, sorties saisonnières accompagnées des parents...

**f) Actions citoyennes et questions de société :** projet « salon de thé mots » : table de conversation ponctuant sur des affiches : égalité femmes-hommes, séances thématiques et d'information animées en partenariat avec l'asbl Bravvo, accompagnement individuel (logement, racisme, scolarité...), visite du Parlement Bruxellois, capsules vidéos réalisées sur le thème de la solidarité, projet revalorisation textile (zéro déchet), achat écoresponsable, projet mode ponctuant sur un défilé public et une exposition (avec Art+ people), forum des délégués, sensibilisation au tri, initiation à l'art brut (Art et Marge et Bruegel), rédaction d'une Charte des droits humains avec un animateur Article 27 (vente de bougies et exposition), débat sur des thèmes écologiques (Asbl Jagora).

**Pédagogies actives et approches émancipatrices :** supports centrés sur la communication (jeux, photolangage, cartes mentales), co-construction des savoirs (classement images, enquêtes, gestion de la prise de parole), mallettes pédagogiques (sécurité sociale et emploi, vivre ensemble), ressources pédagogiques en ligne (Bruxelles Fle : fiches pédagogiques, Zexpert), travail sur le lexique de la vie quotidienne, écoute de textes audio (écueil : « parcours d'exil » stimule la compréhension orale au détriment des productions écrites), manuels pédagogiques (EPFC, Ellipses, Clé International, « J'apprends le français en Belgique »), sorties comme support d'apprentissage, contenu de cours coconstruit avec le public (formatrice, apprenante, équipe pédagogique), cours de Fle élaborés à partir d'une approche contextualisée des contenus, proche de la réalité quotidienne des apprenants, appui sur des pédagogies actives (jeux de rôle), groupe de parole de femmes suivant le modèle ProDAS avec l'asbl Librex (communication en groupe, développement socio-affectif), méthode ABC (Y. Traynard) : approche progressive de la lecture, focus sur les besoins spécifiques des débutants, répétition et mémorisation, projection du court-métrage réalisé par le groupe: « l'Art d'apprendre » à l'Espace Magh (témoignages sur l'expérience d'apprentissage du français), initiation à la MNLE (Méthode Naturelle de Lecture et d'Écriture), activité de gestion mentale animée par Karyne Wattiaux de Lire et Écrire...

**Activités adaptées à la prise en charge de publics spécifiques :** Braille et alpha numérique : usage de logiciels spécifiques et matériel pour non-voyants, atelier « Paroles en scène » (public en situation de handicap) : mise en situation combinant français et expression théâtrale, jeux de rôle à partir de situations concrètes : achats au marché, consultation médicale, atelier « Francophilobraille », exercices interactifs et sensoriels adaptés aux personnes en situation de handicap : « *Pour ancrer davantage le récit, ils imaginaient ensuite comment représenter visuellement les moments forts de l'histoire à l'aide de matériaux et textures, sur base de planches de type "kamishibai". Ce travail de mise en scène leur permettait de matérialiser leur compréhension du texte et de s'approprier la langue à travers une approche créative et sensorielle* », modules adaptés à la prise en charge de publics roms et des mineurs roms non accompagnés, cours de français et d'alphabétisation pour publics issus d'Europe de l'Est (Roumains, Moldaves, Roms, Ukrainiens).

**Corporalité inclusive<sup>11</sup> et bien-être :** la « corporalité inclusive » définit : *les pratiques corporelles, sensibles visant à renforcer les capacités d'agir des publics précaires, marginalisés ou confrontés à des fragilités sociales*. Cette catégorisation est particulièrement pertinente à l'endroit d'opérateurs réinvestissant le corps, la confession des corps, les techniques de soin en tant qu'espace de résilience sociale. On peut citer à ce titre : les ateliers d'estime de soi animés par AWSA Asbl, l'usage de la sophrologie dans un module FLE A.2.1, l'initiation au « bloc », discipline sportive proche de l'escalade, le cours de yoga réservé aux femmes<sup>12</sup>, l'atelier expression orale et corporelle stimulant la confiance

<sup>11</sup> Concept mis en avant par la Coordination locale

<sup>12</sup> La mixité de genre au sein de tous les groupes Alpha/Fle est une exigence de la Cocof. Elle se heurte cependant à un secteur associatif bâti sur une conception plurielle des mixités. Quelques groupes non mixtes cohabitent encore avec des groupes mixtes chez certains opérateurs de projets P2 adoptant progressivement les normes de la Cocof.

en soi à partir de techniques théâtrales, l'atelier self-défense en collaboration avec le Palais vert : « *L'objectif était plutôt d'apprendre à faire face à des situations inconfortables ou agressives en utilisant des postures adaptées, des réactions verbales et des attitudes spécifiques* », le projet animé par le « Théâtre de la parole » débouchant sur la création de deux chansons populaires et revendicatives, les ateliers vélos (en collaboration avec Provélo), Francophilobaille : exercices interactifs et sensoriels permettant à un public en situation de handicap de visualiser les moments forts d'un récit à l'aide de matériaux ou de textures, atelier « expression de soi » intégrant dans l'apprentissage du français des exercices inspirés des techniques théâtrales (encadré par Mme Catherine Rans) : « *Les participant·es sont invité·es à vivre le français à travers le mouvement, à expérimenter de nouveaux dialogues et à explorer de courtes scènes théâtrales de manière interactive. Ces ateliers se sont révélés essentiels et d'une grande importance, en particulier pour oser prendre la parole en public* », performance culturelles « Grands-mères en lumière » où des jeunes femmes issues de l'immigration africaine ont pu incarner sur scène des expériences liées au parcours migratoire, activités combinant l'expression théâtrale, l'écriture, le dessin et le sport pour encourager l'expression personnelle et collective, atelier « Initiation à la marche nordique : de la découverte d'une activité sportive à la pratique en extérieur » cultivant l'amour des randonnées tout en acquérant un vocabulaire spécifique.

#### Fête du Caria (05 juin 2024)



#### Centre social du Béguinage (20 juin 2024) : fête de fin d'année

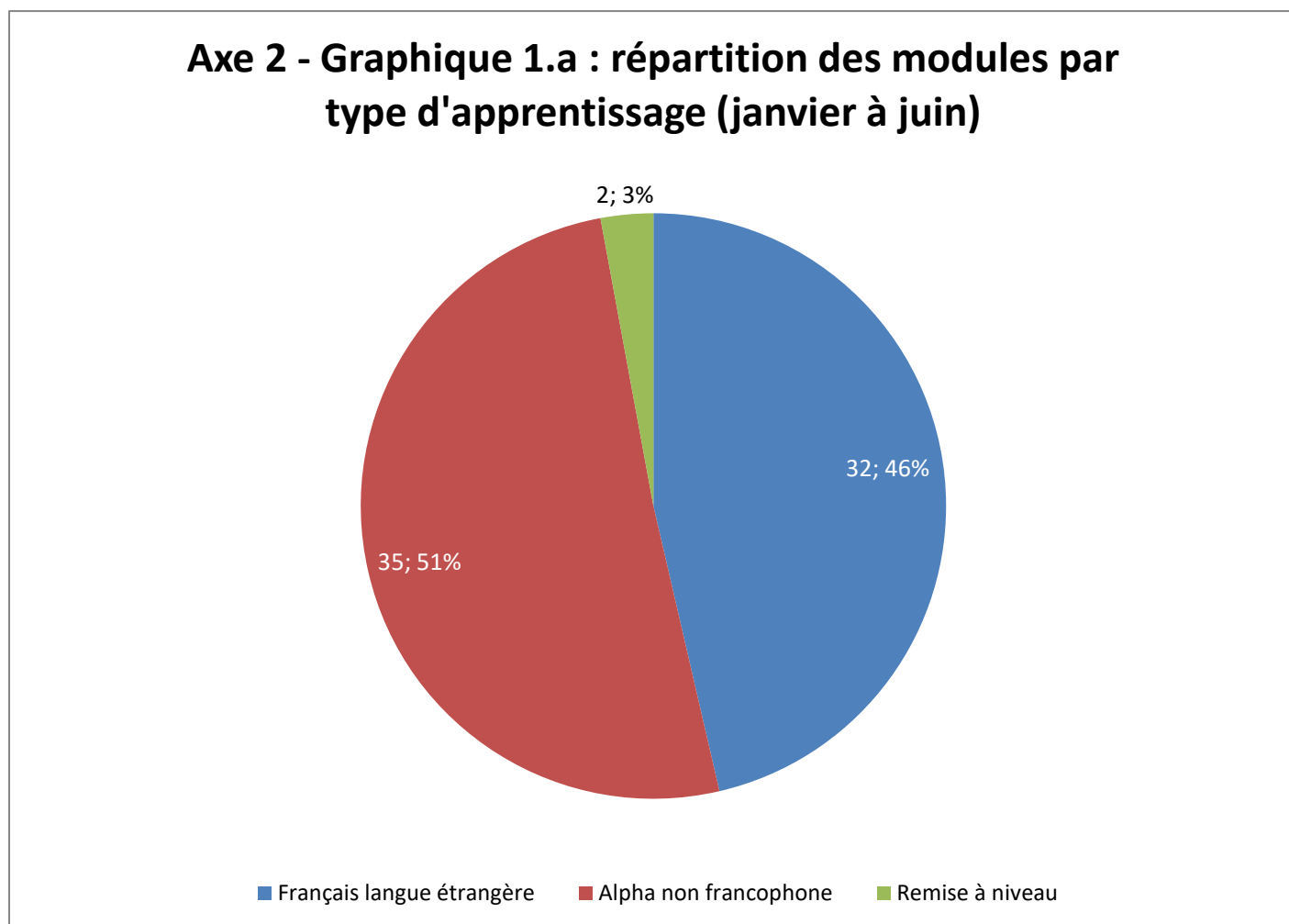


## 6-5 Données quantitatives (P2)

### 6-5-1 Public accueilli et volume d'heures d'activité

| Axe 2 -Tableau 1 - Fréquentation et volume d'action                          |       |                   |
|------------------------------------------------------------------------------|-------|-------------------|
|                                                                              | Total | Moyenne (13 asbl) |
| Nombre de personnes accueillies durant la semaine du 7 au 13 octobre 2024    | 821   | 63                |
| Volume total d'heures par semaine                                            | 1.308 | 100,6             |
| Volume d'heures par semaine au 1er semestre 2024 (avant 01/07) <sup>13</sup> | 692   | 53,2              |
| Volume d'heures par semaine au 2d semestre 2024 (après 01/07) <sup>14</sup>  | 616   | 47,4              |
| Volume total d'heures par semaine en journée                                 | 1.212 | 93,2              |
| Volume total d'heures par semaine en horaire décalé                          | 96    | 7,4               |

### 6-5-2 Répartition des modules par type d'apprentissage (janvier-juin)

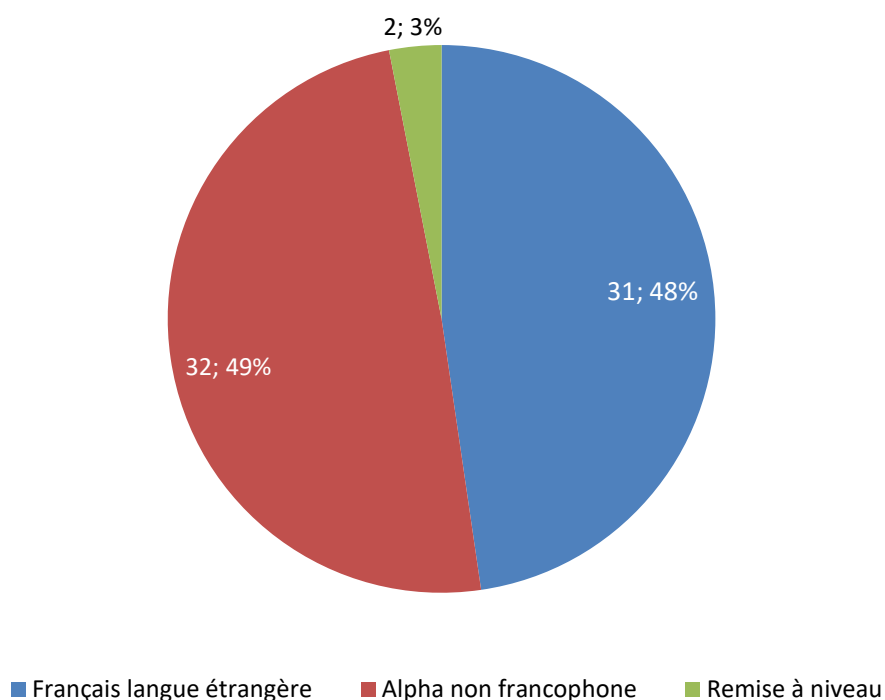


<sup>13</sup> Modules alpha desservis sur la base d'une année civile repris pour un opérateur, modules organisés lors d'un trimestre repris pour un second opérateur

<sup>14</sup> Cours d'été intégrés dans le volume d'heures du second semestre pour un opérateur

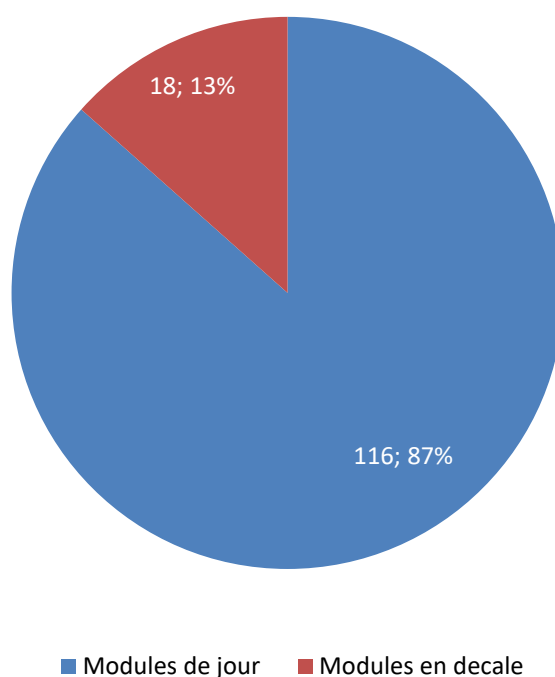
### 6-5-3 Répartition des modules par type d'apprentissage (juillet-décembre)

#### Axe 2 - Graphique 1.b : répartition des modules par type d'apprentissage (juillet à décembre)



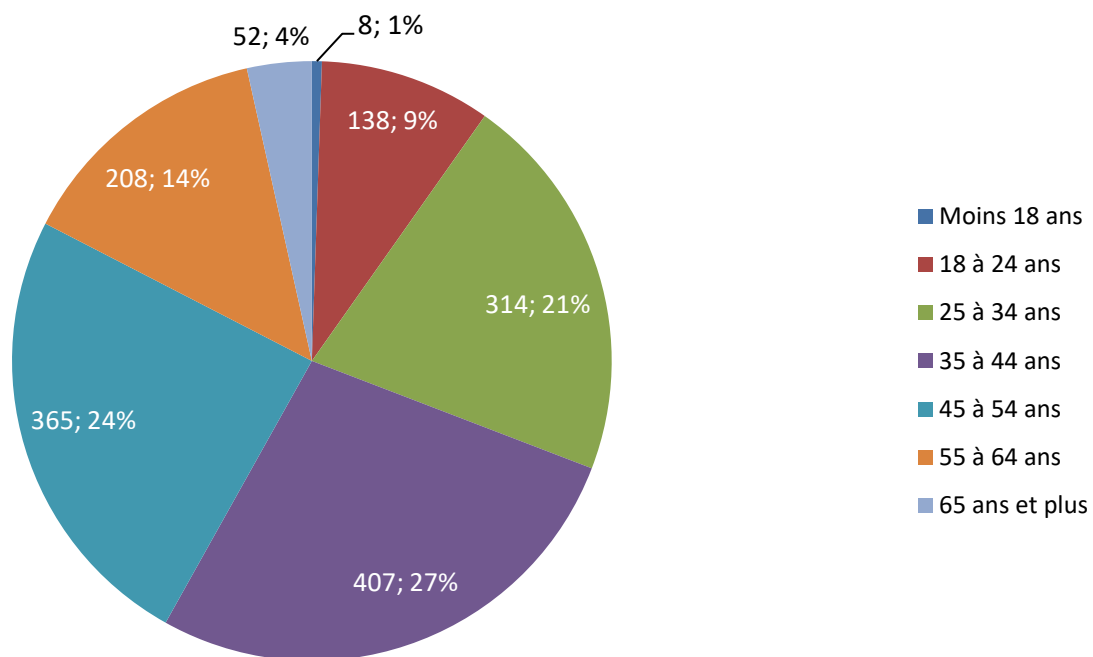
### 6-5-4 répartition des modules de jour et en horaire décalé

#### Axe 2 - Graphique 2 : modules de jour / en horaire décalé



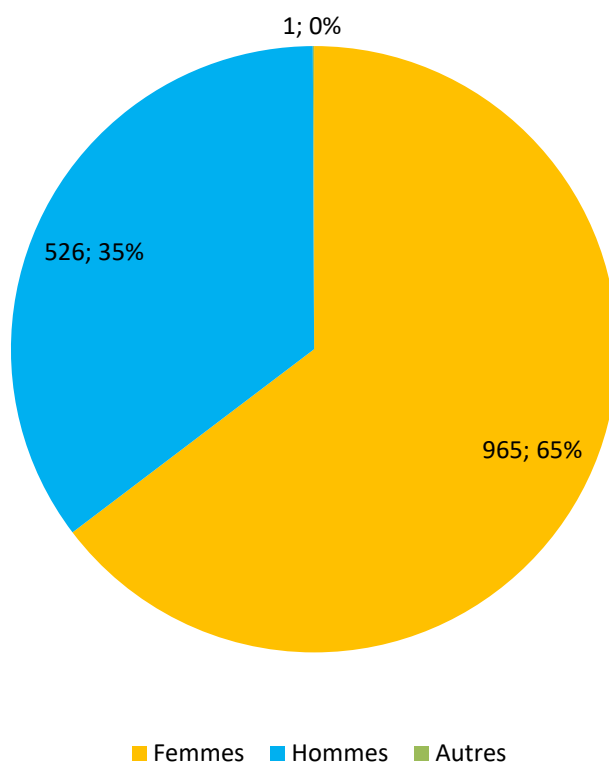
#### 6-5-5 Répartition des apprenants inscrits par tranches d'âge

**Axe 2 - Graphique 3 : répartition par tranche d'âge**



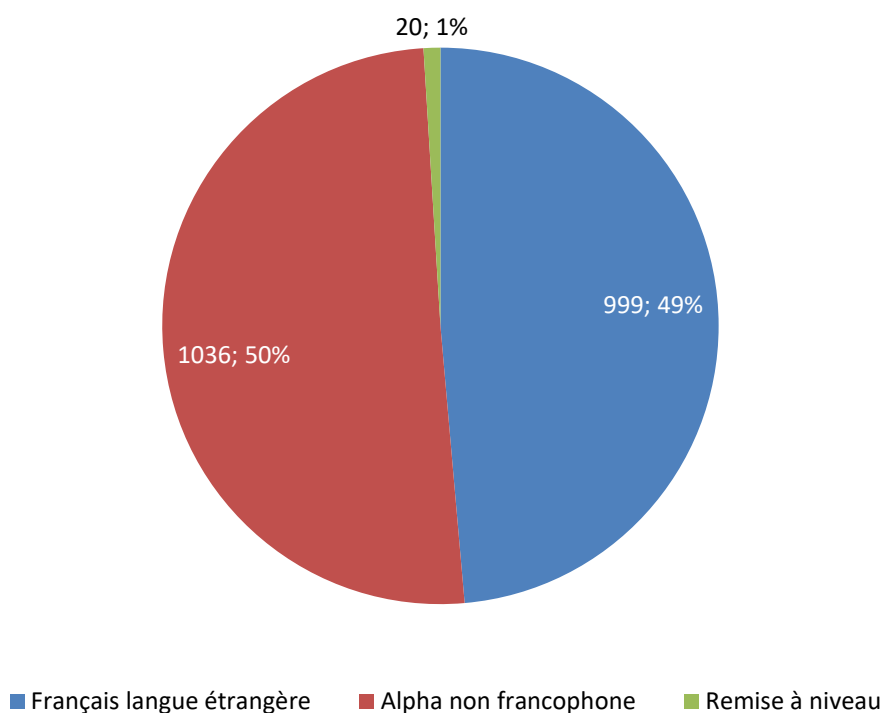
#### 6-5-6 : Répartition des apprenants inscrits par genre

**Axe 2 - Graphique 4 : répartition par genre**



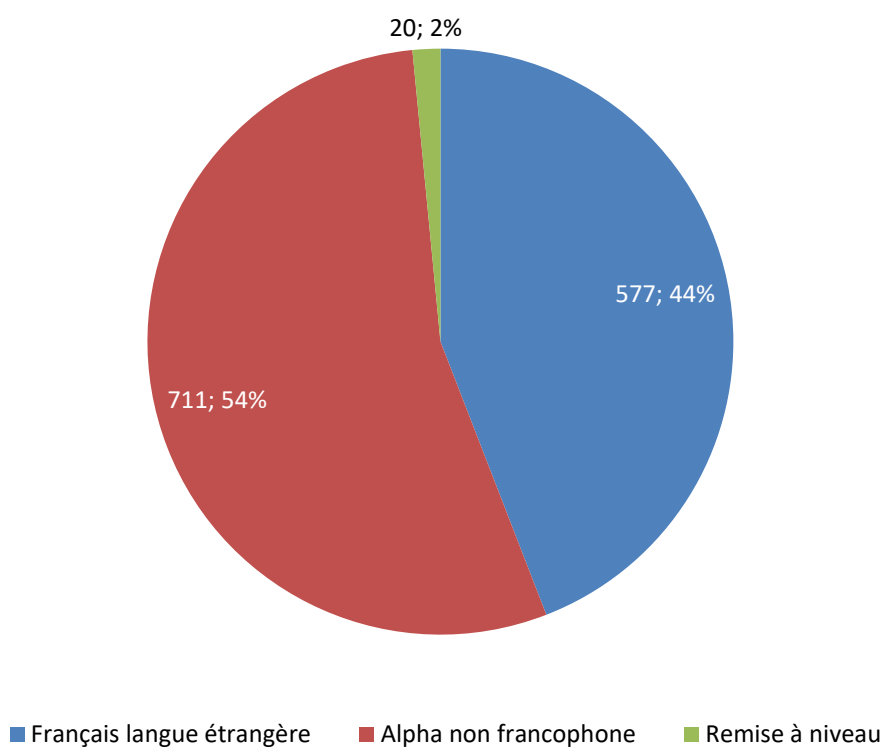
#### 6-5-7 Répartition des apprenants inscrits par type d'apprentissage

**Axe 2 - Graphique 5 : apprenants par type d'apprentissage**



#### 6-5-8 Répartition des heures par type d'apprentissage

**Axe 2 - Graphique 6 : heures par type d'apprentissage**



## 6-6 Axe prioritaire 4 : Vivre et faire ensemble

### 6-6-1 Axe P4A : « la production et la diffusion d'activités à vocation socioculturelle »

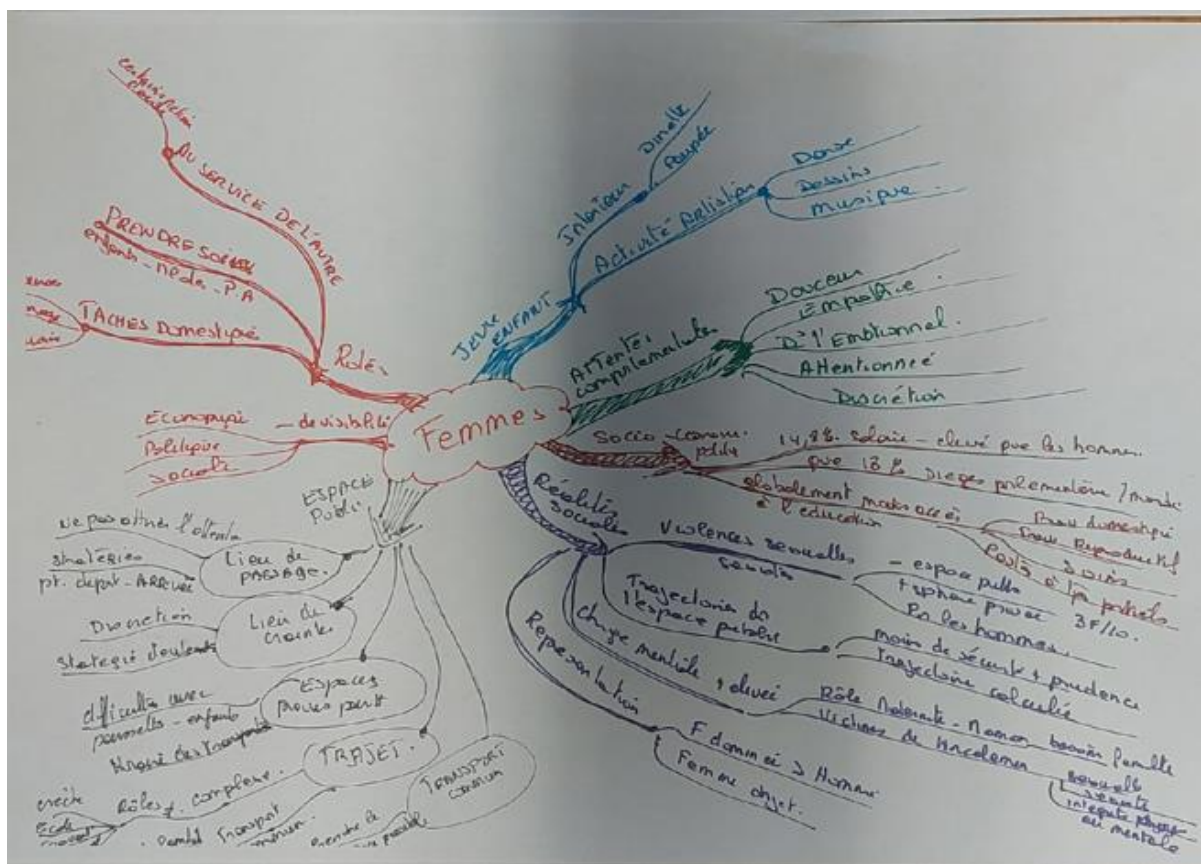
#### 6-6-2 Points saillants des activités associatives (projets P4A)

Le volet local des projets de cohésion sociale de la Ville de Bruxelles intègre en son sein deux projets P4A offrant des activités de grande qualité. Ces actions se déroulent essentiellement dans le quartier Senne, implique femmes, jeunes, adolescent.e.s et sont particulièrement mus par des objectifs d'empowerment, de luttres contre les discriminations (dans ses dimensions multidimensionnelle et spatiale) et de solidarité. On peut reprendre ici quelques projets d'une grande pertinence pour le vivre et faire ensemble.

1) Projet « Exclusif Garçon » (quartier Senne) s'attellant à la problématique de « l'espace public hostile », virilisé, via la récolte de récits et regards de participantes issues de 3 groupes : adolescentes du quartier, femmes demandeuses d'asile et femmes adultes du quartier.

Les participantes partagent les malaises et formes d'exclusion vécues dans l'espace public via un atelier photographique (images illustrant leur rapport à l'espace public), des discussions collectives et un diagnostic établissant le lien entre images et récits de vie. Des ateliers croisés viendront enrichir le contenu de ces récits ponctuant sur la publication d'un ouvrage collectif, une exposition photos et un partage des témoignages (phases : dialogue intergroupe, ateliers réflexifs, proposition pour une ville plus inclusive, atelier d'écriture mettant en valeur les regards croisés)

#### Illustration : Interpôle – « Exclusif garçon » : groupe « Femmes en couleur »



2) Atelier vidéo : « Tu tires ou je me tire » (quartier Senne) : représentation de la vie du quartier via un court-métrage réalisé par un groupe jeunes: « C'est l'histoire d'une bande d'amis qui rêve de s'extraire de la misère et de quitter leur quartier. Pour y parvenir, ils sont prêts à tout... même au pire. Ce film retrace leurs péripéties à travers une série de scènes où se mêlent amitié, trahison et désillusions ».

Phases du projet : atelier d'écriture, atelier théâtre supervisé par Mr Allouchi (objectifs : renforcer la cohésion groupale, l'interprétation des rôles). Le tournage s'est déroulé en novembre 2024.

3) Projet « Shoes box »: projet impliquant les jeunes du quartier Anneessens dans une action de solidarité envers les publics exclus, marginalisés, sans-abris.

Phases du projet : identification des besoins des personnes précaires, appel à dons dans le quartier via les réseaux sociaux, récolte de dons et de boîtes à chaussures, préparation des boîtes et emballages. Diffusion: livraison des box shoes à l'asbl Job Dignity, mise en place et installation des stands, distribution de box à 2000 personnes.

4) Projet « Art politique » (quartier Senne) : projet articulant l'expression artistique et la réflexion citoyenne au travers la peinture, la sculpture, en sensibilisant les jeunes sur des thématiques sociales, politiques culturelles

Phases du projet : encouragement des jeunes à exprimer des expériences de vie négatives (injustice, discriminations) au travers des supports artistiques supervisés par Bruno Vranken (sculpture, encre de chine, peinture). Travail ponctuant sur une oeuvre collective sensibilisant le public à l'injustice sociale.

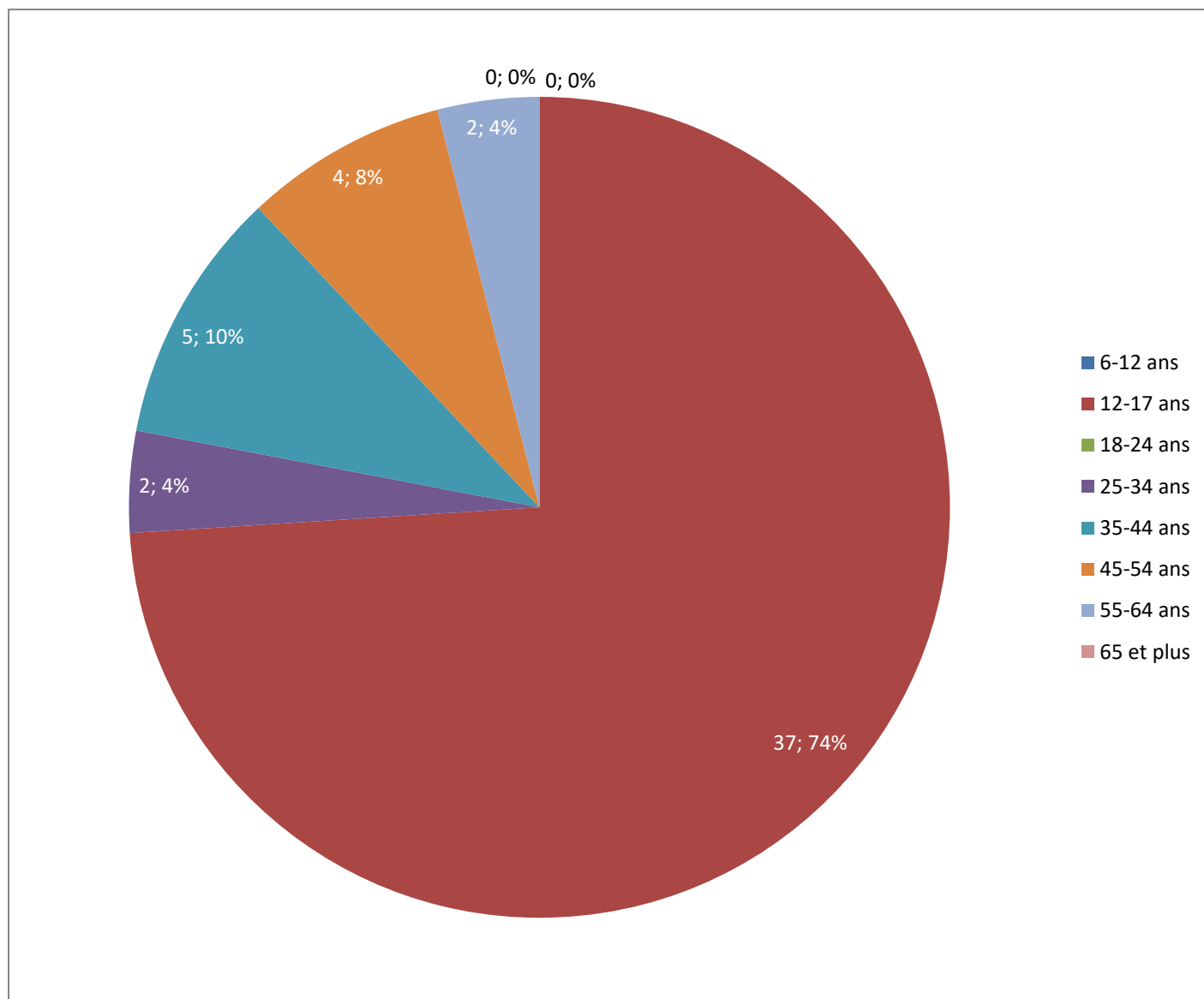
Diffusion: festival Garcia Lorca, Festival EDD secondaire Interpole.

Évaluation: temps d'échanges avec les jeunes, journal de bord collectif, bilan qualitatif rédigé par Bruno Vranken.

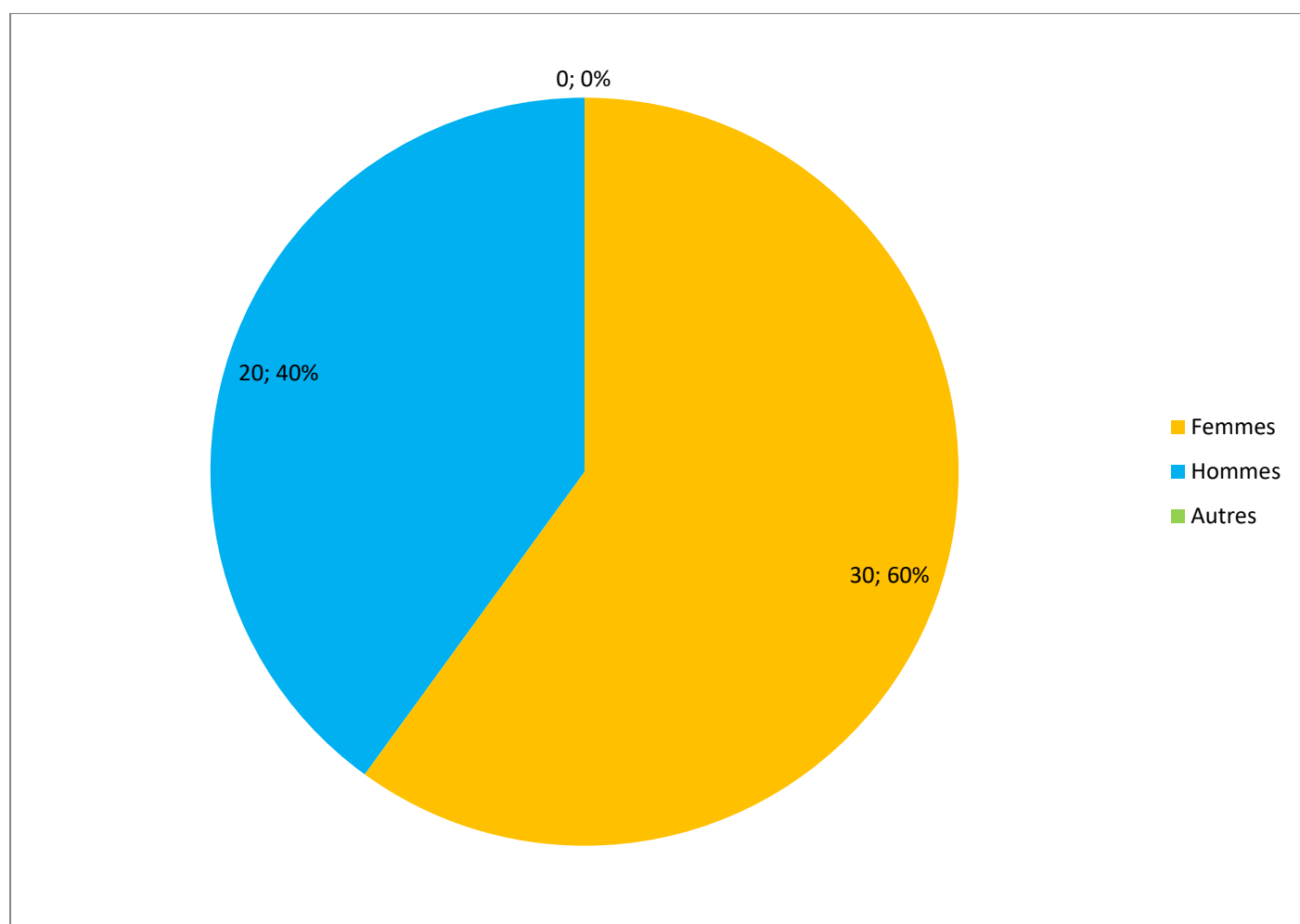
### 6-6-3 Public accueilli, nombre de participants et nombre de séances de diffusion (P4A)

| Axe 4A – Tableau 1                                                                      |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------|
|                                                                                         | Total |
| Nombre d'heures d'activités en présence des participants pendant la phase de production | 508   |
| Nombre de participants réguliers à la phase de production                               | 50    |
| Nombre de séances de diffusion                                                          | 7     |
| Nombre de participants assistant à la diffusion                                         | 2835  |

### 6-6-4 Répartition des participants réguliers par tranches d'âge



#### 6-6-5 Répartition des participants régulier par genre



## 6-7Axe P4B : « la diffusion d'outils visant la sensibilisation à l'interculturalité »

### 6-7-1 Points saillants des activités associatives (projets P4B)

Le volet local des projets de cohésion sociale de la Ville de Bruxelles intègre deux projets P4B offrant pour l'essentiel des activités intramuros (danse salsa, pièce de théâtre, contes, représentations dans les écoles). Ces activités sont mises en œuvre dans les quartiers des Marolles et par un centre culturel déployant une offre culturelle couvrant quatre territoires (Vieille gare de Laeken, Bockstael, Cité Modèle, Neder-over-Heembeek). Les projets desservis dans le cadre de l'axe prioritaire P4B partagent des objectifs de lutte contre les préjugés, de sensibilisation à l'exclusion sociale (ex : adolescents du Fedasil de Noh invités aux représentations), de réflexivité, d'un renforcement de la cohabitation locale et de l'interaction sociale. On peut citer ici succinctement deux initiatives :

1) Le Conte « Si l'immensité était contée » de Catherine Pierloz : la diffusion de ce conte avait pour objectif de sensibiliser, créer une rencontre entre enfants et personnes concernées par le « sans-chez-soirisme » en vue de combattre les préjugés contre la pauvreté, sensibiliser les enfants à d'autres manières d'habiter la ville. L'impact de l'évènement fut très positif : forte implication des enfants, questions pertinentes adressées aux membres du collectif les « Immenses » avec une prise de conscience de cette problématique à la clé.

Public touché par l'action : Institut Notre Dame de Laeken et de Lourdes (séances scolaires). Rencontre avec Catherine Pierloz (autrice et interprète du conte) à l'école Notre Dame de Lourdes.

Tout Public : groupes en provenance de la Chom'hier et Vie Féminine.

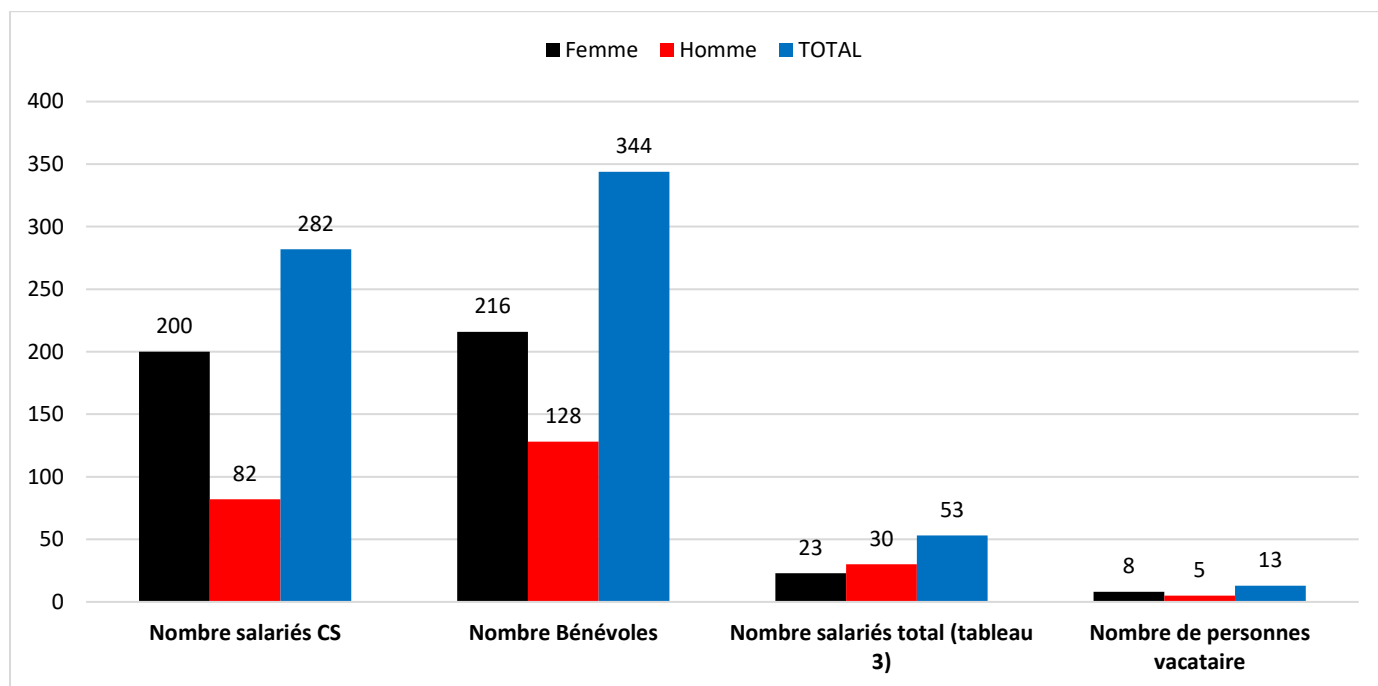
2) Représentation de la pièce de théâtre « Mohaxim » (Compagnie « Trou de ver ») abordant les thématiques du cyberharcèlement, la déconstruction des stéréotypes et préjugés. Les jeunes ont été fortement mobilisés pour préparer l'évènement : communication de l'évènement vers les associations, mise en place de la salle, l'accueil, service au bar. Le public invité et les organisateurs de l'évènement sont de la même génération, cela contribue à tisser des liens entre la jeunesse locale et ceux résidant en dehors du quartier, un débat avec les comédiens est venu ponctuer la soirée.

### 6-7-2 Nombre de participants et nombre total d'ateliers organisés

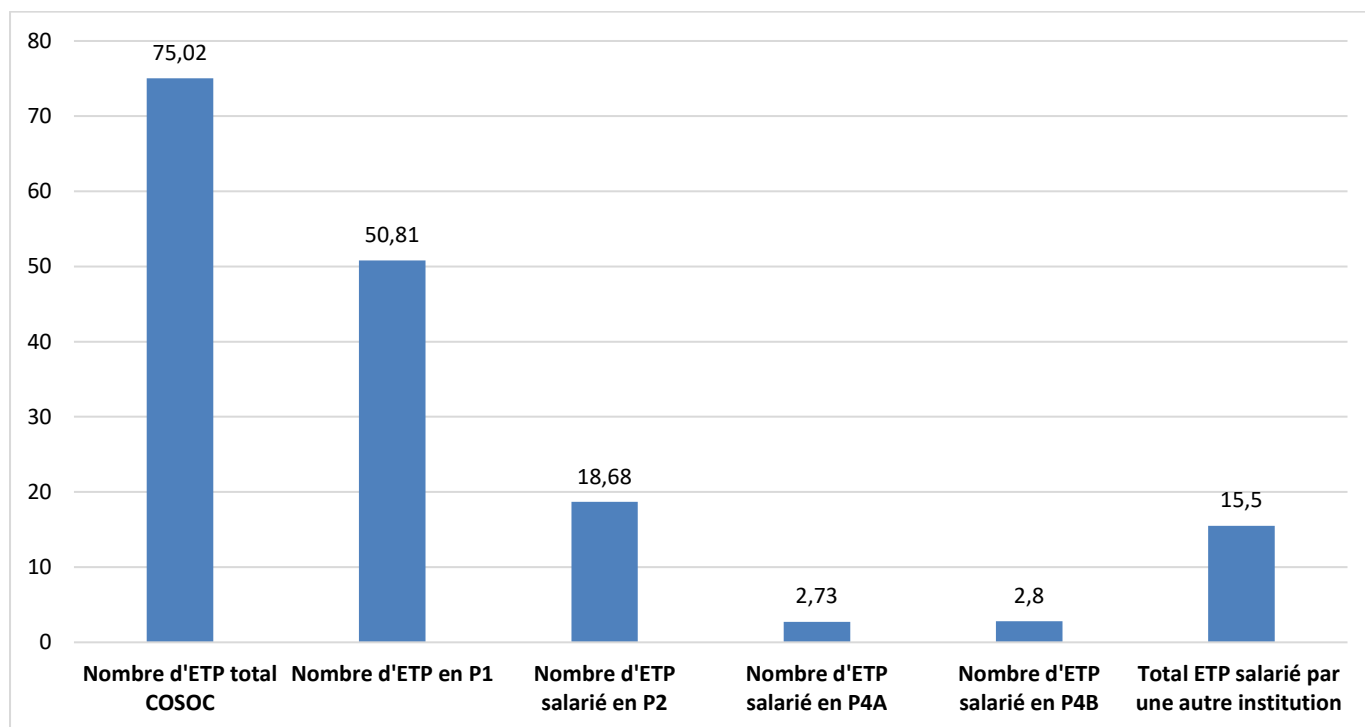
| Nombre total d'ateliers organisés | Nombre total de participants en 2024 |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| 6                                 | 1006                                 |
| 11                                | 586                                  |

## 6-8 Cadastre du personnel affecté aux projets de Cohésion sociale (agréés)

### 6-8-1 Personnel affecté aux projets de cohésion sociale<sup>15</sup>



### 6-8-2 Nombre d'ETP affectés aux projets de cohésion sociale



<sup>15</sup> Le tableau 3 fait référence aux « travailleurs salariés (autre institution/contrat) et affecté au projet de cohésion sociales (voir annexe 9). Ce nombre participe du nombre d'ETP total COSOC

## 6-9 Orientations spécifiques

| Priorité | Quartier | Orientation spécifique | Intitulé                                                                                                     | Descriptif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------|----------|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P1       | NORD     | 1                      | Impulsion pour l'inclusion des publics ayant un trajet migratoire                                            | Actions visant à renforcer l'inclusion d'un public migrant via : a) un suivi et un accompagnement socio-administratif bénéficiant à une vingtaine d'élèves scolarisés en classe DASPA ou ayant eu un trajet migratoire ; b) un atelier d'aide à la réussite (expression orale, jeux de rôles, scènes du quotidien) bénéficiant à une dizaine d'enfants scolarisés en classe Daspa.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| P1       | MAROLLES | 2                      | L'action pour l'accueil et l'autonomisation des réfugiés, migrants, sans-papiers                             | Action ciblant un groupe de 10 jeunes nécessitant un suivi particulier en Fle, encadrés par une animatrice formée en Fle, une professeure de piano, des comédien·ne·s de la Ligue d'improvisation et des artistes multidisciplinaires. Public : jeunes de Fédasil, La Petite école. Programme d'activités : soutien scolaire (du lundi au jeudi), atelier impro (mercredis après-midi d'octobre 2023 à février 2024), atelier musique (mercredi après-midi de septembre 2023 à juin 2024), ateliers artistiques de Dia de Muertos.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| P1-P2    | SENNE    | 3                      | Le développement de la citoyenneté responsable, active, critique et solidaire chez les enfants et les jeunes | <p>Action ciblant spécifiquement un public d'enfants récemment arrivés des pays de l'Est par voie du regroupement familial. Programme des activités : ateliers socio-crétifs (hebdomadaire), atelier d'initiation informatique pour enfant (2 fois par mois), activités de soutien scolaire et d'apprentissage de la langue française (tous les mercredis de 15 à 18h00).</p> <p>Public : +/- 100 personnes (50 adultes en Fle et en Alpha, public Rom : 60%) : la communauté roma (femmes roma, mineurs roms, musiciens de rue, familles), enfants arrivés récemment en Belgique (regroupement familial), seniors originaires des pays de l'Est, ressortissants des pays de l'Est (Bulgarie, Moldavie, Albanie, Ukraine), habitants du quartier, ancienne diaspora roumaine (arrivée en Belgique après la chute du communisme).</p> |
| P1       | NORD     | 3                      | Développement de la citoyenneté responsable, active, critique et solidaire chez les enfants et les jeunes    | Actions renforçant la citoyenneté active des élèves scolarisés ou résidant dans la commune via une participation active à trois ateliers d'aide à la réussite : a) atelier d'expression orale sur base d'exercices favorisant l'esprit critique, b) expression orale – jeux de rôles – assertivité (1 x par semaine), c) lecture dans les maisons de repos du quartier.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

|           |                   |   |                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------|-------------------|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>P1</b> | SENNE             | 3 | Le développement de la citoyenneté responsable, active, critique et solidaire chez les enfants et les jeunes       | Renforcement de la citoyenneté des 12-18 ans à travers des ateliers, des visites de lieux de pouvoir, la production de contenus visant à inculquer des valeurs citoyennes, développer des compétences, encourager l'engagement actif des jeunes dans leur communauté                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>P1</b> | Dixmude-Béguinage | 3 | Le développement de la citoyenneté responsable, active, critique et solidaire chez les enfants et les jeunes       | <p>Multiplis actions de solidarité développées en partenariat dans le but de sensibiliser les jeunes au monde extérieur, développer le sentiment d'entraide.</p> <p>Programme des activités : ateliers Café-philos (mercredi après-midi ou vendredi de 16h30 à 18h30/2 x par mois), actions de solidarité : préparation et distribution de boissons chaudes, soupes et repas chauds, récoltes et distribution de vêtements, récolte et distribution des colis cadeaux et alimentaires (2 mercredis après-midi par mois)</p>                                                                                     |
| <b>P1</b> | NOH               | 4 | La participation à la vie démocratique                                                                             | En partenariat avec le CRECCIDE (Carrefour Régional et Communautaire de citoyenneté et de démocratie) chargé de la formation des équipes, un Conseil de jeunes a été créé en 2024. Le projet donne la possibilité aux jeunes d'expérimenter toutes les étapes de la représentativité démocratique (campagne, promotion, élections) et d'élire leurs représentants.                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>P1</b> | MAROLLES          | 6 | L'autonomisation par la culture                                                                                    | Action développant une démarche d'autonomisation par la culture via : a) des ateliers d'expression créative organisés lors de fêtes et événements de quartier accessibles au tout public des Marolles (Ma DiverCité, Fête de Bruegel (septembre), Día De Muertos (novembre) ; b) une action de médiation concernant l'offre culturelle présente dans le quartier (diffusion des informations disponibles, accompagnement dédié à des sorties culturelles en famille ; c) des ateliers d'expression et de créativité développés au sein des écoles du quartier (musique, percussion, arts plastiques, photos...) |
| <b>P1</b> | NORD              | 6 | Autonomisation par la culture                                                                                      | Activités culturelles bénéficiant aux élèves scolarisés ou résidant dans la commune via une participation à deux ateliers d'aide à la réussite inédits : atelier découverte – musiques (découverte des différents instruments et types de musiques dans le monde, leurs histoires respectives, leurs usages culturels, liturgiques...) ; b) atelier découverte – danses du monde (idem).                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>P4</b> | LAEKEN            | 6 | Autonomisation par la culture : passer par le véhicule de la culture et de la création pour instaurer une démarche | À hauteur de dix séances par an et via des propositions artistiques diverses (théâtre, concert, atelier, projection etc.), les publics (tantôt adultes, adolescents, enfants, jeunes enfants ou tou.te.s ensemble) seront amenés à échanger autour de thématiques sociétales et citoyennes (interculturalité, égalité des sexes, droit des personnes                                                                                                                                                                                                                                                            |

|           |                   |    |                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------|-------------------|----|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|           |                   |    | d'autonomisation et d'émancipation des publics     | LGBTQIA+ etc.). La Maison de la création fera appel à des artistes engagés et des partenaires spécialisés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>P1</b> | NORD              | 7  | Création de reliances                              | Actions renforçant les liens entre élèves scolarisés ou résidant dans la commune via une participation à deux ateliers d'aide à la réussite inédits a) Atelier thématique « Confiance en soi » visant à tisser des relations personnelles durables entre enfants (et indirectement, leurs parents), b) atelier thématique « Grandir en 2024 » favorisant les échanges bienveillants entre enfants via des tables de discussion leur permettant de partager leur vision du monde.                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>P1</b> | NORD              | 9  | Création d'un lien parent-enfant                   | Activités de soutien parental bénéficiant aux parents et élèves scolarisés ou résidant dans le quartier via leur participation à deux ateliers d'aide à la réussite inédits a) « thématique avec les parents « DIY » offrant des moments de partage et de travail commun (familial mais animé par un professionnel), aptes à favoriser une meilleure compréhension mutuelle. L'atelier proposera une série d'activités « Do It Yourself » (jardinage, bookscraping, pâte à modeler, cuisine, ect.) aboutissant à la création d'une production que chaque famille peut rapporter chez elle ; b) atelier de soutien à la parentalité en partenariat avec le SPSE, les PMS et la cellule d'accrochage scolaire de la Ville de Bruxelles (Nota Bene et Bravvo) |
| <b>P1</b> | MAROLLES          | 12 | Éducation aux médias                               | « Rencontres médias » préfigure une série d'ateliers destinés à sensibiliser les jeunes à une critique des médias. Au côté de la référente informatique, jeunes et parents apprendront à se présenter sur les réseaux sociaux, seront initiés à une critique des images et des médias.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>P1</b> | Dixmude-Béguinage | 12 | Éducation aux médias                               | Ateliers visant à créer des espaces de discussions et d'échanges pour comprendre les enjeux de société, décortiquer les informations en développant un esprit critique. Programme des activités : atelier « journalisme citoyen » (hebdomadaire, mercredi après-midi et/ ou vendredi de 16h30 à 18h30 selon le planning qui sera élaboré par le responsable du projet)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>P1</b> | NOH               | 12 | Éducation aux médias                               | Atelier permettant aux jeunes de distinguer l'information objective de la désinformation en leur permettant d'expérimenter le travail journalistique (reportages et podcasts déconstruisant les fake news). L'action est supervisée par le médiateur social de l'asbl Bravvo doté d'une expertise radiophonique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>P1</b> | NOH               | 14 | Renforcement du réseau d'action autour des publics | Coordination d'un groupe de travail « décrochage scolaire » par le référent pédagogue rassemblant des acteurs institutionnels et associatifs locaux qui œuvrent à la réussite                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

|              |                   |           |                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|--------------|-------------------|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|              |                   |           | cibles et création d'intersectorialité                                                                                                                                                       | scolaire et au bien-être des jeunes. Il vise à partager des constats et informations, établir des diagnostics en matière de décrochage, relayer des situations individuelles de jeunes en situation de décrochage pour favoriser une prise en charge coordonnée et adaptée aux jeunes concernés et en demande d'aide                                                                                                                                                              |
| <b>P4</b>    | LAEKEN            | Communale | Les projets développant l'outreach afin de toucher des publics vulnérables ne fréquentant pas les diverses structures »                                                                      | À hauteur d'au moins quatre fois par an et via des actions pluridisciplinaires se déroulant dans l'espace public, les publics (sans aucune discrimination) seront amenés à se rencontrer, à partager un moment de convivialité, de plaisir et de partage dans leur quartier et avec leurs voisins. La Maison de la création fera appel à des artistes professionnels mais aussi amateurs (les talents de nos quartiers) ainsi qu'à des partenaires locaux.                        |
| <b>P1</b>    | NOH               | Communale | Les projets développant l'outreach afin de toucher des publics vulnérables ne fréquentant pas les diverses structures »                                                                      | Projet allant au contact des publics vulnérables, isolés, en rupture avec les services sociaux (18-26 ans) via un travail de rue. L'éducateur effectuera particulièrement ses rondes sur les sites Versailles, De Bruyn, Wannecouter, mobilisera le réseau institutionnel et associatif local pour relayer ces jeunes vers des services spécialisés.                                                                                                                              |
| <b>P1-P2</b> | LAEKEN            | Communale | Les actions renforçant la maîtrise de la langue et l'inclusion des usagers du soutien scolaire primo-arrivant (6-18 ans) en développant une méthodologie adaptée, des ateliers socio-crétifs | Ateliers hebdomadaires Alpha/Fle, accompagnement des bénévoles pour transmettre les techniques et outils adaptés à la prise en charge de ce public, prise de contact avec les écoles en vue de conforter une collaboration autour des apprentissages, organisation d'activités socio-culturelles diverses (ateliers créatifs, sorties au théâtre, visites musées, ateliers cuisine, initiation à l'informatique, ateliers radio, rencontres avec d'autres jeunes du quartier...). |
| <b>P1-P4</b> | MAROLLES          | Communale | Les projets travaillant avec des publics mixtes du point de vue des genres et des générations.                                                                                               | Actions intergénérationnelles visant à sensibiliser les adolescents au rôle d'ainé (enfants), d'accompagnant pour les personnes âgées, à renforcer la transmission d'expériences, à déconstruire les préjugés. Concrètement : activités mensuelles avec les enfants de moins de 12 ans, ateliers et rencontres intergénérationnelles (un mercredi par mois). Ces actions peuvent déboucher sur des productions artistiques                                                        |
| <b>P1-P2</b> | DIXMUDE-BEGUINAGE | Communale | Travail développant les compétences en littératie des publics adultes fréquentant les modules Alpha-Fle                                                                                      | Activités visant à développer les compétences et la maîtrise de la langue française des apprenants en utilisant des méthodologies, approches, démarches, outils, supports les plus variés (« intelligences multiples »).                                                                                                                                                                                                                                                          |

Le volet local du Programme communal de Cohésion sociale intègre en son sein 21 orientations spécifiques financées par la Cocof pour un montant total de 210.000 euros.

16 actions sont éligibles dans le cadre des orientations spécifiques définies dans l'Arrêté d'exécution du décret de la Commission communautaire française du 30 novembre 2018 relatif à la cohésion sociale (OS n°1, 2, 3, 4, 6, 7, 9, 12)<sup>16</sup>, 5 orientations spécifiques sont éligibles dans le cadre des priorités définies dans le Pacte local pour le renforcement de la Cohésion sociale de la Ville de Bruxelles (2024-2028) : outreach, inclusion des usagers du soutien scolaire primo-arrivant (6-18 ans), projet renforçant les mixités de genre et générationnelle, développement de compétences en littératie (Alpha/fle).

Sur le plan de la répartition de l'offre, 3 O.S. sont mises en œuvre dans le quartier Dixmude-Béguinage, 3 à Laken, 4 dans les Marolles, 4 à Noh, 2 dans le quartier Senne. Enfin, les 5 O.S. organisées par Bruxelles Enseignement ont vocation à desservir le public de l'ensemble du territoire communale au travers notamment une large offre d'activités desservies dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles.

**Illustration : Atelier « Podcast : génération Z » (asbl Double sens : le 04/12/2024).**



<sup>16</sup> Voir article 10 du Décret du 30 novembre 2018 relatif à la Cohésion sociale :

[https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/article.pl?language=fr&arch=001&lg\\_txt=fr&type=&sort=&numac\\_search=2019010696&cn\\_search=2018113029&caller=eli&&view\\_numac=2018113029fr#Art.9](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/article.pl?language=fr&arch=001&lg_txt=fr&type=&sort=&numac_search=2019010696&cn_search=2018113029&caller=eli&&view_numac=2018113029fr#Art.9)

## 6-10 État des lieux des projets sélectionnés en Impulsion volet local<sup>17</sup>

La plupart des actions ont pu être menées, parfois moyennant des ajustements et/ou en dépassant des difficultés (ou pas). La pluri-annualité des projets permet de prendre assise et d'affiner l'offre au public.

### 6-10-1 Aperçu rapide des 17 projets financés:

Cinq projets annuels :

- **Le GESL : « Immigrations, migrations et nous dans tout ça »**, a réalisé un projet autour de l'immigration. Le projet s'est vu prendre la forme d'un livret/recueil des explorations thématiques touchant à l'immigration. Le travail a été réalisé en partenariat avec SCAN-R, le PICOL et la bibliothèque de Laeken. Le résultat est la production d'un livret en couleur réalisé par les adolescents portant le titre du projet : « IMMIGRATIONS, MIGRATIONS ET NOUS DANS TOUT CA ? »

- **Le Troisième Œil asbl : « CulturALL »** a développé un projet artistique spécifique, en mettant l'accent sur l'art contemporain et son rôle dans le dialogue interculturel ; avec le Musée des Beaux-Arts de Charleroi, en tant que spécialistes de l'accessibilité lors des journées du patrimoine ; avec le Musée des Beaux-Arts de Bruxelles, notamment autour de l'exposition Magritte. L'ASBL Le Troisième Œil a renforcé son engagement envers l'accessibilité et l'inclusion dans les pratiques artistiques, permettant à chacun de s'approprier cet héritage culturel unique. Les collaborations reprises ci-dessus ont permis d'organiser des visites adaptées, en mettant à disposition des guides spécifiques et en intégrant des activités pédagogiques, autant avant qu'après chaque visite, pour renforcer l'expérience des participants. Pour l'asbl, l'accessibilité a été un défi relevé par un travail de préparation plus important, ainsi qu'une plus grande sollicitation de bénévoles.

- **Objectif MED asbl (1 an, reconduction 1 an en 2025) : « L'Alpha en soirée : une clef fondamentale pour l'intégration dans la société ; le Fle en soirée : un tremplin vers d'avantage d'autonomie »**. En 2024, l'asbl n'a pas pu mettre en œuvre toutes les actions prévues dans le cadre de son projet : local inondé, départ d'une professeure d'alpha/Fle en soirée qui n'a pas pu être remplacée, départ du coordinateur chargé du projet. L'association confie la baisse de fréquentation... En 2025 l'association va renforcer la dynamique des apprenants via le réseautage associatif en s'appuyant sur Lire et écrire. Le projet présente une fréquentation un peu faible par rapport à ce qui serait exigé en agrément. Ici le groupe d'apprenants comprend des Alpha et des Fle. C'est aussi une des rares associations du dispositif ayant une offre en soirée.

- **L'EPEE : « Espace Numérique Connecté Accompagné »**. L'asbl confie avoir rencontré des difficultés d'ordre organisationnel (travaux dans les bâtiments) et de ressources de son équipe pas encore suffisamment formée à la gestion de l'outil numérique. Le dispositif a permis de réduire la fracture numérique du public cible (6-12 ans et 13-15 ans). L'association disposera d'un agrément Cohésion Sociale à partir de janvier 2025.

- **Les Ateliers du soleil : « 50 ans d'engagement citoyen »**. Le projet initialement pensé pour des adultes a été très rapidement reformaté en raison d'un manque de candidats participants. Il a été redéfini et mis en œuvre afin d'être porté par les enfants du public de l'asbl, en accord avec la coordination locale. Réalisation de janvier à novembre d'une petite brochure intitulée « Atelier du soleil. 1974-2024. 50 ans de vies entremêlées. Récits de vies. »

12 projets pluriannuels (3 ans) :

- **Arthis , avec « Bruxelles se parle »**. L'asbl nous propose une programmation de type socio-culturelle au travers de son projet « Bruxelles se parle » avec des rencontres/Dialogues ouverts autour de : la tolérance, tradition et modernité, jus naturels, potages froids, légumes fermentés, etc.

---

<sup>17</sup> Rédactrice : Ben Amar Basma

- **Espace Social Télé-Service : « En chair et en Os ».** L'asbl met en place un espace collectif communautaire ancré dans le quartier et compose avec des participants qui n'étaient pas toujours les mêmes en vue de réaliser une exposition collective : « Corps et Âmes ». «... Il faut penser/panser le 'Care', le 'soin' par la présence et la récurrence des lieux d'accueil pour les personnes , continuer à encourager des lieux pour tous et toutes... »

- **Jeunesse Valeur Loyauté Motivation (JVLM) asbl : « École de devoirs Jeunesse VLM »**, a trouvé un espace plus grand pour le soutien scolaire qui s'est vu déplacé dans le local du Mariensteen. Cela afin de répondre à une demande croissante.

- **Mini-Anneessens : « Lutte à l'échec ».** Difficulté pour l'asbl de trouver des « animatrices logopèdes » pour les groupes de 6-12 ans parce que l'expérience a montré qu'il est difficile pour un logopède de travailler avec des petits groupes de 3 à 4 enfants. Le travail d'un logopède se fait en individuel. Pour les ados, le travail en individuel montre ses résultats.

- **CC Bruxelles Nord : « Cercle Ouvert »** : travaille sur 4 sites, 4 quartiers et ce, avec la détermination des équipes de chaque lieu. Diffusion d'outils luttant contre les préjugés et les stéréotypes en partenariat avec les associations locales :

- Sur « Cité Modèle » : le projet est transgénérationnel avec « Amour, Boire et Danser ». Un après-midi pour attiser la nostalgie : passez un moment déconnecté avec un DJ qui passera la musique que vous aimez, des animations et des invités.
- Sur « NOH » : le projet touche un public de femmes, d'abord avec « CLAP FEMMES » et ensuite avec « les Petits KOALAS » : accueil et soutien des mamans solo dont une partie est le public du Clap Femme et du quartier Versailles.
- Sur les sites « Bockstael » et « Gare de Laeken », des spectacles et débats » à l'attention des jeunes et des adolescents, avec des programmations qui sensibilisent aux problématiques du mal logement, de l'errance, à l'inclusion et à l'acceptation des singularités.

- **Centre TEFO : « Intégration sociale et professionnelle des primo-arrivants »** : la mise en œuvre du projet a été lente mais régulière. Elle a permis de mieux comprendre les attentes du public et d'affiner l'offre pour 2025 et 2026.

- **Double Sens : « Accompagnements des jeunes primo-arrivants et Mena »** : l'année 2024 est un test concluant et riche d'enseignement quant au fonctionnement du partenaire annoncé : FEDASIL (structure qui accompagne les MENA).

- **Chicago Back : « Soutien scolaire Chicago »** : l'asbl a mis en place du soutien scolaire et des activités récréatives. L'association a affronté une difficulté (roulement de la coordination bénévole), ce qui entraîné une faiblesse au niveau de la communication interne, et du suivi administratif. Heureusement, le CA s'est montré très réactif.

- **Espace Culture et Développement : « Renforcer les compétences numériques des jeunes en école de devoirs »** : l'asbl a travaillé autour du développement des compétences numériques pour les enfants et les jeunes dans le cadre du soutien et de l'accompagnement à la scolarité. Le projet de l'asbl consiste à développer avec et par des jeunes des projets créatifs par le biais d'outils de Web Kids. L'association disposera d'un agrément Cohésion Sociale à partir de janvier 2025.

- **Interpôle : « ZOOM sur Anneessens ».** L'asbl a développé des activités de type socioculturelles avec un public cible de femmes, majoritairement d'Afrique du Nord. L'objectif principal est de favoriser l'émancipation des

femmes et des jeunes femmes. Cette émancipation passe par une meilleure maîtrise de la langue française adaptée à leurs besoins, des ateliers de bien-être, ainsi que des activités sportives. Les activités s'adressent principalement à des femmes issues de l'immigration.

**- Educ & Form : « Numérique pour tous, l'impulsion vers l'autonomie et l'inclusion sociale ».** L'asbl propose des activités de renforcement des compétences numériques à des participants du public Alpha/Fle du Centre TEFO (mais pas exclusivement). Ces activités sont mises en œuvre dans l'objectif de favoriser leur inclusion sociale et leur employabilité.

**- Entraide Bruxelles : « Salon de thé(es) mots »** : le projet vient compléter l'offre en agrément de CS. Celui-ci avait été sous-estimé par les porteurs de la demande. Elle a donc organisé une table de conversation afin de pallier ce manque.

Dans les formulaires d'évaluation, les questions relatives au handicap n'ont été comprises que dans le sens d'un handicap d'ordre mental ou physique à l'exemple du projet porté par Le Troisième Œil (déficience visuelle, handicap moteur, trouble du spectre autistique, trouble du comportement et psychose, retards mentaux légers, surdité, conséquence d'un AVC). Les Dys- n'ont pas (ou très peu) été relatés par les porteurs de projets. Sans doute parce que faisant partie du quotidien.

**À l'analyse des justificatifs réunis au 31 janvier 2024** : une seule association n'est pas arrivée au bout de son subside (93 euros non justifiés sur un montant total 4.923 euros) : il s'agit de l'EPEE asbl. L'association a bénéficié d'un subside pour une année. Elle a obtenu un agrément en Cohésion Sociale qui démarre au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**La clôture finale de l'analyse des justificatifs par la Cocof, mi-avril 2025**, laisse apparaître que notre réseau a pu justifier en dépenses : 231.898,95 euros sur les 234.138,- euros qui étaient prévus dans le cadre de l'arrêté 2024-181. Trois associations n'ont pas pu justifier l'entièreté de leur subside au regard du règlement des dépenses. Il s'agit de :

- L'Épée qui avait un subside de 4.923,- euros, a présenté un montant recevable total de 4.521,68 euros
- ENTRAIDE Bruxelles qui avait un subside de 30.000,- euros, a présenté un montant recevable total de 28.729,58 euros
- Jeunesse VLM qui avait un subside de 10.000,- euros, a présenté un montant recevable total de 9.432,69 euros

La pluri-annualité des projets permet de prendre assise et d'affiner l'offre au public.

#### 6-10-2 Volumes publics inscrits aux activités des asbl sélectionnées en 2024.

|                      |                                                  |               |
|----------------------|--------------------------------------------------|---------------|
| <b>Public</b>        | Nombre de femmes                                 | 2044 (53.58%) |
|                      | Nombre d'hommes                                  | 1799 (46.42%) |
|                      | Nombre de personnes se caractérisant comme autre | 0             |
|                      | TOTAL                                            | 3843          |
| <b>Tranche d'âge</b> | 6-12 ans                                         | 486 = 12,65%  |
|                      | 13-18 ans                                        | 582 = 15,14%  |
|                      | 19-25 ans                                        | 352 = 5%      |
|                      | 26-40 ans                                        | 628 = 16.34%  |
|                      | 41-50 ans                                        | 1025 = 26.67% |
|                      | 51-60 ans                                        | 505 = 13.17%  |
|                      | 61 ans et plus                                   | 425 = 11.06%  |

### 7-1 Note de synthèse

**Offre associative :** en 2024, les 32 projets intégrant le volet local - Cohésion sociale desservait un total de 43 actions prioritaires pour budget global de 2.413.560 euros : 26 actions de soutien scolaire (60% des actions globales), 13 actions Alpha/Fle (30% des actions globales), 2 actions de vivre ensemble (outil à vocation socioculturelle) et 2 actions de vivre ensemble (sensibilisation à l'interculturalité).

Selon les registres d'inscription, 2.520 jeunes ont fréquenté les 26 actions de soutien scolaire (46% de garçons, 54% de filles). Les élèves fréquentant une première, deuxième, troisième primaire somment 59% de cette cohorte. 187 jeunes fréquentant les permanences scolaires relèvent d'un profil spécifique (Mineurs Étrangers Non accompagnés, Classe DASPA, enseignement spécialisé, enseignement technique ou professionnel). En moyenne, les opérateurs de soutien scolaire sont accessibles 17 heures semaine et accueillent une moyenne hebdomadaire de 72 enfants.

821 adultes ont fréquenté les 13 actions d'Alpha-Fle du 07 au 13 octobre 2024<sup>18</sup>(35% H et 65% F). 72% de cet effectif ont entre 25 et 55 ans. Les 13 opérateurs d'alphabétisation desservent une moyenne 1.308 heures de cours (1.212 heures en cours du jour, 96 heures en horaire décalé). Les modules d'apprentissage<sup>19</sup> desservent 1036 apprenants inscrits en français langue étrangère (50% des modules), 999 apprenants suivant les modules Alpha non francophone (49% des modules) et 20 apprenants suivant les modules de Remise à niveau (1% des modules).

2.835 participants ont assisté à la diffusion des 7 événements organisés par les deux opérateurs de projets P4A « la production et la diffusion d'activités à vocation socioculturelle ». 50 personnes ont participé régulièrement à la phase de production (60% F, 40% G). 74% de cet effectif a entre 12 et 17 ans. 1.592 personnes ont participé aux 17 ateliers organisés par les deux opérateurs de projet P4B « la diffusion d'outils visant la sensibilisation à l'interculturalité ».

Le personnel affecté aux projets de cohésion sociale somme un total de 282 salariés (200 F/82H), 344 bénévoles (216 F/128 H), 13 vacataires (8F/5H) et 53 salariés par une autre institution/contrat (23F/30H). Le nombre total d'ETP affectés aux projets de cohésion sociale s'élève à 75,02 ETP (dont 15,5 ETP salariés par un autre contrat/institution)<sup>20</sup>. 50,81 ETP sont affectés aux projets P1, 18,68 ETP aux projets P2, 2,73 ETP aux projets P4A et 2,8 ETP aux projets P4B.

Le volet local du Programme communal de Cohésion sociale dessert 21 orientations spécifiques financées par la Cocof pour un montant total de 210.000 euros.

16 actions sont éligibles dans le cadre des orientations spécifiques définies dans l'Arrêté d'exécution du décret de la Commission communautaire française du 30 novembre 2018 relatif à la cohésion sociale (OS n°1, 2, 3, 4, 6, 7, 9, 12)<sup>21</sup> : Elles se déclinent comme suit :

- *Impulsion pour l'inclusion des publics ayant un trajet migratoire (1 projet)*
- *L'action pour l'accueil et l'autonomisation des réfugiés, migrants, sans-papiers (1 projet)*
- *Le développement de la citoyenneté responsable, active, critique et solidaire chez les enfants et les jeunes (4 projets)*
- *La participation à la vie démocratique (1 projet)*

<sup>18</sup> Période de référence pour calculer la moyenne des inscriptions

<sup>19</sup> Nombre de personnes inscrites par type de module pendant 1er et 2d semestres 2024

<sup>20</sup> En référence au tableau 3 de l'annexe 9 : données des travailleurs salariés (autre institution/contrat) et affecté au projet de cohésion sociale

<sup>21</sup> Voir article 10 du Décret du 30 novembre 2018 relatif à la Cohésion sociale :

- *L'autonomisation par la culture (3 projets)*
- *Création de reliances (1 projet)*
- *Création d'un lien parent-enfant (1 projet)*
- *Éducation aux médias (3 projets)*
- *Renforcement du réseau d'action autour des publics cibles et création d'intersectorialité (1 projet)*

5 orientations spécifiques sont éligibles dans le cadre des priorités définies dans le Pacte local pour le renforcement de la Cohésion sociale de la Ville de Bruxelles (2024-2028) : *outreach (2 projets), inclusion des usagers du soutien scolaire primo-arrivant- 6-18 ans (1 projet), projet renforçant les mixités de genre et générationnelle (1 projet), développement de compétences en littérature - Alpha/Fle (1 projet).*

En 2024, 17 projets ont été financés dans le cadre du volet local Impulsion pour un montant total de 234.138 euros (5 projets bénéficiant d'un financement annuel, 12 projets bénéficiant d'un financement trisannuel). Ces projets se développent dans 7 quartiers prioritaires de la commune (Senne, Marolles, Noh, Laeken, Squares, Dixmude-Béguinage, Notre-Dame-aux-Neiges) et ont attiré 3.843 personnes (53,58%F, 46,42%H).

Ces projets touchent à des thématiques diverses : *histoire de l'immigration (livret en couleur), projet artistique autour de l'exposition de Magritte, espace numérique et renforcement des compétences numériques, Alpha/Fle, récits de vie (50 ans d'une association), dialogues sensibilisant au vivre ensemble, exposition collective « Corps et âmes », école de devoirs, soutien logopédique aux jeunes, lutte contre les préjugés et stéréotypes : « Cercle ouvert », intégration sociale et professionnelle des primo-arrivants, projet d'émancipation des femmes, table de conversation « salon de thé mots »,...*

## **Analyse des besoins communaux**

**Constats tirés du Diagnostic local :** rédigé en 2021, le Diagnostic local des besoins communaux a permis d'identifier les attentes des publics via une approche quantitative et qualitative.

L'analyse des variables sociodémographiques donne à voir une dynamique territoriale attirant l'attention sur :

- un accroissement de la population résultant de l'exode des petites classes moyennes vers les lotissements pavillonnaires du nord de la commune (quartiers Industrie Nord, Heembeek, Mutsaard, Haren) ;
- les nouveaux habitants de la commune s'installent massivement dans les quartiers centraux (Pentagone Est et Quartier européen) à proximité des fonctions dites spécifiques : institutions européennes et universités ;
- le Pentagone Ouest et sa prolongation vers le quartier nord et Laeken concentrent toutes les difficultés (densités de population, taux de chômage, taux d'activité, redoublement scolaire, concentration des populations étrangères...). Ces quartiers déjà ciblés prioritairement par les autorités communales appellent un renforcement des actions de soutien scolaire, d'alphabétisation, de vivre ensemble, la création de places d'accueil et de gardes d'enfants supplémentaires, particulièrement dans l'axe Laeken/Cité-Modèle concentrant 6 à 7.000 ménages dans certains quartiers.

Globalement, les sites de logements sociaux (Lacaille, Querelle, Brigittines, Dixmude, Rempart des Moines, Versailles, Square Léopold, Cité modèle) se présentent comme des pôles exponentiels de difficultés quel que soit le niveau de vie de l'environnement local. Les difficultés semblent se cristalliser encore davantage à Cité Modèle et Versailles où la morphologie du quartier coupée du reste de l'environnement local génère un phénomène de contraction de normes doublé d'une forte identité territoriale. Les actions de soutien scolaire, de vivre ensemble, de réappropriation de l'espace public sont aujourd'hui nécessaires dans ces périmètres territoriaux.

La corrélation entre les niveaux supérieurs d’instruction et l’espace résidentiel est significative au niveau communal. C’est elle qui ordonne les disparités territoriales de l’espace communal, ses conséquences en termes d’inégalités sociales au regard notamment du capital culturel des ménages instruits, partageant des espaces et modes de vie relativement similaires. Ce qui par conséquent entraîne un rapport différentiel aux institutions, à la littératie, à la maîtrise de la langue, au choix de l’école, au suivi scolaire, à l’accès à la culture et au vivre ensemble selon le quartier résidentiel.

L’échelle numérique vient globalement conforter les recommandations émises dans le Diagnostic local de sécurité de la Ville de Bruxelles (échelle de 1 à 10). Les cinq recommandations ayant récoltées les plus hauts scores sont les suivantes :

- Action permettant aux publics d'accéder à des pratiques culturelles élaborées et d'exposer leurs talents
- Renforcer la maîtrise de la langue des parents pour améliorer leur communication avec l'école et suivre la scolarité des enfants
- Les mesures spécifiques destinées à lutter contre le décrochage scolaire des jeunes résidant à proximité des logements sociaux
- Action garantissant une meilleure compréhension du système scolaire auprès des parents
- Action visant à réduire la fracture numérique tant au niveau de l'accès que de l'usage des TIC

### **Problématiques rencontrées par les publics des opérateurs agréés**

**Rapports de visites 2024** : bénévolat instable et irrégulier, maîtrise de la langue française rudimentaire, accompagnement scolaire des publics primo-arrivants, des Mineurs non accompagné, précarité grandissante des publics (matériel de base, faim), retard scolaire conséquent des deux périodes de confinement, problématique des publics invisibilisés (jeunesse déambulant dans les sites de logements sociaux), jeunes évoluant dans une famille monoparentale, difficulté à mobiliser les papas, traite des êtres humains (relais institutionnels, orientation), santé mentale et suivi, accompagnement des publics marginalisés (Dom, Rom...), prise en charge des troubles dys-, problématique des mamans surmenées, prise de contact avec les écoles, manque d’activités extrascolaires pour les 3-6 ans, suivi des réfugiés (Syriens, Palestiniens, Ukrainiens), fracture numérique.

**Rapports d’activités 2024** (55 énoncés) : les problématiques signalées par les opérateurs de projets peuvent globalement être regroupés autour des catégories suivantes : primo-arrivants et vulnérabilité sociale (11 énoncés), jeunesse et socialisation (9 énoncés), soutien familial et à la parentalité (7 énoncés), conditions de logement et précarité matérielle des publics (6 énoncés), langue et barrière linguistique (5 énoncés), loisirs, accès à la culture et aux ressources sociales (5 énoncés), handicap, santé mentale et accès aux services spécialisés (4 énoncés), primo-arrivants : insertion socioprofessionnelle et charge mentale (4 énoncés), enfance, violences, discriminations et insécurité (4 énoncés), fracture numérique et accès aux outils numériques (3 énoncés).

**Autres enjeux relatifs aux publics** : virtualisation des rapports sociaux (rapport aux écrans, santé mentale), gouvernement Arizona : conséquences des accords de majorité (abandon des enfants, survie financière des familles), délinquance et mutation de la déviance urbaine (internationalisation, sites des logements sociaux).

**Difficultés liées à la mise en œuvre du projet** : On peut les rapporter globalement aux catégories suivantes : ressources humaines et recrutement bénévole (18 énoncés), participation et mobilisation des publics (16 énoncés), difficultés d’apprentissage et nécessité de recourir à une approche spécifique et spécialisée (13 énoncés), jeunesse et bien être (12 énoncés), organisation, logistique et manque d’infrastructures (11 énoncés), inégalités sociales et parcours migratoire (8 énoncés), financement et contraintes institutionnelles (7 énoncés), formation et qualification (5 énoncés), fracture numérique (5 énoncés), relation école-association (4 énoncés).

**Faits d'actualité influençant le déroulement du projet :** conflits internationaux (situation à Gaza, disqualification du droit international), contexte sociopolitique et actualité (mesures Arizona, programme Evras), élections, montée de l'extrême droite et discriminations, gentrification et politiques de la ville, émergence de l'Intelligence artificielle et des technologies numériques, actualité liée à l'inflation, média et désinformation, mutation sociale (changement de public, sentiment d'accélération), problèmes spécifiques à la Roumanie : contexte sociopolitique et montée de l'extrême droite, gestion des publics d'origine ukrainienne et syrienne, violences urbaines et policières.

**Conséquences de la transition vers l'agrément :** globalement, les opérateurs sont satisfaits de la revalorisation financière du secteur (budget ayant pratiquement doublé au niveau communal) et du potentiel que cette manne financière transforme sur le terrain. La transition vers l'agrément a affecté le secteur de changements notables : élargissement ou ciblage plus spécifique des publics, contraintes administratives supplémentaires tributaires d'une adaptation aux nouvelles exigences de la Cocof, évolution et pérennisation des projets, plus grande formalisation du projet avec une part plus importante consacrée à la formation et à l'évaluation, perte qualitative pour le projet en cours après l'agrément, prestige accrue de l'association et plus grande visibilité du projet, réorganisation des horaires, plannings et activités, renforcement et recrutement personnel supplémentaire.

**Remarques et suggestions émises à la Cocof :** globalement, les opérateurs de projets de cohésion sociale émettent des besoins et demandes de changements : formation (troubles dys-, gestion du stress et conflit), de reconnaissance du secteur (visibilité, site dédié, création d'une Fédération des opérateurs CS), attentes du secteur (financement accru et consolidé, mise à disposition d'une liste de logopèdes et de services spécialisés, journée de rencontre entre formateurs, échanges de pratiques, interpellation politique quant à la perception des jeunes, effets nocifs de la gentrification), dysfonctionnements et/ou violences institutionnelles (augmentation de jeunes externalisés vers l'enseignement spécialisé et les permanences psychologiques, gentrification : projet culturel n'impliquant pas les habitants du quartier, augmentation des demandes d'inscription à l'EDD). **Plus de la moitié des remarques alertent cependant l'administration de la Cocof contre des dérives ou la nécessité de changements :** simplification des procédures administratives, financement des dépenses alimentaires ou du camp résidentiel, meilleure communication autour des reportages et procédures d'agrément, financement tenant compte de la dynamique interne des projets, lourdeur administrative empiétant sur la qualité et le suivi des activités, équilibre entre la transparence des règles administratives et l'impact de cette mission légitime sur l'équipe, difficulté d'inscrire une réalité fluctuante (travail de terrain) dans un cadre et des limites strictes, restrictions croissantes émises dans les directives des arrêtés, temps dédié au rapport financier).

### **Points saillants des projets de cohésion sociale**

**Soutien scolaire (P1) :** Au-delà de l'aide quotidienne apportées aux 6-23 ans, les 26 permanences scolaires assument plusieurs objectifs et fonctions d'intérêt général : Filet de sécurité – service de rattrapage social, structures de proximité renforçant les liens entre parents, écoles et associations, inclusion sociale et culturelle, renforcement de la citoyenneté active, des capacitacions des publics et sensibilisation aux actions solidaires, care et accompagnement psycho-affectif des jeunes et de leurs familles, éducation aux médias et lutte contre la fracture numérique, accompagnement scolaire des publics primo-arrivants et offre d'activités saisonnières financièrement abordables.

**Alphabétisation et Fle (P2) :** Les 13 opérateurs de projets d'alphabétisation/Fle offrent des modules d'apprentissages alliés à des activités d'appropriation. Cette offre bien répartie dans les quartiers prioritaires se distingue par la grande originalité et diversité des activités d'appropriation de la langue française, la qualité des activités d'expression et d'inclusion culturelle, des activités d'appropriation de l'espace public contribuant à décroiser la mobilité des publics populaires, une initiation aux technologies numériques, de l'information et des multimédias, des actions de médiation culturelle et de bonne gestion de la vie quotidienne (en travaillant notamment sur des vécus, des situations concrètes), des activités de soutien parental, une offre variée d'activités citoyennes privilégiant les pédagogies actives et émancipatrices, des activités adaptées à la prise en charge de publics spécifiques, des activités privilégiant une « corporalité inclusive » et le bien-être des publics.

**Vivre et faire ensemble (P4A et P4B) :** les quatre projets de « vivre et faire ensemble » desservent des populations résidant dans les quartiers Senne et Laeken même si un centre culturel étend ses actions vers quatre sites (Vieille Gare de Laeken, Bockstael, Cité modèle et Noh). Moins nombreuses que les projets P1 et P2, ces activités apportent une véritable plus-value au dispositif local de cohésion sociale via notamment les objectifs d'empowerment, de solidarité, de lutte d'émancipation que ces initiatives portent et incarnent. Le projet « Exclusif garçon » est relativement démonstratif d'une action abordant la question de l'espace public virilisé via une démarche engageant trois groupes de femmes dans une réflexion citoyenne agrémentée de dialogues, photos, récits de vie et ponctuant sur un ouvrage collectif. Le projet « Shoe box » a permis aux jeunes du quartier Anneessens de distribuer plus de 2.000 boîtes (aliments, matériel) à des nécessiteux, sans abri. Le conte si « l'Immensité était contée » sensibilise la jeunesse populaire au « sans-chez-soirisme » et aux différentes manières d'habiter la ville. Enfin, la pièce de théâtre « Mohaxim » organisée et accueillie par des adolescents des Marolles a pu sensibiliser les jeunes à la question du cyberharcèlement.

## 7-2 Recommandations

La difficulté de travailler avec du bénévolat instable, la précarité grandissante du public (y compris dans sa dimension matérielle et alimentaire), le manque de moyens et d'infrastructures, la barrière de la langue, le suivi spécifique des publics primo-arrivants sont les marronniers du rapportage associatif. Pour relever ces défis, leur trouver des réponses tangibles, les pouvoirs publics doivent s'appuyer sur des politiques publiques intégrées, des moyens humains et financiers conséquents, des réformes relevant parfois de l'état fédéral (ex : plafond forfaitaire bénévole). Par-delà ces axes prioritaires, quelques points saillants émergent dans les rapports d'activité 2024 suivant la mise en œuvre la politique d'agrément en matière de Cohésion sociale.

**a) Relais et appui sur des structures spécialisées :** une vue d'ensemble des rapports d'activités démontre que les opérateurs de projets de cohésion sociale, par-delà les objectifs attendant aux quatre axes prioritaires, assument de plus en plus **les missions d'un service public de substitution** (filet de sécurité, service de rattrapage social). À côté des objectifs dévolus à l'aide scolaire, l'alphabétisation, le vivre et faire ensemble, les opérateurs sont exposés à des demandes d'accompagnement touchant des publics spécifiques. On peut citer succinctement les demandes liées à la prise en charge des troubles dys- (dyslexie, dyscalculie, dysorthographe, dyspraxie, TDAH, hyperactifs), des publics Rom, Dom, des réfugiés Syriens, Palestiniens, Ukrainiens, les Mineurs Étrangers non accompagnés, le cas des aidants proches, celui des enfants évoluant dans des ménages monoparentaux, les publics victimes de traumatismes ou présentant un problème de santé mentale. Ces spécificités confrontent souvent le secteur à des situations critiques : gestion du stress posttraumatique, extrême précarité, contrôle social attendant aux politiques proactives, troubles liés aux conflits internationaux (Syrie et Gaza particulièrement), postures d'honneur, comportements agressifs, traite des êtres humains, surcharge physique et mentale des mamans, défection des papas. Dans certains cas, la demande spécifique est relayée directement vers des structures spécialisées. Dans d'autres cas de figure, l'association n'a pas les moyens de traiter le problème à la racine par manque de temps, de moyens ou en raison d'une situation débordant ses missions (traite des êtres humains par exemple). Cette impossibilité de répondre à la demande est souvent aggravée par une forte dépendance de l'utilisateur à l'association attendu que le demandeur n'a d'autre possibilité que de se rabattre vers l'offre de proximité par manque de moyens, de relais institutionnels ou faute d'un capital social mobilisable dans le pays d'accueil. Beaucoup de responsables associatifs signalent leur désarroi face à ces situations, attendent un appui des services publics leur permettant d'accéder à une liste des services spécialisés, de logopèdes, des outils leur permettant d'anticiper, de diagnostiquer des situations critiques dès les inscriptions (troubles dys-, santé mentale, situation de handicap...). Pour lors, **la Cocof gagnerait à financer des initiatives confortant les associations dans l'orientation des demandes spécifiques vers des structures spécialisées, le renforcement de la littératie ou le détachement d'un personnel missionné pour ce type d'expertise.**

**b) Décalage entre les attentes de l'administration de la Cocof et le travail de terrain :** la transition vers l'agrément s'est accompagnée **d'un renforcement financier attendu et fort apprécié par le secteur.** Nombreux opérateurs de projets de cohésion sociale ont pu stabiliser leurs effectifs, remodeler leur projet, approfondir la portée de certaines activités, renforcer la formation de l'équipe. Dans le même temps, nombreux responsables associatifs alertent l'administration de la Cocof contre la lourdeur des procédures administratives, la rigidité du contrôle financier, l'empiètement des tâches administratives sur le déroulé et la qualité des actions, le surmenage des équipes, les exigences restrictives de l'arrêté (nombre de participants, exigences liées aux orientations

spécifiques, production d'indicateurs, submersion des données statistiques, multiplication des rapports, frais alimentation et de camp résidentiel restreints). **Si bien qu'on peut dire que le passage à l'agrément a conditionné la valorisation financière du secteur à un cadrage procédural et formaliste où chaque projet, chaque action, a été sommée « d'entrer dans une case ».** Cette rationalisation des projets en définissant les contours éligibles de chaque axe prioritaire confère certainement de la clarté à une politique publique régionale. **Elle peine néanmoins à l'endroit de la pratique de terrain lorsqu'elle se confronte à la réalité qu'un opérateur de projet de soutien scolaire restitue de manière limpide :**

*« Nous accompagnons depuis trois ans une fratrie de trois enfants primo-arrivants issus d'un milieu rural en Roumanie. En plein milieu de l'année scolaire, leur famille nous annonce un retour forcé au pays, conséquence de difficultés survenues après le divorce des parents. Face à cette crise, nous avons dû intervenir bien au-delà de nos missions initiales : rassurer les enfants, maintenir leur motivation et leur engagement scolaire malgré l'incertitude de leur situation, et entreprendre des démarches concrètes pour éviter leur expulsion. Cela a impliqué un travail important : mobilisation de structures d'aide, rédaction de courriers administratifs, accompagnement de la mère dans ses procédures. Nos efforts ont permis l'obtention du statut de chef de famille pour la maman ainsi qu'un revenu d'intégration, empêchant ainsi l'expulsion de la famille par le propriétaire »<sup>22</sup>.*

Le caractère strict des exigences prioritaires se heurte ici à une « réalité de terrain fluctuante » où la mobilisation d'une équipe de travail pour une fratrie met en lumière le suivi qualitatif d'un opérateur par rapport à ce que ce type d'accompagnement peut rendre sur le plan quantitatif à l'aune des attentes décrétales et procédurales. **Cette « réalité fluctuante » gagnerait certainement à être prise en compte à l'endroit notamment d'un contrôle financier méticuleux, très cheval sur le règlement des dépenses.**

**c) Corporalité inclusive et résilience sociale :** la coordination locale définit la corporalité inclusive comme : *« les pratiques corporelles, sensorielles visant à renforcer les capacités d'agir, de résilience, des publics précaires, marginalisés ou confrontés à des fragilités sociales ».*

Une série d'opérateurs de projets, particulièrement les projets P2, développent des activités où **les pratiques corporelles, expressives, du soin, le mouvement sont exploités en tant qu'espace de résilience sociale.** Atelier d'estime de soi, sophrologie, initiation au bloc (proche de l'escalade), yoga, expression orale et corporelle, atelier self-défense, atelier vélo, exercices interactifs et sensoriels à l'aide de texture, théâtre gestuel et de la parole, exercice de respiration, œuvres artistiques relaxantes (Kusama/Tauber), créations sensorielles, atelier émojis, espace de détente aménagé **sont autant de pratiques visant à conforter le bien-être des publics tout en leur prodiguant des techniques renforçant leur capacité à résister contre la souffrance sociale dans sa dimension protéiforme :** insécurité dans l'espace public, harcèlement, stress posttraumatique, troubles de concentration, troubles identitaires, fatigue psychique, santé physique et mentale précaire. Ce réinvestissement du corps et des techniques de soin émerge dans un contexte particulièrement tendu et « insécure » à Bruxelles (inflation, recrudescence des violences urbaines, discriminations, climat politique actuel, montée du populisme et de l'extrême droite) et adosse une fonction de catharsis. À l'aune de ces pratiques croissantes, là encore, les pratiques associatives surpassent les exigences pour lesquelles elles sont missionnées en conférant à leur public des capacitons leur permettant de « mieux » vivre leurs difficultés, de trouver dans l'association un « État providence de substitution » ou du moins, un réseau d'entraide renforçant leur bien-être et leur capacité à faire face à l'adversité. **Cette fonction symbolique gagnerait à être reconnue par le pouvoir subsidiant à l'aune d'une prise en compte des spécificités du secteur associatif (promotion de l'utilité du secteur associatif, visibilité accrue des pratiques associatives, site web dédié, impact sur la vie des bénéficiaires, échanges de bonnes pratiques entre travailleurs du secteur, financement du secteur pérenne et consolidé...).**

**Technologies numériques et addiction aux écrans :** l'emprise des écrans, réseaux sociaux et jeux vidéo sur les publics jeunes est fortement décriée dans les rapports d'activités et lors des visites de terrain. Une consommation quotidienne de 10 à 14 heures est un fait accompli dans certaines familles, les parents ne sont pas toujours préparés à ce type de dérive, parfois la confortent-ils par facilité, pour s'accorder un répit à la maison (éducation des enfants) ou parce qu'ils ignorent les conséquences de l'emprise du virtuel sur le réel. La coordination locale a dédié en 2025 une concertation locale à cette problématique combinant expertises et travail en ateliers. Certaines associations proposent des ateliers de soutien parental dans cette direction en sensibilisant parents et enfants à la

<sup>22</sup> L'Amorce asbl, rapport d'activité 2024: 9

surconsommation des écrans, à la gestion des réseaux sociaux. Si ces initiatives gagnent en importance dans le secteur, il est évident **que ces fléaux dessinent les contours d'un enjeu de santé public**. Certains établissements scolaires interdisent d'ores et déjà l'usage des smartphones dans leur enceinte (Ville de Bruxelles). Une politique préventive contre l'abus des écrans aurait cependant du sens dans le secteur tant le public que les opérateurs accueillent est confronté aux périls des technologies numériques mal employées, tant les parents désarmés face à la ténacité des enfants, **trouveraient par cette voie un appui légal à l'exercice de leur autorité familiale**. Ainsi, dans la recherche constante du délicat équilibre entre permissivité et prohibition, libéralisme et atteinte aux loisirs de l'enfant, s'appuyer sur des réglementations diffusées à l'école, dans les associations, viendrait conforter des parents souvent mal informés ou malmenés par les conduites insistantes des enfants. En ce sens, **le pouvoir subsidiant gagnerait à multiplier les initiatives sensibilisant parents et enfants à la dérive des écrans, à faire la publicité des expertises, colloques, journées de réflexion centrées sur l'usage contemporain des technologies numériques**.

**Le parcours d'intégration en tant que perspective d'insertion** : les difficultés liées au suivi des publics primo-arrivants sont fort décriées dans les rapportages (public jeune et adultes confondus) : irrégularité des primo-arrivants, suivi scolaire compliqué, manque de compétences spécifiques pour assurer le suivi, classe inadaptée au niveau de l'élève à l'école, pénurie de classes Daspa, nécessité d'un suivi individuel, expériences de vie traumatiques (Syrie, Ukraine, Palestine), ambiance anxiogène dans les locaux associatifs, contexte politique compliqué en Roumanie (montée de l'extrême droite, euroscepticisme), insertion professionnelle endiguée par une méconnaissance de la législation belge (notamment dans le secteur du bâtiment), conservatisme social et culturel, statut de séjour précaire, manque d'intimité à la maison, hétérogénéité des groupes (différence linguistique et de niveau), isolement social, sentiment d'insécurité, littératie lacunaire, survie quotidienne et problèmes de santé. Si ces difficultés sont relativement connues, **certaines dérives se font ressentir dans le secteur en la forme d'une défection des publics alpha/Fle liée au climat anxiogène actuel et au parcours d'intégration**. Retenons ici, la difficulté pour certains opérateurs de remplir les groupes alpha en raison de l'émergence d'une offre d'alphabétisation assurée par les CPAS (dans une logique de proactivité), le parcours d'intégration poussant les apprenants à s'inscrire dans des cours proposés par des organismes de Promotion sociale habilités à certifier le niveau de français acquis, le mode de financement précaire obligeant certains opérateurs à multiplier les appels à projets, un climat politique encourageant la limitation des dépenses publiques et la remise au travail à marche forcée. Certains opérateurs s'inquiètent déjà des parents se jetant sur le premier emploi disponible et laissant leur progéniture à l'abandon (mesures Arizona). Le climat actuel et la percussive institutionnelle des politiques proactives attendent ainsi à l'identité d'un secteur mettant au cœur de son projet pédagogique l'émancipation et l'inscription volontaire de l'apprenant, en le poussant à privilégier un choix stratégique et rentable de sa trajectoire d'insertion. **Le pouvoir subsidiant gagnerait alors à instituer et organiser des rencontres intersectorielles (CPAS, Centre d'appui, associations) délimitant les moyens et objectifs respectifs des politiques publiques d'insertion des primo-arrivants, qui comme chacun peut le constater, se chevauchent en Région Bruxelloise**.

Illustration : MJ Le 88 : atelier jeu vidéo

